

**Jeunes de quartiers
populaires et
politiques de jeunesse**
L'expérience du Grand Ouest

Chafik Hbila

Institut national de la jeunesse
et de l'éducation populaire
Établissement public
du ministère chargé de la jeunesse
95, avenue de France
75013 Paris

Caliers de l'action n° 32
Avril 2011

Éditeur :

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
95, avenue de France
75650 Paris Cedex 13
www.injep.fr

Directeur de la publication : Olivier Toche

Directeurs de la collection : Bernard Bier, Angelica Trindade-Chadeau

Coordination éditoriale : Marianne Autain

Secrétaire de rédaction : Christel Matteï

Réalisation graphique : www.lasouris.org

Imprimeur : Alliance partenaires graphiques
100, avenue Général Leclerc
93500 Pantin

ISBN : 978-2-11-128190-5
Dépôt légal à parution

Contact rédaction : trindade-chadeau@injep.fr

Service des ventes :

Tél. : 01 70 98 94 35
Courriel : publications@injep.fr
Boutique en ligne : <http://www.injep.fr/catalog/>

Les opinions énoncées dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.

Sommaire

Avant-propos

Interroger le « malentendu » entre jeunes et politiques (Injep) 5

Préambule

Une recherche-action au service de l'action publique 7

Questions/Réflexions

Une jeunesse une et plurielle 13

La rue juvénile : chacun son « délire » (Marwan Mohammed) 29

Pratiques/Analyses

Rendre lisible la politique de jeunesse

Avec les témoignages de Glenn Jegou,
Luc Primard et Frédérique Coquelet,
Johanna Roland, Julie Guyomard,
Bénédicte Le Guay, Jean-Jacques Guyon
et l'éclairage de Jean-Claude Richez 35

Améliorer le rapport entre jeunes et institutions

Avec les témoignages de Patrick Clermont,
Laurent Guinel-Justome, Manu Curet
et l'éclairage de Bernard Bier 55

Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Avec les témoignages de Samuel Leproust,
Loïc Frenay, Thierry Pifteau
et l'éclairage de Léa Lima 69

Faciliter l'accès à l'espace public

Avec le témoignage de Christophe Béchet
et l'éclairage d'Alain Vulbeau 83

Pistes

Quartiers populaires : refonder la politique de jeunesse 95

Ressources

Pour aller plus loin 104

Annexe

Répertoire des sigles 107

Tous les textes de ce volume, sauf mentions contraires, sont de Chafik Hbila.

Interroger le « malentendu » entre jeunes et politiques

Années 1980 : dans un contexte d'entrée dans la crise et suite aux premières « émotions juvéniles » dans certains quartiers populaires, l'État met en place des politiques, territorialisées et contractualisées (zones d'éducation prioritaires, politique de la ville, prévention de la délinquance, insertion sociale et professionnelle des jeunes), visant soit des territoires, soit des publics, et substituant le référentiel de l'équité à celui de l'égalité, dans une logique assimilable donc à de « la discrimination positive ».

Les politiques de jeunesse qui se voulaient « universelles », c'est-à-dire s'adressant à l'ensemble des jeunes d'un territoire, se recentrent alors sur certains quartiers dits « prioritaires » si l'on adopte la terminologie institutionnelle, ou « populaires » en référence à la sociologie des populations qui y habitent (sachant que chacun de ces modes de catégorisation est problématique). Sachant que ce que le sens commun appelle « les quartiers » ou « la banlieue » ne se réduit pas aux « quartiers d'exil », « quartiers de relégation » voire plus récemment aux « ghettos » identifiés par les sociologues.

Et, depuis trente ans, les politiques de jeunesse oscillent entre ces deux pôles de l'universel et du spécifique.

Aujourd'hui, alors que l'État reconcentre ses moyens, gouvernant de plus en plus au travers des agences et des appels à projets, la précarité s'accroît touchant particulièrement les jeunes. Les collectivités territoriales et les municipalités de plus en plus nombreuses mettent les questions de jeunesse à leur agenda politique, et cherchent à construire des réponses pertinentes, en particulier en regard des « quartiers » et des populations les plus « fragilisés ».

L'intérêt de la recherche-action engagée par le centre de ressources politique de la ville de Bretagne et des Pays de la Loire, RésO Villes, en coopération avec l'Injep, visait à identifier la réalité vécue par « les jeunes des quartiers » et la manière dont sept villes de l'Ouest se saisissent de cet enjeu.

Y a-t-il un vécu commun des jeunes de ces « quartiers prioritaires » ? Quelles réponses les différentes villes ont-elles expérimentées ? Quelles sont les lignes de force observables ? Ces questions sont au centre de ce volume des « Cahiers de l'action », qui se veut une synthèse de deux ans de travail.

Les monographies relatives à chacune des villes enquêtées sont accessibles sur le site de RésO Villes (www.resovilles.com) et sur « ressources jeunesse », un des sites de l'Injep (www.ressourcesjeunesse.fr). Outre leur richesse intrinsèque, elles ont aussi le mérite de nous montrer – sujet qui ne sera guère abordé ici dans le cadre restreint de la collection – comment des histoires et traditions locales singulières, des jeux d'acteurs spécifiques pèsent aussi sur les choix politiques de municipalités de la même région, de sensibilité politique proche, œuvrant dans les mêmes perspectives et sur des difficultés similaires.

Quelques axes se dégagent de ces travaux :

- conduire une politique de jeunesse ne peut se faire en référence à un modèle préétabli, « prototypique », qu’il s’agirait de reproduire à l’identique sur tous les territoires et dans toutes les situations. Il importe au contraire d’expérimenter, d’accepter le tâtonnement comme condition de mise en œuvre, de pertinence et d’efficacité de ces politiques ;
- la condition de la réussite réside à la fois dans une volonté politique forte des élus et dans la capacité des professionnels à innover, à travailler en synergie... ;
- si la question des jeunes dans l’espace urbain se pose, il importe de bien en circonscrire la nature, mais aussi d’en poser les enjeux : ceux-ci ne sauraient relever du seul « espace public » au sens où l’entendent les sociologues de l’urbain (la présence des jeunes dans la ville), ils concernent « l’espace public » de la philosophie politique (la revendication d’une place et d’une reconnaissance dans la cité). Même apparemment éloigné de tout caractère politique, ce qui nous est dit par les jeunes, « acteurs faibles », pris entre la « défection » et une « prise de parole » pas toujours conforme à un jeu politique policé, c’est la revendication d’une place légitime dans la cité, voire dans la Cité.

À un moment où les indicateurs dans les quartiers sont au rouge, où les incantations sur les « nouvelles classes dangereuses » tiennent souvent lieu d’analyse politique, puissions-nous l’entendre !

C’est pourquoi l’Injep se réjouit de publier ce travail initié par RésO Villes et conduit par Chafik Hbila, sociologue. Conformément à sa mission d’Observatoire de la jeunesse et des politiques publiques de jeunesse, et de lieu de ressources et de mutualisation au service des acteurs, il poursuit ainsi le travail engagé dans d’autres volumes de cette collection relatifs à l’action menée par les collectivités territoriales en direction de la jeunesse (*cf.* « Pour aller plus loin », p. 104).

En espérant qu’il sera un outil utile à tous, outil pour la réflexion, outil pour l’action !

Bernard Bier,
directeur de la collection,
Injep

Une recherche-action au service de l'action publique

Les objectifs de la recherche-action

Durant les années 2009 et 2010, RésO Villes a engagé avec sept villes du Grand Ouest – Angers, Brest, Lorient, Nantes, Quimper, Saint-Nazaire et Rennes –, et en partenariat avec l'Injep et les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Bretagne et Pays de la Loire, une recherche-action dont l'objectif était d'interroger l'offre politique impulsée à l'échelle locale par les municipalités et leurs partenaires en direction des jeunes des quartiers, afin, d'une part, de mettre en avant les faisceaux de représentations, d'enjeux et de constats à partir desquels se construisait cette offre et, d'autre part, d'en apprécier la pertinence.

RésO Villes, un centre de ressources politique de la ville

Le lancement de la politique de la ville dans les années 1980 s'est accompagné de la mise en place progressive de centres de ressources politique de la ville, parfois départementaux ou régionaux, aux statuts juridiques variés (association, GIP), avec des financements de l'État et des collectivités et avec pour mission de mutualiser les ressources, d'accompagner les acteurs qui œuvrent dans les « quartiers prioritaires » (élus, professionnels...) dans leur réflexion sur la mise en place des politiques publiques : publications, séminaires, formations...

Pour en savoir plus

<http://i.ville.gouv.fr/actor/list/type/2>

Le centre de ressources RésO Villes est le centre de ressources politique de la ville des régions Bretagne et Pays de la Loire.

Pour en savoir plus

www.resovilles.com

La démarche fut construite tout au long de l'année 2008 avec des professionnels travaillant en lien avec la thématique jeunesse dans les villes précitées (directeurs de service en mairie, chefs de projet de contrat urbain de cohésion sociale – Cucs –, chargés de mission...). La réflexion engagée par ces derniers nous a conduits à axer la recherche sur le public des 16-25 ans en raison des préoccupations qui émergent chez les jeunes à cette période de leur vie et qui nécessiteraient une prise en compte spécifique dans le cadre des politiques publiques, notamment à l'échelle locale.

En effet, nous partions du présupposé qu'à partir de 16 ans, âge de la fin de la scolarité obligatoire, les jeunes deviennent de plus en plus autonomes dans leur construction personnelle. L'action éducative encadrée ne constitue plus une condition *sine qua non* de l'intervention publique pour ce public d'« adolescents » et/ou de « jeunes adultes ». Les besoins qu'ils expriment sont orientés vers la reconnaissance sociale, l'indépendance matérielle et financière dans le but de s'épanouir pleinement dans cette nouvelle forme d'autonomie. À partir de 16 ans, ils

s'inscrivent davantage dans une demande d'accompagnement vers les attributs de l'âge adulte (emploi, formation, logement...). En ce sens, ils interpellent toutes les dimensions de l'action publique, ce qui peut expliquer la perception qu'ont les acteurs d'une politique de jeunesse morcelée entre les divers secteurs de l'échiquier politique et institutionnel.

C'est pourtant bien dans ce cadre qu'une politique de jeunesse prend forme ; elle vise l'accompagnement des jeunes à cette période de la vie, dans leur évolution vers l'âge adulte. Elle s'impose d'autant plus que la jeunesse tend à se précariser et s'allonger pour trois raisons essentielles : déclin des rites de passage institués vers l'âge adulte (communion, service militaire, mariage...)¹, entrée dans la vie active difficile, de plus en plus tardive et incertaine en raison d'une conjoncture économique défavorable aux jeunes (taux de chômage des jeunes supérieur de 7 points à la moyenne nationale), et allongement des études. Comment alors penser une politique de jeunesse qui favorise l'égalité des chances entre tous les jeunes en permettant à chacun de trouver sa place dans la société ?

Dans cette perspective, la réflexion engagée par RésO Villes et ses partenaires devait nous amener à une meilleure connaissance des jeunes âgés de 16 à 25 ans des quartiers populaires autour d'une triple interrogation :

- Comment les jeunes des quartiers traversent-ils cet âge de la vie ?
- Constituent-ils une composante singulière de la jeunesse contemporaine et pourquoi ?
- L'action publique, notamment locale, doit-elle envisager ces jeunes de manière spécifique et si oui comment ?

La méthodologie

■ Les enquêtes de terrain

Nous avons mené des enquêtes dans chacune des sept villes, afin de donner la parole aux jeunes, aux professionnels et aux élus.

Ainsi, cent vingt-deux entretiens sociologiques – individuels et semi-directifs – ont été conduits entre 2009 et 2010 afin d'éclairer la réflexion. Tous ces entretiens ont été enregistrés et retranscrits intégralement avec l'aimable accord des personnes qui ont accepté de se prêter au jeu. Nous leur garantissons, bien entendu, l'anonymat. Tous les éléments de leurs propos pouvant trahir cet anonymat ont donc été modifiés.

67 professionnels rencontrés²

- 6 chargés de mission Ville (jeunesse, politique de la ville ou prévention de la délinquance) ;
- 21 animateurs socioculturels (dont 5 directeurs d'équipements) ;
- 10 éducateurs de prévention spécialisée ;
- 10 conseillers d'insertion de mission locale ;
- 4 éducateurs sportifs ;
- 4 assistants sociaux ;
- 3 animateurs information jeunesse ;
- 4 éducateurs divers (foyers de jeunes travailleurs – FJT –, conseil général) ;
- 5 autres professionnels (gardiens d'immeuble et d'équipement, professionnel de l'aide aux devoirs...).

¹GALLAND O., *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Armand Colin, Paris, 2006.

²Dans le cadre de l'anonymat des acteurs, tous les statuts professionnels sont au masculin.

55 jeunes rencontrés, âgés essentiellement de 16 à 25 ans**Âge**

- 6 de 16 ans :
- 8 de 17 ans :
- 7 de 18 ans :
- 5 de 19 ans :
- 6 de 20 ans :
- 4 de 21 ans :
- 3 de 22 ans :
- 8 de 23 ans :
- 3 de 24 ans ;
- 2 de 25 ans ;
- 3 de plus de 25 ans.

Statut social au moment des entretiens

- 17 lycéens ;
- 4 en BEP/CAP ;
- 9 étudiants ;
- 3 en CDD/intérim ;
- 6 en CDI ;
- 14 sans emploi et/ou en recherche d'emploi (la plupart étant suivis par des conseillers de la mission locale ou des éducateurs) ;
- 1 en formation ;
- 1 en apprentissage.

La plupart des jeunes rencontrés l'ont été grâce aux professionnels qui se sont eux-mêmes, avant les jeunes, prêtés au jeu de l'entretien et qui se sont engagés auprès des partenaires à solliciter des jeunes. Nous tenons ici à les remercier pour leur implication dans ce travail. Une vingtaine seulement de ces jeunes était des filles. Cela s'explique entre autres par le fait que nous sommes passés essentiellement par les équipements pour obtenir les contacts avec les jeunes et que les professionnels contactés nous proposaient de rencontrer ceux qu'ils côtoyaient majoritairement, à savoir des jeunes de sexe masculin.

Ces entretiens ont été enrichis de quelques observations effectuées dans les quartiers. À chaque fois que nous nous rendions à un entretien, nous en profitions pour déjeuner ou prendre un café dans les lieux fréquentés par les jeunes. Il s'agissait pour nous d'observer, d'écouter et de discuter avec eux. De voir et d'entendre tout simplement. Ce qui permettait de saisir une facette du comportement des jeunes exprimée avec la plus grande spontanéité dans l'environnement rassurant que constitue pour eux leur quartier.

Ces travaux ont fait l'objet d'un rapport remis au maire de chacune des sept villes et, parfois, de restitutions annexes à la recherche-action, sur demande de la Ville.

■ Un groupe de travail de professionnels

Pour répondre aux interrogations formulées, un groupe de travail – issu des régions Bretagne et Pays de la Loire – a été constitué pour participer à ces sept journées de réflexion (réunissant entre quarante et soixante personnes chacune). Lors de ces rencontres, les thématiques soumises au débat ont été construites de manière à permettre à tous les acteurs et professionnels du groupe de travail mais aussi de la ville concernée, au-delà des clivages institutionnels, de se retrouver côte à côte afin de débattre du sujet, chacun à partir de son inscription professionnelle.

Lors de chacune de ces journées, le matin, nous avons échangé sur :

- la politique menée localement avec une présentation des orientations et des préoccupations de la Ville en matière d'action envers la jeunesse ;
- la restitution de l'enquête de terrain menée par Chafik Hbila dans un ou plusieurs quartiers de la ville ;
- deux ou trois témoignages d'expériences « originales » (actions, projets...) menées dans la ville.

L'après-midi était consacré à un débat plus large avec des experts des questions de jeunesse dans différents domaines. Nous avons ainsi accueilli successivement :

- Marwan Mohammed, sociologue au CNRS, sur les sociabilités juvéniles ;
- Jean-Claude Richez, responsable de la mission Observation Évaluation de l'Injep, sur les référentiels d'action à l'œuvre dans les politiques de jeunesse ;
- Frédéric Fappani, psychologue, sur le rapport des adultes aux jeunes ;
- Bernard Bier, sociologue à l'Injep, sur le rapport des jeunes aux institutions ;
- Léa Lima, sociologue au CNAM, sur l'insertion professionnelle des jeunes ;
- Alain Vulbeau, sociologue et enseignant à l'université de Paris Ouest Nanterre, sur le rapport des jeunes à l'espace public.

■ Un groupe d'élus en charge des politiques de jeunesse

Nous avons simultanément constitué, dans la même perspective, un groupe de travail des élus en charge des politiques de jeunesse dans les sept villes. Ce groupe s'est réuni à deux reprises (soit deux journées complètes de réflexion). La douzaine d'élus participant à ce groupe de travail ont ainsi pu exprimer leurs opinions et leurs remarques sur le travail engagé et les thématiques abordées.

■ Le forum final

Au terme de cette recherche-action, RésO Villes et ses partenaires ont souhaité organiser un forum afin de réunir les jeunes, les différents professionnels qui travaillent en lien avec les questions de jeunesse et les élus. Cet événement a eu lieu le samedi 9 octobre 2010 à Lorient. Chacune des villes a été invitée à se présenter avec une délégation composée de :

- 10 jeunes âgés de 16 à 30 ans ;
- 10 professionnels (animateurs socioculturels, conseillers de mission locale, éducateurs de prévention, éducateurs sportifs, agents de collectivités territoriales...);
- 5 élus de collectivités territoriales et associatifs.

En plus de ces délégations, une dizaine de participants de l'État (DRJSCS Bretagne et Pays de la Loire et Injep).

Au final, environ deux cents personnes ont participé à cette journée qui a combiné des temps d'échange entre « groupes de pairs » et « groupes mixtes ». L'objectif du forum était de dégager des préconisations afin de débattre des résultats de ce travail et de tenter de proposer des pistes pour l'action en direction des jeunes adultes dans les quartiers populaires.

« Cahiers de l'action », mode d'emploi

Ce « Cahier de l'action » est une synthèse du travail de la recherche-action. L'intégralité des monographies de sites est téléchargeable sur les sites de l'Injep et de RésO Villes (*cf.* « Pour aller plus loin », p. 105).

Dans une première partie, deux textes théoriques, « Une jeunesse une et plurielle » de Chafik Hbila, et « La rue juvénile : chacun son "délire" » de Marwan Mohammed, éclairent la sociologie de la jeunesse des quartiers populaires.

Dans un deuxième temps, nous présentons l'analyse de quatre enjeux de politiques de jeunesse tels que dégagés *via* les études de terrain : la lisibilité des politiques, le rapport entre jeunes et institutions, l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à l'espace public.

Enfin, une troisième et dernière partie met en évidence des pistes pour la réflexion et l'action élaborées sur la base des débats du forum du 9 octobre évoqué plus haut, réunissant techniciens, jeunes et élus.

Ont participé au comité de pilotage des travaux : Bernard Bier, Injep ; Patrick Clermont, Ville de Quimper ; Frédérique Coquelet, DRJSCS Pays de la Loire, Loïc Frenay, Brest Métropole Océane ; Laurent Guinel-Justome, Ville de Nantes ; Éric Gutcknecht, Ville de Nantes ; Julie Guyomard, Ville de Rennes ; Jean-Jacques Guyon, Ville de Saint-Nazaire ; Chafik Hbila, RésO Villes ; Armelle Horiot, Ville de Brest ; Josaine Jousset, Ville d'Angers ; Michelle Laurent, Ville de Quimper ; Bénédicte Le Guay, Ville d'Angers ; Philippe Le Saux, Ville de Rennes ; Samuel Leproust, Ville de Lorient ; Luc Primard, DRJSCS Bretagne.

PRÉAMBULE

Une jeunesse une et plurielle

De la « galère » à l'insertion sociale : quatre processus d'agrégation

Les cinquante-cinq entretiens de jeunes réalisés dans les sept villes partenaires (Angers, Brest, Lorient, Nantes, Quimper, Saint-Nazaire et Rennes) ont permis de mettre en avant un certain nombre d'éléments sociologiques liés aux parcours de vie des jeunes des quartiers prioritaires. Si ces derniers rencontrent les mêmes difficultés que l'ensemble de la jeunesse contemporaine, il n'en reste pas moins qu'en proportion et en intensité, ils sont certainement plus durement frappés que les autres. Et au sein même de la jeunesse des quartiers populaires, on observe une multitude de composantes sociales, culturelles et économiques qui renvoient à autant d'inégalités entre les jeunes. Un des apports de cette recherche-action aura été justement de mettre en évidence cette complexité.

Durant ces deux années d'enquête, notre objectif a été de donner la parole aux professionnels pour mieux saisir, à l'aune de leurs expériences, les parcours de vie des jeunes. Mais nous avons aussi donné la parole aux jeunes eux-mêmes, afin qu'ils nous éclairent sur la façon dont ils vivent leur jeunesse dans leur quartier et qu'ils nous expliquent leurs expériences partagées. Appartenir à un groupe, c'est se trouver mobilisé par des liens incertains, fragiles, controversés et constamment fluctuants. Ce sont ces liens que nous voulions saisir pour comprendre qui sont les jeunes des quartiers.

Les entretiens de jeunes réalisés durant cette recherche-action, élaborés, entre autres, à partir de récits de vie et de présentations de parcours scolaires et professionnels (doublés de l'expertise des professionnels) nous auront permis de dégager quatre processus d'agrégation de jeunes. Cette typologie ne concerne pas simplement les jeunes des quartiers populaires, elle peut aussi bien s'appliquer à l'ensemble de la jeunesse contemporaine, mais la part de l'une ou l'autre de ces catégories peut varier selon les territoires.

■ Les jeunes insérés socialement

Les jeunes insérés socialement sont ceux qui jouissent d'une situation socio-économique stable (CDI, études supérieures valorisantes...). Leur principale force est d'avoir su se projeter dans l'avenir et d'investir assez tôt dans celui-ci.

Généralement, ces jeunes témoignent d'un attachement affectif à leur quartier en se distinguant toutefois des jeunes fragilisés. Certains de ceux qui y vivent encore se sont créés des réseaux de sociabilité, rendus possibles par leur travail ou leurs études, à l'extérieur du quartier, et ont rompu leur lien avec celui-ci et avec les jeunes qui y sont « enfermés », dans le but d'acquiescer un nouveau statut social.

Ces jeunes ne sont pas demandeurs d'accompagnements spécifiques dans le cadre d'une politique de jeunesse. Pleinement autonomes et indépendants, ils sont perçus comme de jeunes adultes ayant acquis un certain nombre d'attributs qui caractérisent l'âge adulte.

Jeunes ressources, ils peuvent assumer un rôle de catalyseur au sein de la jeunesse du quartier, s'ils y vivent encore, pour construire des projets et susciter des envies nouvelles auprès des plus jeunes.

Ils sont perçus comme des exemples de réussite par leurs cadets. Toute la question est de savoir si, d'une part, leur poids est suffisamment fort pour qu'ils soient porteurs d'une offre et si, d'autre part, ils souhaitent s'investir pour l'institution dans la vie sociale du quartier, en sachant que leur départ est fort probable.

■ Les jeunes en voie d'insertion sociale

Les jeunes en voie d'insertion sociale se projettent dans l'avenir avec la capacité d'élaborer un projet de vie, par exemple les étudiants ou les jeunes en formation qui savent où ils vont et ce qu'ils feront. Autonomes, ils n'ont plus qu'à conquérir leur indépendance financière et matérielle. En attendant, ils vivent encore chez leurs parents et peuvent être amenés à jouir de l'offre de loisirs proposée dans le quartier.

■ Les jeunes victimes de la précarité

Ce public renvoie à une très large partie des jeunes dans un quartier. De très faible niveau scolaire (niveau IV ou niveau V), voire sans qualification pour beaucoup, ils peinent à trouver la stabilité sociale et professionnelle qui leur permettrait d'être adultes et indépendants une fois pour toutes. Ils parviennent difficilement, sinon pas du tout, à se projeter dans l'avenir. Leurs demandes s'inscrivent très souvent dans l'immédiateté et l'urgence.

Victimes de la précarité, ils sont fortement dépendants du travail en intérim ou des opportunités du moment offertes par la conjoncture économique. Par exemple, lorsque le tissu industriel de la région rennaise se porte bien, ils se voient embauchés massivement dans le cadre de missions d'intérim. À l'inverse, dans une conjoncture économique morose, telle que la crise que nous traversons, ils sont les premiers touchés.

Ces jeunes relèvent typiquement du public suivi par la mission locale, la prévention spécialisée ou autres institutions engagées dans l'accompagnement des jeunes en difficulté. Ces professionnels s'efforcent de leur trouver un emploi et de les doter de différents outils (formations...) afin qu'ils s'adaptent à la norme sociale d'une part, et aux besoins du marché d'autre part.

Ils peuvent s'adonner à des trafics illicites dans les périodes de difficultés financières pour accéder à un revenu. Leur visibilité dans le quartier est corrélée à leur situation du moment. S'ils ne travaillent pas, ils passent un maximum de temps dans l'espace public ou dans les lieux d'accueil et de loisirs.

■ Les jeunes « galériens »

Cette expression caractérise des « jeunes des quartiers » ; elle a été reprise et mise au goût du jour par François Dubet³, les jeunes « galériens » sont ceux qui vivent une rupture sociale douloureuse. En difficulté pour se projeter dans l'avenir, ils sont aussi fortement enclavés dans le quartier. Il s'agit de jeunes qui ont échoué à l'école et qui ne disposent pas du capital social et culturel requis par la société pour s'y insérer aisément.

Les « galériens » passent énormément de temps dans l'espace public, dans les cages d'escalier, les caves ou autres, et n'ont plus aucune notion du

³DUBET F., *La galère, jeunes en survie*, Fayard, Paris, 1987.

temps professionnel et institutionnel. Ils peuvent squatter un hall d'immeuble jusque très tard dans la nuit et se lever en fin de matinée ou en début d'après-midi.

Ils se sont recréé un univers qui leur est propre et n'ont plus beaucoup de contact avec les institutions. Pour accéder à des revenus, ils sont fortement tributaires de l'assistantat public et peuvent s'adonner au trafic de cannabis.

Bien entendu, les typologies présentées ici sont certes des tendances qui se sont dégagées de l'observation et des entretiens effectués tout au long des deux mois d'enquête, mais plus que cela, elles relèvent d'invariants sociologiques que nous avons retrouvés dans toutes les villes. Ce sont des processus d'agrégation communs à l'ensemble des quartiers prioritaires, quelle que soit la ville. Cependant, ces processus d'agrégation ne sont jamais figés. Il ne s'agit en aucun cas d'enfermer les jeunes dans l'une ou l'autre de ces figures sociologiques. Bien au contraire, tout notre propos consiste à dire qu'il n'existe aucun groupe préétabli. Comme nous le verrons plus loin, les jeunes « naviguent » entre ces différentes situations au gré de leur parcours de vie. À travers ces processus d'agrégation, c'est la question de l'insertion sociale du jeune qui est posée.

	Angers	Brest	Lorient	Nantes	Quimper	Rennes	Saint-Nazaire
Population totale ⁴	151 108	142 722	58 135	283 025	63 961	207 922	68 522
Population des 15-24 ans ⁵	34 251	27 248	8 777	57 384	9 595	52 189	8 924
Part des 15-24 ans dans la population totale	22,6 %	19 %	15 %	20,2 %	15 %	25,1 %	13 %
Quartiers classés en politique de la ville	Belle-Beille, Monplaisir, Verneau-Capucins, La Roseraie, Deux, Croix/Banchais, Les Justices, Saint-Jacques	Pontaneze, Keredern, Recouvrance, Saint-Pierre, Bellevue	Kervénane, Bois du Château, Frébault	Bellevue Bourderies, Dervallière, Breil Malville, Nantes nord, Port-Boyer, Halvèque, Bottière, Malakoff, Clos Toreau	Penhars-Kermoyan	Maurepas, Villejean, Le Blosne, Bréquigny, Cleunay,	Avalix, La Bouletterie, Tréballe, La Chesnaie Petit Caporal
Population totale vivant dans les quartiers ⁶	22 836	8 726	7 654	31 572	5 109	42 627	16 852
Part des moins de 25 ans ⁷	40,3 % contre 38 % pour la commune	38,2 % contre 34,3 % pour la commune	36,7 % contre 30,4 % pour la commune	39,3 % contre 34,8 % pour la commune	36,4 % contre 31,3 % pour la commune	38,2 % contre 37 % pour la commune	37,4 % contre 31,2 % pour la commune

⁴/Cf. Insee, *Chiffres clés 2007*, www.recensement.insee.fr

⁵Nous n'avions pas d'indicateurs concernant les 16-25 ans pour l'ensemble des sept villes et avons donc retenu celui des 15-24 ans qui relève d'un découpage de l'Insee.

⁶/Cf. Insee, *Chiffres 2006*, chiffres les plus récents disponibles à l'Onzus (Observatoire national des zones urbaines sensibles) : <http://sig.ville.gouv.fr>

⁷/Cf. Insee 1999 *via* les chiffres les plus récents de l'Onzus.

Quelques invariants sociologiques

Après avoir présenté ces quatre processus d'agrégation, nous allons maintenant dégager quelques caractéristiques communes à tous ces jeunes, quelle que soit la ville : on pourrait parler d'invariants sociologiques.

■ La fierté d'appartenir à son quartier

La première des spécificités saisissables à la rencontre des jeunes des quartiers est précisément cette fierté, voulue ou subie, d'appartenir au quartier, à son quartier. Celui-ci confère une identité que les jeunes revendiquent largement dans leurs rapports sociaux. Lieu d'une expérience de vie faite de bons souvenirs d'enfance comme lieu d'une assignation faite d'exister dans d'autres champs, le quartier concentre en lui toutes les facettes identitaires des jeunes. C'est ce que nous explique ce professionnel⁸ de Brest :

« Existe-t-il des spécificités des jeunes des quartiers ? »

Sans nul doute, je réponds oui. Je suis ici depuis deux ans dans le quartier, avant j'avais travaillé pendant cinq ans dans une autre ville de la CUB [communauté urbaine de Brest] mi-urbaine mi-rurale qui n'a rien à voir avec les quartiers. La réalité quand on arrive c'est la façon de parler, l'appartenance au quartier qui est importante, ce qui est positif dans un premier temps, mais on s'aperçoit vite que c'est à double tranchant parce que les jeunes apprennent à vivre leur quartier, s'y impliquer et tout ça, mais c'est aussi une forme d'exclusion. C'est leur quartier et trop d'appartenance au quartier les empêche à un moment ou un autre de s'ouvrir vers les autres équipements, les autres activités qui se situent ailleurs parce qu'ils veulent tout faire dans le quartier en y restant entre eux. Après, il y a une compétition malsaine. Quand on fait des tournois, c'est tout de suite la compétition entre quartiers, la compétitivité entre les quartiers et ça peut devenir très rapidement source de conflit. » (Extrait d'entretien avec un responsable de secteur jeunesse d'un équipement socioculturel.)

Dans cette appartenance au quartier se joue la question de l'identité, variable selon deux catégories de jeunes : d'une part, ceux qui sont en capacité de s'affranchir de leur appartenance au quartier en épousant d'autres identités qu'ils se sont construites en accédant à de nouveaux réseaux sociaux, culturels et économiques, en dehors du quartier et, d'autre part, ceux qui ne parviennent pas ou peu à se défaire de cette identité de quartier.

Cette capacité d'endosser de nouvelles identités renvoie à la capacité que l'on a eu de s'affranchir de son environnement immédiat pour embrasser de nouveaux univers sociaux. Dans les entretiens réalisés, les professionnels mettent clairement en avant ces deux catégories de jeunes, même si ce dualisme peut paraître à première vue réducteur.

Nous pouvons nous autoriser à penser, à partir des récits des jeunes et des professionnels, qu'une large partie des jeunes se heurte à une faible capacité à produire ces identités exogènes à la vie de quartier afin de pouvoir réaliser l'expérience de l'altérité. Ces jeunes sont souvent décrits par les professionnels qui les côtoient comme « moins riches culturellement » que les jeunes qui sortent de leur quartier et accèdent aux réseaux. Les causes avancées sont souvent celles de la ghettoïsation sociale et de la paupérisation de ces populations comme l'explique ce professionnel :

« Pour moi la différence n'est pas au niveau de la jeunesse en tant que telle, mais au niveau du vécu des jeunes, de leur évolution, ils sont effectivement différents des autres jeunes. Par rapport à mon expérience, je dirais que ce sont des jeunes qui ne

⁸Pour des raisons d'anonymat nous n'avons pas précisé l'identité des professionnels rencontrés.

connaissent pas grand-chose. Ce sont des jeunes qui ne connaissent que ce qui se passe dans le quartier alors que, dans la vie, on apprend en bougeant. Ce sont des jeunes qui restent enfermés sur eux-mêmes. Même s'ils sortent pour aller traîner dans le centre-ville, leur vie s'arrête quand même au quartier et ils sont moins tolérants que des jeunes qui ont l'habitude de partir en voyage et de voir autre chose.

Quelles sont les causes de cet enfermement ?

C'est la précarité, c'est la paupérisation de la population, le chômage élevé. C'est dû au fait que ces gens-là [les plus pauvres] ont été rassemblés au même endroit. » (Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel.)

Dès lors, toute la question est de savoir comment certains jeunes ont réussi à opérer cette conversion d'un univers social à un autre (ou à d'autres) quand d'autres « se sont échoués » dans le quartier ? Pour répondre à cette interrogation, il est nécessaire de reprendre les étapes clés des parcours de vie des jeunes depuis la scolarité jusqu'à l'insertion professionnelle, ce que nous ferons dans cet ouvrage.

À l'aune des entretiens et des observations que nous avons réalisés, nous pouvons dégager trois entités sociologiques étroitement corrélées :

- des déficits dans la transmission familiale d'un certain nombre de valeurs et de capitaux ;
- une scolarité vécue difficilement ;
- une insertion professionnelle douloureuse⁹.

■ Une difficulté scolaire qui puise sa source dans l'environnement immédiat

À l'origine, les déficits de transmission au sein de la famille

Les professionnels, acteurs de terrain et institutionnels, relèvent que les jeunes des quartiers rencontrent plus de difficultés et échouent plus que les autres¹⁰ à l'école. La principale raison à cela réside, d'une part, dans les faibles ressources disponibles dans l'environnement immédiat des jeunes et, d'autre part, dans la différence des ressources intégrées (*l'habitus*¹¹) au regard de celles imposées par les normes¹² sociales. Dans cet environnement immédiat, la famille doit jouer un rôle prépondérant en transmettant aux enfants un maximum de ressources pour faire face aux exigences de la scolarité. Ces ressources s'apparentent aux trois capitaux, culturel, social et économique¹³.

Plus la disponibilité et la transmission de ces trois capitaux au sein de la famille sont grandes, plus l'enfant disposera des ressources nécessaires pour vivre sa scolarité, et inversement. Ainsi, sur le plan culturel, un enfant qui est sensibilisé très tôt à la lecture avec des parents qui lui lisent des histoires le soir avant de se coucher, ou qui l'emmènent à la bibliothèque, un enfant qui bénéficie très tôt des pratiques culturelles en se rendant régulièrement au cinéma, des pratiques sportives en allant à la piscine..., le tout dans un environnement économique et social sans trop de difficultés, aura développé un ensemble de dispositions durables et transposables qui lui rendront familier tout ce que le système scolaire exige.

Autrement dit, l'enfant aura constitué un *habitus* adapté aux normes sociales et culturelles valorisées par l'École.

Or, les entretiens réalisés avec les professionnels et l'analyse des différents diagnostics réalisés par les Villes dans le cadre de leur Cucs nous montrent que les enfants issus des quartiers parviennent difficilement à intégrer ces normes.

⁹Nous aborderons cette thématique plus loin dans le chapitre « Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes », p. 69.

¹⁰Désormais, lorsque nous utiliserons cette expression, « les autres », ce sera pour désigner les jeunes qui ne sont pas issus des quartiers dans leur globalité : jeunes du centre-ville, des communes périphériques...

¹¹Pierre Bourdieu définit l'*habitus* comme un ensemble de dispositions acquises (gestes, pensées, manières d'être...) et incorporées devenues inconscientes.

¹²Nous entendons par norme les règles de comportements explicites et implicites imposées socialement et collectivement.

¹³BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Éditions de Minuit, Paris, 1980.

Pour les professionnels et les jeunes rencontrés, il ne s'agit en aucun cas de postuler que les familles se désintéressent de la scolarité de leurs enfants, mais plutôt d'envisager ce phénomène à l'aune de la priorité qu'elles en font et de la capacité qu'elles ont à accompagner leurs enfants.

À cela plusieurs raisons :

- la famille doit faire face à un certain nombre de difficultés sociales et économiques, qui rendent difficile le suivi de la scolarité des enfants dans la sérénité ;
- les parents ont eux-mêmes entretenu des rapports difficiles avec l'école, il leur est donc difficile de transmettre les fondamentaux à leurs enfants ;
- une fratrie trop nombreuse peut empêcher les parents d'exercer un suivi et un contrôle rigoureux sur le parcours scolaire de chaque enfant ;
- des familles sont issues de l'immigration. Même si nous restons réservés sur ce constat, nous pouvons toutefois observer que les familles populaires issues de l'immigration maghrébine et subsaharienne sont susceptibles de ne pas disposer, pour beaucoup d'entre elles, des normes sociales et culturelles idoines à celles requises dans l'enseignement public français, du fait de leur parcours ou de leur milieu social d'origine. C'est ce que nous explique ce jeune :

« C'est pas pour nous jeter des fleurs mais, depuis notre enfance [lui est en bac pro comptabilité], on n'a pas nos parents derrière qui peuvent nous suivre scolairement. C'est pas comme le Français de souche, on va dire, où il y a un parent qui suit toute la scolarité. Nous c'est l'inverse, on est seul face à notre scolarité. C'est ça le problème.

C'est ce qui fait la différence à l'école tu crois ?

En bonne partie quand même. Les parents suivent pas forcément les devoirs et on est un petit peu délaissé ; et puis on est jeune, surtout en primaire, on a besoin de quelqu'un pour nous booster.

Dans les familles maghrébines, les parents ne savent pas forcément lire et écrire, mais elles sont réputées pour être sévères et intransigeantes envers leurs enfants ?

Peut-être, si, sévérité et tout, mais c'est des paroles qui valent rien, à moitié parce qu'ils savent pas vraiment ce qu'on fait, ils comprennent déjà mal le français. On peut leur dire : "Ouais j'ai fait mes devoirs", alors qu'ils sont pas H24 [24 heures sur 24] derrière, ils vont pas aux réunions parents-enfants donc ils savent pas de quoi on parle. » (Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans en bac pro comptabilité.)

- des établissements scolaires difficiles ont un fort *turn over* des professeurs et, comparative-ment un manque de moyens ;
- les enseignants ont des représentations négatives sur la capacité des jeunes à réussir des études : nombreux sont les jeunes à avoir dénoncé le manque d'espoir placé en eux par une large partie du corps enseignant. C'est ce que nous décrit ce jeune de 25 ans aujourd'hui enseignant.

« Ton père a fait quoi comme travail ?

Il a fait maçonnerie, il a fait couvreur, et il a fait menuisier. Donc, ça reste dans le monde ouvrier. *Comme quoi, il n'existe pas de déterminisme social* [le jeune est en master et réalise un parcours brillant : IUFM...]. *Même si le père est maçon, on peut quand même prendre l'ascenseur social...*

Oui mais il y a quand même une phrase en sociologie qui dit que "l'école est un outil de reproduction sociale" [Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron] et je dirais que c'est complètement vrai parce que moi j'ai galéré à l'école. Moi, les profs ils ont voulu me mettre en 4^e techno, après la 4^e techno ils ont voulu me mettre en BEP, pourtant j'étais premier de la classe. Et quand j'ai eu le bac, j'ai demandé mon dossier scolaire, c'était dit qu'arrivé au bac, j'aurais pas le bac ! Une petite anecdote : moi je travaille au lycée où j'ai été formé, un moment je m'assois à la cantine et je

m'assois à côté d'une ancienne prof, elle me dit: "Qu'est-ce que tu fais là? T'es au Greta en formation?", ben non, je suis comme vous. Là, elle a fait des yeux comme quoi c'était pas possible. Donc, je dirais que l'école ça aide pas. Honnêtement, et ça je le sens même à l'IUFM, les gens ils ont des représentations sur les ZEP, sur plein de choses, qui correspondent pas du tout à la réalité.

Moi quand je dis que je suis en histoire, les gens me regardent comme ça. Mais même les jeunes. Moi j'ai été à Bellevue [quartier de Nantes] en stage [IUFM] tout un mois et les jeunes me disaient: "C'est la première fois qu'on voit un prof arabe en histoire." Ils voient des profs arabes en maths de temps en temps et puis c'est tout. Ils étaient étonnés, pourquoi? Parce que la société française, elle nous inculque ces représentations qui sont complètement fausses et vraiment c'est du n'importe quoi. Du coup, c'est plus dur pour quelqu'un comme moi de finir ses études que quelqu'un qui est d'une classe moyenne, ou qui s'appelle Xavier. » (Extrait d'entretien avec un jeune enseignant de 25 ans.)

Des parcours scolaires souvent contraints

Dans les sept villes, une grande majorité des jeunes nous a fait part de parcours scolaires non choisis. Par exemple, sur la dizaine de jeunes que nous avons rencontrés à Rennes, plus de la moitié est passée (ou va passer) par le bac STG¹⁴. Dans cette ville, nous n'avons rencontré aucun jeune s'étant engagé dans un bac général, même si certains ont pu l'envisager.

Une des jeunes rencontrées dans un îlot pavillonnaire d'un quartier rennais est entrée dans une filière littéraire après être passée par le collège du quartier. Elle nous a expliqué la différence de culture qu'elle a pu vivre au contact des élèves extérieurs au quartier.

«Au collège, ce qu'on entend dire, c'est qu'on part déjà avec un handicap après avoir été aux Chalais [collège du quartier]. Ce qu'on entend souvent c'est que les gens disent "C'est un petit collège de ZUP". Et même, on arrive à Bréquigny au lycée (moi quand je suis arrivée, j'étais en section euro[épéenne]), et j'ai très mal vécu ma seconde. C'était vraiment l'élite et je ne m'entendais pas du tout avec ma classe. J'arrivais des Chalais et j'étais avec des gens super ouverts et différents, et je me suis retrouvée avec l'élite et je l'ai mal vécu.

La classe européenne, c'est ce qui différencie les élèves un peu... Et tu étais la seule du quartier?

Non, il y en avait quelques-uns des Chalais quand même qui ont été pris. Mais moi, je me sentais vraiment à part et je n'ai pas très bien vécu ma seconde européenne. Enfin, c'est mieux cette année, mais bon. » (Extrait d'entretien avec une jeune de 19 ans.)

Plusieurs raisons peuvent expliquer le tropisme des jeunes des quartiers vers la filière STG. La première est certainement liée à l'orientation voulue par un certain nombre d'enseignants; selon les jeunes que nous avons rencontrés, les enseignants auraient tendance à vite brandir la voie professionnelle, ou technologique pour les mieux lotis, dès lors qu'il s'agit des jeunes issus d'un quartier populaire. Néanmoins les jeunes reconnaissent également leurs défauts, notamment le manque de rigueur dans le travail pour beaucoup d'entre eux et la dissipation pour d'autres.

Ces choix d'orientation par défaut vont, par voie de conséquence, jouer un rôle déterminant dans le rapport à la scolarité des générations futures. En effet, dans chaque milieu social, chaque jeune use de ses réseaux, de ses connaissances et de ses contacts pour s'informer des choix possibles quant à l'orientation scolaire. Plus que de simples informateurs, les aînés se montrent en réalité des exemples pour les plus jeunes du quartier. Ainsi, plus il y a de jeunes à avoir échoué scolairement ou emprunté certains types de voie, plus on a, statistiquement, la chance de voir les générations futures

¹⁴STG: sciences des techniques de gestion, ce bac a succédé au bac sciences et technologies tertiaires (STT).

s'engouffrer dans ces mêmes parcours par le jeu de l'identification. S'agit-il d'une reproduction sociale ? Il faut croire que oui. L'échange avec un jeune sur ce sujet en traduit bien l'esprit :

« Ça se passe comment la scolarité quand tu es dans un quartier ?

Ah ! Ça se passe bien ! C'est juste que dans les quartiers, il y a tellement de gens au chômage, tellement de mecs qui font rien. En même temps, ils ne font rien mais tu les vois bien ! Tu vois ce que je veux dire. C'est vrai les gens dans leur tête ils disent. "C'est vrai, l'école ça ne sert à rien..." Tu vois ce que je veux dire ou pas ? Dans les quartiers, tout le monde aurait un boulot : tout le monde suivrait l'école. Normal non ? Tout le monde dirait : "Je vais faire comme les grands". Si tout le monde est à l'école, s'il n'y avait pas de chômage... Mais si un mec sur quinze, il est là et ne travaille pas, tout le monde va dire : "Ah, il ne travaille pas, regarde-le, lui, et tout." Alors que maintenant, quand un mec ne travaille pas, c'est normal : "Ah t'as arrêté l'école ! Ouais bienvenue mec, c'est bien, cool !" » (Extrait d'entretien avec un jeune de 21 ans.)

Finalement, rares sont les jeunes à avoir réalisé un parcours scolaire choisi. Tout se passe comme s'il existait une fatalité que l'on a retrouvée chez la quasi-totalité des jeunes rencontrés : « Au début je voulais faire X, mais comme c'était pas possible à cause de Y, je me suis retrouvé en Z, mais ça me plaît pas. »

En outre ces témoignages montrent qu'ils rencontrent plus de difficultés que les autres jeunes dans leur parcours scolaire. Cela ne peut que rendre plus difficile leur insertion professionnelle...

Les désillusions des jeunes ayant réussi se transforment en absence d'espoir pour les plus jeunes

Les explications de l'échec scolaire des jeunes ne sont pas seulement à chercher du côté de la famille et de l'environnement du quartier. Il existe de nombreux jeunes qui ont réussi à réaliser des études mais dont l'insertion sociale et professionnelle est située bien en dessous de leurs investissements scolaires :

« Les parents nous l'ont toujours dit : "Travaille à l'école, ne finis pas comme moi." Mais quand, au final, ces mêmes enfants ont suivi un cursus scolaire, parce qu'il y en a qui réussissent, on parle souvent de ceux qui réussissent pas mais y en a qui réussissent, ceux qui réussissent ils terminent à l'usine. Donc, tu vois, y a aussi cette incompréhension de se dire : mon père me disait pendant des années : "Travaille !", je l'ai fait parce que j'étais en capacité, j'étais peut-être en avance sur le reste de cette jeunesse. Mais aujourd'hui voilà, le résultat est le même. Et moi j'en vois, tu sais dans chaque quartier t'as tout le temps une place populaire où les jeunes se regroupent. Moi j'en vois qui ont des niveaux bac +5, bac +6, à fumer des joints, [choqué] fumer des joints !

Ils n'ont pas trouvé l'ouverture ces jeunes-là ?

L'ouverture ils l'ont cherchée. Je veux dire : ils ont les outils aujourd'hui pour qu'on puisse leur donner accès à tout ça. Et tu vois, en termes d'image, les répercussions que ça peut avoir sur la génération qui monte. Mais oui elle est désastreuse !

Celui qui essaierait de faire des études, ben voilà dans son entourage c'est : "Te prends pas la tête, tu veux finir quoi ? Médecin ? Arrête tes conneries ! Reviens sur terre !" Et aujourd'hui c'est comme ça. C'est des répercussions. Et là on parle d'un exemple, aujourd'hui ces exemples-là ils sont multipliés par 100-200 ! Ça a un impact direct sur la population qui monte. C'est-à-dire que la génération de nos parents qui nous motivait pour aller à l'école, quelle motivation on va pouvoir transmettre, nous, à nos enfants et à la génération qui monte ? Quand on sait aujourd'hui qu'on a échoué, quand on sait qu'il y a de plus en plus de discriminations, d'exclusions mais que tout ça c'est pas dit. Je veux dire, officiellement, "Liberté, Égalité", ça n'existe pas aujourd'hui dans les quartiers..." » (Extrait d'entretien avec un jeune de 28 ans.)

Ainsi, lorsque les premières générations d'immigrés sont arrivées en France, nous explique-t-il, bien que leur priorité ne fût pas forcément l'École, elles ont malgré tout poussé leurs enfants à réussir leur scolarité et réaliser des études. Or, l'échec des nombreux jeunes qui ont joué le jeu et qui se retrouvent aujourd'hui déclassés se transforme en désillusion et, pour les plus jeunes, en absence d'espoir.

■ La mobilité

La grande majorité des jeunes et des professionnels que nous avons rencontrés s'accordent à dire qu'il n'existe pas de frein à la mobilité dans les quartiers, entendue au sens « physique » du terme (déplacements dans la ville, en dehors...). D'ailleurs, aujourd'hui, les quartiers dans les villes du Grand Ouest sont largement désenclavés et plutôt bien desservis en transport urbain.

Mais la mobilité ne peut être envisagée sous le seul angle de la mobilité physique. Un jeune peut disposer de tous les moyens de déplacement sans pour autant sortir du quartier. La mobilité relève bien d'un processus à la fois symbolique et culturel qui englobe la capacité d'un jeune à entrer dans des identités nouvelles, ou du moins différentes de celles de son environnement immédiat.

Toute la question est donc de savoir si les jeunes des quartiers sortent de leur quartier ou si, au contraire, ils y restent enfermés, cloisonnés. La diversité des réponses qu'a suscitées cette question laisse apparaître une réalité complexe quant à la mobilité des jeunes des quartiers prioritaires : le facteur de mobilité dépend largement de l'accès aux réseaux sociaux, autrement dit aux finalités qui incitent à quitter le quartier. En outre, les normes créées dans le quartier ne sont pas toujours transposables dans des univers sociaux et culturels hors quartier. Enfin et surtout, la prééminence des groupes de pairs dans les modes de vie des jeunes impactent largement leurs aspirations quant à la manière de vivre la ville.

Cette mobilité doit donc être pensée comme mobilité physique, culturelle et sociale.

■ La force du groupe de pairs : une expérience de vie commune

Un des éléments les plus marquants mis en évidence lors des entretiens réalisés avec les jeunes des quartiers demeure sans aucun doute la force des groupes de pairs et la pression exercée par ceux-ci sur leurs parcours de vie. La plupart des jeunes vivent en groupe, agissent avec le groupe et pensent par le groupe. Ce sont des relations d'amitié fortes qui les réunissent au sein de ces groupes qui constituent également, pour eux, des garde-fous face aux représentations du monde extérieur. Aussi, pour des jeunes marqués par l'échec, les pairs sont souvent moins de véritables amis que des « compagnons de galère et d'infortune ».

Pour beaucoup de jeunes, point de salut en dehors du groupe. En saisissant leurs propos, nous comprenons mieux cette reproduction des pratiques culturelles qui veut que les jeunes réalisent le même parcours scolaire – par exemple la quasi-totalité en STG ou en filière professionnelle au lycée – ou exercent les mêmes passions. Beaucoup répondront à cela que cette réalité n'est pas propre seulement à la jeunesse populaire. En effet, un jeune sollicite d'abord des membres de son environnement proche pour des conseils, juge les possibilités et les impossibilités à l'aune des exemples de réussite et d'échec présents dans le premier cercle de son réseau social. Or, plus celui-ci sera riche et étoffé de parcours de qualité, plus le jeune s'autorisera à élargir ses champs d'action. Cela vaut pour tous les milieux sociaux, certainement. Mais rares sont les jeunes à mettre en avant de façon aussi forte et déterminée cette prééminence du groupe, parfois jusqu'à relayer tout particularisme et tout individualisme au

second plan. Ainsi, le groupe de pairs représente bien plus que la somme des individus, bien plus encore également qu'une simple juxtaposition de personnalités. Le groupe s'apparenterait presque à une entité spécifique à saisir comme telle : constituée de son identité, de ses valeurs, de ses représentations sociales et de ses modes de vie.

Grâce aux entretiens approfondis, nous avons bien saisi l'ampleur du message qu'un grand nombre de professionnels n'a cessé de diffuser : un jeune qui souhaite réussir ou qui se trouve en situation de réussite (scolaire, professionnelle...) doit être en capacité de rompre avec le groupe de pairs dans le quartier, avec ce qui le lie par une histoire générationnelle, sociale et territoriale à lui, sinon définitivement, au moins momentanément.

Le groupe produit de l'identité collective. Il s'agit bien, en cela, d'un groupe d'appartenance identitaire. Dans ce cadre, nous rejoignons le constat réalisé par Joëlle Bordet, au cours d'un travail mené à Rennes, selon lequel ce que vit la génération aînée représente pour les plus jeunes un repère d'identification central et, en ce sens, « soutenir des jeunes adultes, c'est ouvrir la voie aux plus jeunes ».

Des jeunes qui souffrent d'un déficit d'estime de soi, d'un manque de confiance en eux se réfugient derrière le groupe et les normes qu'il produit, délibérément ou inconsciemment. Beaucoup de jeunes nous en ont parlé spontanément et se disaient surpris par notre réaction face au poids du groupe dans les modes de vie des jeunes. Certains en ont même profité pour réinterroger cela.

Ce vécu en groupe ne peut s'analyser sans remettre en perspective le mode de vie des habitants des quartiers. Dans un quartier rennais où nous avons enquêté, le brassage ethnique et culturel a toujours été de rigueur. Les populations issues de l'immigration, dont le pourcentage est nettement supérieur à la moyenne rennaise, y ont développé des modes de vie « communautaires » – et non « communautaristes » – propres à une vie de village. Il s'agit de liens d'entraide et de solidarité.

Ces phénomènes communautaires s'accompagnent d'une limitation du champ des possibles pour le jeune. Car si le groupe procure confiance et rassure, il n'en reste pas moins qu'il enferme et contraint considérablement.

« Est-ce que les jeunes sortent facilement du quartier ? »

C'est difficile à dire. En groupe oui, ils sortent. Ils peuvent sortir avec des amis, partir à Nantes, faire du shopping tout ça, mais tout seul c'est difficile quand même. Parce qu'en fait, on a du mal à prendre des initiatives nous-mêmes. En groupe, c'est plus rassurant. Partir tout seul, ça demande plus de responsabilité.

« Mais est-ce que le groupe, du coup, ne limite pas vos champs d'action ? »

Si, et en plus quand on sort en groupe, ça renforce les stéréotypes dans le regard des gens. On est turbulents... Mais moi je dépends pas des gens, je prends des initiatives tout seul. » (Extrait d'entretien avec un jeune de 20 ans.)

La mobilité représente certainement le premier indicateur de la force du groupe de pairs dans le sens où elle s'observe facilement. Elle est d'ailleurs toujours brandie comme illustration par les professionnels qui souhaitent mettre en avant le poids du groupe dans leurs propos :

« Quand ils sortent du quartier de toute façon ils partent en groupe. Le jeune ne va jamais partir tout seul. C'est peut-être la peur de la ville, et puis ils se sentent aussi plus forts à cinq ou six. Seul, le jeune ne partira jamais en ville. Il va partir toujours à cinq-six parce que voilà, il est dans son groupe, il se sent protégé, il est bien. Des fois, il dit : "Les gens de la ville, ce n'est pas les mêmes que moi." Par contre, eux quand ils s'identifient aux gens de la ville, ce n'est pas les mêmes que ceux qui habitent dans les quartiers. Il se trouve que, pour eux, il y a une différence. Elle est cultu-

relle, elle est sociale. La ville, c'est la réussite, c'est les riches. Quand des fois tu leur dis "il y a des logements sociaux en ville", ils ne te croient pas. Pour eux, non c'est dans les quartiers, dans la périphérie. La ville voilà c'est super bien.» (Extrait d'entretien avec un travailleur social.)

La mobilité par le groupe est certainement la face la plus visible d'une réalité beaucoup plus complexe. Tout se passe comme si chacune des aspirations des jeunes était soumise au verdict du groupe. Si un jeune souhaite mettre en œuvre un projet, il doit préalablement s'acquitter du « qu'en pensera-t-on dans le quartier, dans le groupe ? » Parce que les groupes de pairs produisent des normes, il apparaît difficile pour un jeune de s'en détacher. Ce phénomène est partagé par l'ensemble d'une classe d'âge¹⁵, mais touche plus fortement les jeunes qui sont dans des situations de fragilité ou d'exclusion. Se lancer dans une activité nouvelle nécessite un élan du groupe, son approbation informelle. Bref, une aspiration ne doit pas se trouver en décalage par rapport aux normes produites et générées par le groupe :

« Et puis nous, en fait, on aime bien... [cherche ses mots]. Quand il y a une personne qui va – enfin nous, c'est ça en fait, on ne veut pas aller tout seul – il faut attendre que tout le groupe y aille, après tout le monde peut y aller.

Alors, comment tu expliques ça ?

À force d'être toujours restés entre nous, je ne sais pas en fait (pour moi après c'est mon avis), mais on est un peu flemmard. On ne veut pas faire les choses nous-mêmes, on veut attirer tout le monde pour que tout le monde vienne avec nous pour faire les choses.

Donc tu ne peux pas te séparer d'un groupe d'amis ?

Je pourrais me séparer, mais, si je peux les ramener, je les ramènerai... » (Extrait d'entretien avec un jeune de 18 ans.)

Le groupe, par les normes qu'il construit (culturelles, identitaires, vestimentaires...), produit en retour, par interactions, des représentations sociales des jeunes dans l'ensemble de la population, qui peuvent participer à leur stigmatisation.

« Quand il y a trois-quatre rebeus qui arrivent ou trois-quatre renois, ils passent pas. Moi je suis déjà allé à Londres et j'ai pas du tout senti la même mentalité, là-bas je rentrais trop facilement dans les boîtes. C'est pas comme la France, c'est plus cosmopolite, plus mélangé, tu peux sortir tranquille, tu ressens pas le regard suspect de l'autre quand t'es dehors. Ici, quand on est trois-quatre, ou quatre-cinq, on marche tranquille, on fait pas chier les gens, mais on sent tout de suite les regards, quand on entre dans les magasins et tout ça. Après, comme je disais, nous aussi on fait pas d'effort, on est là en ville, on braille, on se fait remarquer, même notre manière de s'habiller, c'est sûr que ça crée de la méfiance quand les gens nous voient. J'ai remarqué quand je suis tout seul ou avec un seul mec, ça passe beaucoup mieux. » (Extrait d'entretien avec un jeune de 20 ans.)

En somme, tout intervenant dans un quartier doit bien mesurer cette réalité que constitue le groupe d'appartenance. La sempiternelle question du travail « sur l'individu ou le collectif » mérite en cela des réponses plus complexes et plus nuancées. Nous saisissons bien ici le lien étroit qui peut exister entre un individu et un groupe. Parce que le groupe façonne et génère l'individu.

■ Les pratiques culturelles des jeunes : « Je consomme donc je suis » ?

Pour l'ensemble de la jeunesse contemporaine, l'intégration sociale et la participation à la vie sociale passent par la capacité à être partie prenante de la société de consommation. Dans une société d'« hyperconsommation », la participation des jeunes à la vie de la Cité passe moins par un investissement des sphères politiques et

¹⁵PASQUIER D., *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Autrement, Paris, 2005.

associatives que par un rapport à la consommation. Comme l'explique Gilles Lipovetsky¹⁶, dans un temps où les traditions, la religion, la politique sont moins productrices d'identité centrale, la consommation se charge de mieux en mieux d'une nouvelle fonction identitaire.

Ce constat peut être nuancé. Pour les jeunes des quartiers, les groupes de pairs et les modes de vie « communautaires » jouent un rôle dans leur construction identitaire qui ne saurait donc se réduire à une question de consumérisme, sans attache sociale et culturelle collective.

Il n'en reste pas moins que cette relation à la consommation apparaît tout aussi importante. Pour beaucoup d'entre eux, exister ce n'est pas « exister politiquement » mais plutôt « exister en consommant ». Consommer traduit une participation à la société. Le goût prononcé des jeunes des quartiers pour certaines marques et certains styles vestimentaires permet, il est vrai, de les différencier et de les classer comme le font les professionnels en mettant en avant le style vestimentaire parmi les principaux vecteurs de l'identité « jeune de quartier » (capuche, survêtement, streetwear...). Mais consommer et arborer des marques de luxe, chez les jeunes des quartiers, peut-être encore plus que chez les autres, participe d'une mise en scène de soi qui vise à montrer que l'on existe et que l'on participe entièrement aux règles d'une société qui appelle à consommer. Ce lien à la consommation est déterminant, car il va être à l'origine d'un certain nombre de rapports à l'institution, à la participation citoyenne et aux pratiques culturelles comme nous le résume ce professionnel :

« [Les jeunes] sont dans leurs réseaux mais ce ne sont pas des réseaux institués. Ils sont un peu dans les maisons de quartier, ils ne sont pas du tout dans les centres sociaux. Ils n'ont pas forcément de discours autour de la citoyenneté. Ils sont plutôt consommateurs je pense. Pour eux, l'intégration est plus autour du travail et de l'argent que des valeurs. Je ne dis pas qu'ils n'ont pas des notions de citoyenneté, mais c'est le travail et l'argent qui constituent les valeurs phares. »
(Extrait d'entretien avec un assistant social.)

Ce lien à la consommation est également à l'origine de bien des offres d'animations dans les structures. Les animateurs socioculturels envisagent un certain nombre d'activités, dites « de consommation » (bowling, karting...), comme relevant d'un processus visant à construire une relation plus ambitieuse avec les jeunes. Autrement dit, ces activités sont présentées comme des supports visant à créer des contacts et de la confiance afin de pouvoir bâtir des projets plus structurants le cas échéant. Bref, des activités considérées comme un moyen et non une fin. Mais beaucoup de professionnels ne cachent plus aujourd'hui leur malaise quant aux programmes d'activités proposés aux jeunes : le loisir de consommation sans véritable visée éducative est devenu la norme dans nombre d'équipements si bien qu'il est devenu compliqué de s'en défaire.

« Quelles sont les pratiques dominantes chez les jeunes ? »

A. : C'est un panel tellement large qu'on ne peut pas en faire ressortir comme ça. Pour avoir vu d'autres quartiers, tous aiment aller au karting évidemment, tous aiment faire du foot et en même temps il y en a qui préfèrent le roller, d'autres qui préfèrent aller à la piscine. D'autres qui préfèrent ne rien faire, rester entre copains dehors et, quand ils ne sont pas dehors, c'est qu'ils préfèrent rester chez eux jouer à la Playstation.

B. : Mais on sait quand même que la pratique du foot est la pratique dominante. Avec un phénomène qui s'accroît en ce moment à Rennes, la pratique du futsal. Alors est-ce que c'est nous qui l'accentuons ou est-ce que les jeunes préfèrent ça. Est-ce que c'est l'offre qui crée la demande ou est-ce que c'est la demande qui crée l'offre ?

A. : Mais quand on dit que les jeunes aiment le karting, le penball et tout ça, c'est aussi parce qu'à un moment donné c'est nous animateurs qui avons proposé ça.

¹⁶LIPOVETSKY G., *Le bonheur paradoxal*, Gallimard, coll. « Folio essais », Paris, 2006.

Donc, nous aussi on a des questions à se poser, pas sur la question éducative, mais sur la pertinence de cette offre-là : est-ce qu'on est dans le bon, dans le vrai ? On s'est beaucoup posé cette question-là.

B. : À force de surenchérir sur les activités de consommation à bas prix sans visée éducative derrière, quand on arrive à 15-16 ans, eh ben on n'a plus rien à proposer comme alternative et comme marche vers l'autonomie.

A. : Et comme ils sont très habitués à cette offre-là, c'est difficile de leur faire faire autre chose. Je crois que l'animation a fait là une grave erreur. Après, sur les pratiques dominantes, le foot en est une, ça concerne essentiellement les garçons parce que c'est eux qu'on a. Le public féminin on le voit très peu et on en a très peu, donc c'est tronqué. Si on rencontrait plus de filles, si ça se trouve, on se rendrait compte que la pratique dominante c'est pas le foot. Mais c'est pas une spécificité non plus à Bréquigny. » (Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel, A, et un responsable de secteur jeunesse, B.)

La logique de consommation a fortement imprégné les pratiques d'animation, au détriment, regrettent ses détracteurs, de tout accompagnement à l'autonomie.

Dans le cadre de cette recherche-action, nombre de professionnels nous ont fait part de ce malaise, à l'instar de ceux cités ci-dessus. Et la question de l'« occupationnel » est fortement posée sur fond d'interrogations politiques : « Lorsque l'on propose ce type d'activités qui attirent forcément les jeunes, n'achète-t-on pas la paix sociale en faisant de l'occupationnel alors que l'on sait que les problèmes des jeunes méritent un autre type de traitement ? »

Bien entendu, la réalité est certainement plus complexe que cela. Il serait absurde de stigmatiser l'action des animateurs socioculturels en considérant qu'ils « livrent » les jeunes aux simples activités de consommation. Mais il est difficile de nier aujourd'hui que nombreux sont les équipements socioculturels qui peinent à mettre en avant des valeurs d'éducation populaire, de construction de soi et d'un esprit critique, dans leurs programmes d'activités.

L'ouverture sur les univers culturels est un enjeu d'action auprès de ces jeunes. Car c'est à travers ceux-ci que les jeunes vont en partie se construire et construire leurs réseaux, en faisant l'expérience de l'altérité sociale et culturelle par le contact à l'Autre. Or, force est de constater que le compte n'y est pas encore !

■ Et la place des filles dans tout cela ?

L'analyse que nous avons proposée jusqu'à présent est beaucoup axée sur les garçons. Lorsque les professionnels nous parlent d'espaces publics, de comportements à risque ou même de marques d'identité, il s'agit plus d'une description de pratiques ou de phénomènes identitaires propres aux garçons, et même à certains groupes de garçons dans les quartiers, à savoir les plus visibles et les plus en difficulté. La jeunesse des quartiers est pourtant aussi composée de filles. La difficulté de ce type d'enquête est d'avoir à traiter des jeunes dans leur ensemble en survolant les parcours de vie. Bien entendu, la question des filles mériterait que l'on s'y attarde plus longuement car, au sein de la jeunesse plurielle des quartiers, elles se distinguent à bien des égards des garçons.

Tout d'abord, elles sont peu visibles, voire quasi-absentes, de l'espace public et ne sont pas ou peu concernées par les comportements à risque observés. Dans les villes, parfois, les équipements n'ont commencé à capter réellement ce public que depuis quelques années. Avant cela, les espaces dédiés, fidèles au projet politique d'occupation du temps libre des garçons dont on dit qu'ils sont potentiellement « fauteurs de problème sur l'espace public », étaient fortement

identifiés comme des espaces masculins. Sachant qu'un public, par ses attributs sociologiques, en chasse toujours d'autres, les filles sont absentes de ces espaces. C'est ce que nous explique ce professionnel :

« Il y a six-sept ans de ça on n'avait aucune fille, le secteur jeunes s'appelait le local jeunes pour les habitants. Y' avait pas de filles puisqu'on avait une ouverture tous les soirs avec accueil, baby-foot..., qui était squatté en général par les mêmes jeunes. C'était les grands frères qui laissaient leur place aux petits frères et ainsi de suite. C'était quand même assez fermé. Du coup y avait une image du secteur jeunes uniquement masculin, et ensuite pas très fréquentable. Donc, on a voulu casser cette image-là. On a eu des soucis de dégradations du local et on a décidé de fermer pendant toute une période. Elle devait être temporaire mais elle a fini par être très longue et on a décidé de partir vers autre chose : des activités extérieures, et même extérieures au quartier ; mais on ne voulait plus rester enfermés sur un lieu. Ça nous a permis de toucher d'autres jeunes et donc de ramener les filles sur le secteur. Au bout de quelques mois l'image avait changé et les gens se sont dit : "Le local jeunes c'est plus comme avant." Ce qui nous a permis deux ans après de revenir à une ouverture régulière du local jeunes mais avec un fonctionnement différent qui englobe des activités extérieures. Les filles elles viennent mais c'est différent. On va avoir un noyau dur de garçons qui viennent tous les soirs. Les filles vont fonctionner différemment, par groupes de six-sept jusqu'à 14-15 ans. Mais elles ne viennent nous voir que ponctuellement, quand il y a quelque chose qui les intéresse, quand elles ont une demande à formuler. Sur quatre-vingt-dix adhérents de 11-17 ans, on a un tiers de filles inscrites mais ça veut pas dire qu'on va les voir régulièrement, loin de là. Après 16 ans, par contre, on les voit plus.

Est-ce qu'elles réussissent mieux que les garçons ?

Du moins plus tôt, elles vont réussir à bouger et ne plus avoir besoin de nous plus rapidement que les garçons. » (Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel.)

Les parcours scolaires des filles sont aussi souvent plus aboutis que ceux des garçons. Les professionnels s'accordent tous à dire que les filles sont plus matures que les garçons, car elles sont amenées plus vite à prendre les responsabilités : en effet, la domination masculine « incorporée » dans les milieux populaires incite les jeunes filles, très tôt, à aider leur mère dans les tâches ménagères, s'occuper des petits frères et petites sœurs, leur faisant faire leurs devoirs... D'ailleurs, c'est ce qui a conduit quelques filles qui ont accepté de se prêter au jeu de l'entretien, dans le cadre de ce travail, à s'orienter vers les services à la personne (petite enfance et personnes âgées) du fait de leur expérience personnelle. L'une d'entre elles nous raconte les raisons pour lesquelles elle s'est orientée vers un CAP petite enfance :

« Je pratiquais des activités dans le collège mais pas dans le quartier. Parce que mes frères ils étaient inscrits en fait et ils faisaient des activités mais moi on va dire que comme j'étais l'aînée de la famille – ma mère était seule avec cinq enfants –, j'étais plus à la maison que mes petits frères et sœurs. J'aidais ma mère dans les tâches ménagères en fait.

Et ça t'as handicapée pour sortir ?

Non pas vraiment, c'est moi qui ai fait le choix. En fait, c'est pas ma mère qui a voulu que ça se passe comme ça. Moi, si je voulais faire des activités, ça m'empêchait pas en fait.

Et en 2007 j'ai eu un CAE¹⁷ avec BMO [Brest Métropole Océane], c'était aide-Atsem¹⁸ dans une école maternelle. J'étais en aide de l'Atsem, ça a duré six mois.

T'es allée jusqu'au bout ?

Oui, je suis allée jusqu'au bout et j'ai passé un CAP petite enfance que j'ai pas eu parce que l'écrit c'était trop dur. Je l'ai passé deux fois mais ça n'a pas marché... Mon CAE il a fini il y a un an et j'ai travaillé un an dans une usine de saumon histoire de dépanner et je continue de chercher du travail.

¹⁷Contrat d'accompagnement dans l'emploi.

¹⁸Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

Pourquoi le CAP petite enfance ?

Parce que j'adore travailler avec les petits, c'est par rapport à ce que je faisais dans ma famille avec mes petits frères et mes petites sœurs. » (Extrait d'entretien avec une jeune fille de 22 ans.)

De plus, bien souvent, les professionnels de jeunesse observent que les filles, contrairement aux garçons, associent moins leur identité à l'appartenance à un groupe de pairs ou à un territoire¹⁹. Leurs aspirations vont au-delà. Il existe d'ailleurs des stratégies d'évitement entre filles et garçons dans les quartiers populaires. C'est ce que nous explique ce professionnel :

« Il faut faire une différence entre les filles et les garçons. Les filles elles sortent à l'extérieur du quartier parce qu'il y a le regard et elles veulent échapper au regard. Ce n'est pas pareil avec les garçons, pour eux faut bien que jeunesse se passe, pour les filles faut qu'elles soient à la maison avant telle heure et qu'elles traînent pas dans le quartier. Donc, les filles on les retrouve ailleurs. Y en a pas mal d'entre elles qui portent le voile, mais c'est pas forcément religieux.

Sont-elles plus mobiles et rencontrent-elles moins de difficultés ?

Après ça dépend des tranches d'âge, c'est plus compliqué que ça. Les filles sont plus volontaires. Mais de toute façon, si échec il y a, elles pourront le masquer parce qu'elles deviendront mère. La solitude des garçons est peut-être plus importante que celle des filles. C'est un constat : les garçons les plus en difficulté restent scotchés dans le quartier où ils ont soit une image de petit caïd, soit une image de raté ou d'handicapé. Mais en général ils sont marqués par l'échec et la solitude. » (Extrait d'entretien avec une éducatrice de la prévention spécialisée.)

Mais comme les garçons, les filles sont plurielles. On pourrait distinguer :

- les filles repliées dans la sphère familiale : ce sont les jeunes filles qui ne sortent *quasi* jamais et subissent la domination masculine du foyer ;
- les filles qui participent aux activités dans le cadre structuré et sécurisant des équipements ou des associations : très souvent, il s'agit d'activités réservées aux filles ;
- les filles qui sortent du quartier : ce sont celles qui ont construit leurs réseaux de sociabilité en dehors du quartier ou tout simplement qui pratiquent leurs loisirs à l'extérieur pour accéder à l'anonymat en échappant à « l'œil du quartier » ;
- les filles, très minoritaires, présentes dans les groupes de jeunes du quartier : celles qui « traînent » avec les garçons du quartier. Leur part de féminité est réduite ; elles sont perçues par les jeunes comme des « bonshommes », surnom que les garçons leur attribuent. Il y a également, dans cette catégorie de filles, celles dont on dit qu'elles ont perdu toute estime d'elles-mêmes et qui sont réputées « faciles » dans leurs relations sexuelles.

Cette sous-représentation des filles dans la plupart des structures du quartier par rapport aux garçons laisse planer des inquiétudes : arrivent-elles vraiment à construire d'autres relations ailleurs ou en sont-elles exclues pour diverses raisons évoquées ? La question paraît légitime et reste pour nous sans réponse pour le moment.

¹⁹Nous n'avons pas rencontré, quant à nous, le phénomène de bandes de filles décrit par Stéphanie Rubi dans *Les « crapuleuses », ces adolescentes déviantes* (Presses universitaires de France, Paris, 2005). Serait-ce à dire qu'il est, dans les villes de l'Ouest étudiées, moins visible ou inexistant ? Ce serait un objet de recherche en soi.

La rue juvénile : chacun son « délire »

Marwan Mohammed,
sociologue, CNRS, CMH

La description des délimitations sociales et culturelles de la rue devient un exercice de plus en plus difficile. Les sociétés modernes sont marquées par la diversification croissante des espaces de référence et d'influence, notamment en bas de la hiérarchie sociale. Parallèlement au déclin du monde ouvrier, la « moyennisation » a profondément impacté les valeurs, la culture, les attentes sociales et les pratiques de loisirs des jeunes populaires. Le développement de la consommation, la massification scolaire, celle des médias et la croissance du prolétariat des services ont contribué à hétérogénéiser la classe ouvrière²⁰. Même si des inégalités objectives persistent et que certaines se sont même renforcées, il est moins aisé de tracer des frontières culturelles entre les catégories sociales inférieures et moyennes. Chaque groupe emprunte aux autres et complique la distinction des registres normatifs (famille, école, pairs, territoire, communautés, médias, cultures de masse). Si l'on ne se focalise pas sur les expressions les plus visibles de l'altérité, c'est en termes de *continuum* qu'il faut penser les évolutions de la stratification culturelle et des rapports entre jeunes scolarisés, ouvriers, employés, étudiants, délinquants..., de la cité. Au sein même des fratries, les expériences diffèrent fortement tout comme les niveaux de connaissance et de compétence sur le monde social. Du coup, l'analyse du spécifique recèle moins d'obstacles que celle du commun et la description de la diversité des entités juvéniles – les différents « délires » comme les nomment les enquêtés – devient un enjeu central.

Les « délires » des sociologues

L'idée d'hétérogénéité des jeunes populaires, acquise depuis longtemps dans les sciences sociales, reste difficile à concevoir dans les médias de masse. Ce constat pourtant simple d'une jeunesse fragmentée n'est évident que pour un petit nombre de journalistes sensibles à la complexité des contextes. Cela n'empêche guère que soit présentée au regard public une jeunesse homogène et dangereuse, ou bien une vision duale (bons/mauvais, gentils/méchants, travailleurs/paresseux...) dont le but est de trier le bon grain méritocratique et conformiste de l'ivraie déviante et réfractaire au travail. Par ailleurs, l'invisibilité juvénile intéresse peu les médias et rarement les sociologues. Cette invisibilité est plurielle : pour certains jeunes bien dotés, la cité entrave leur intégration sociale et doit être évitée, d'autres souffrent d'un déficit de légitimité locale. Les premiers sont généralement dans une dynamique positive d'insertion et privilégient les « liens faibles²¹ ». Les seconds s'inscrivent dans ce que Cloward et Ohlin ont appelé une « sous-culture retraitiste », c'est-à-dire un mode d'adaptation à la marginalité sociale et à l'illégitimité locale²². Désignés comme des « cas soces », ils se réfugient parfois dans la consommation de psychotropes, dans un intimisme excessif et, lorsque violences il y a, elles se tournent d'abord vers eux-mêmes et leurs proches. Pour certains travailleurs sociaux, leurs familles représentent le quart-monde, à la fois coupées de la société salariale et des réseaux relationnels locaux. Enfin, entre la mobilité

20/Cf. la préface d'Olivier Schwartz, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Presses universitaires de France, Paris, 2002.

21/GRANOVETTER M., *Getting a Job: A Study of Contacts and Careers*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts (États-Unis), 1974.

22/CLOWARD A., OHLIN L. E., *Delinquency and Opportunity: a Theory of Delinquent Gangs*, Free Press, Glencoe Illinois (États-Unis), 1960.

résidentielle choisie et l'invisibilité contrainte, il est nécessaire de signaler l'existence d'une catégorie médiane, celle des discrets. De l'espace public, ils occupent une place périphérique. Peu bruyants et tournés vers le jeu, ils évitent toute situation conflictuelle. Leur exposition publique se limite souvent aux activités institutionnelles et à une sociabilité collective et domestique (notamment autour des jeux vidéo).

Concernant les jeunes visibles, la manière de les appréhender diffère selon les chercheurs. La question n'est pas évidente. Comment matérialiser cette pluralité des attitudes ? Quels critères retenir ? Est-ce que les variables retenues sont reconnues par les enquêtés ? Quel sens revêtent-elles ? Que disent les variables individuelles sur les sociabilités collectives ? Selon les critères adoptés, le même groupe peut donner lieu à des visions opposées selon que l'on interroge la scolarité, le mode d'insertion sociale, l'ethnicité, le rapport aux institutions, les goûts vestimentaires ou la gestion du temps libre.

Chaque définition des « jeunes des cités » est une opération de classification qui valorise certaines dimensions aux dépens des autres.

Ainsi, dans leur petit ouvrage sur les « quartiers sensibles²³ », Azouz Bégag et Christian Delorme ont comptabilisé trois situations sociales typiques : la « rouille » (les chômeurs, inactifs...), la « précarité » (les précaires ne sont ni intégrés ni désintégrés, ils peuvent être collégiens, étudiants, stagiaires, dans une situation transitoire, non stabilisés) et l'« intégration » (situation des jeunes « intégrés » au système, ayant un emploi, des revenus stables, un niveau scolaire satisfaisant). Michel Kokoreff distingue quant à lui trois sous-groupes inégalement répartis : les « scolaires » (scolarisés), les « précaires » (variation entre périodes d'activité – petits boulots, statuts fragiles – et périodes d'inactivité), enfin, les « galériens » (groupe dans lequel il intègre les « business » spécialisés dans des trafics en tout genre²⁴). Emmanuelle Santelli s'est interrogée sur les parcours d'insertion professionnelle d'une cohorte de jeunes d'origine maghrébine²⁵. Elle oppose les « jeunes victimes de la précarité », les « jeunes auteurs de troubles » et les « jeunes inventeurs de la société ». Signalons la stabilité de ces catégories. Elles dessinent trois grands profils principalement indexés sur le statut institutionnel des sujets (rapport à l'école, à l'emploi ou à la loi). Leur pertinence se situe surtout dans l'analyse des situations individuelles. Mais la logique des rassemblements collectifs n'épouse que très partiellement les frontières personnelles. Le statut social influe fortement mais n'organise pas les sociabilités collectives de la rue²⁶.

23/BÉGAG A., DELORME C., *Quartiers sensibles*, Le Seuil, Paris, 1994.

24/KOKOREFF M., *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Payot, Paris, 2003.

25/SANTELLI E., « Les trajectoires socioprofessionnelles d'une cohorte de jeunes adultes français d'origine maghrébine », *Migrations Études*, n° 121, 2004.

26/Bon nombre de « turbulents » ont un statut institutionnel (scolaire, en formation, salarié...) et bon nombre d'inactifs sont à peine visibles.

27/D'un point de vue théorique, le concept de « forme identitaire sociétaire » est celui qui se rapproche le plus du pôle normatif. Il renvoie à l'existence de collectifs multiples, variables, éphémères auxquels les individus adhèrent pour des périodes limitées et qui leur fournissent des ressources d'identification qu'ils gèrent de manière diverse et provisoire (DUBAR C., *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Presses universitaires de France, Paris, 2000).

28/LAGRÉE J.-C., LEW-FAÏ P., *La galère. Marginalisation juvénile et collectivités locales*, Éditions du CNRS, Paris, 1985.

Les jeunes enquêtés se réfèrent avant tout à des styles de vie, à ce qu'on appelle des « pôles normatifs²⁷ ». À l'inverse des typologies préconstruites ou individualisées, ces pôles sont à la fois reconnus et revendiqués par les sujets. Quelle est la « nature » sociologique de ces pôles ? Sans en faire une catégorie à part entière, la littérature académique offre de multiples expressions et métaphores descriptives : « patron des comportements », « micro-groupe culturel », « sensibilité commune », « âme », « modèle », « motivations »... Selon les auteurs, ces pôles sont tour à tour assimilés à des identités, des statuts sociaux, des sous-cultures, des *habitus*, des attitudes... Ces dissonances théoriques et sémantiques sont toutefois trompeuses car elles tranchent avec la convergence des descriptions. La plupart des auteurs situent ces pôles au-delà des individus et en deçà du territoire. Il s'agit de registres de sens cohérents et enracinés articulant systèmes de normes et manières de faire. Chaque pôle est un mode d'être qui s'articule sur un mode de penser. Comme le soulignent Jean-Charles Lagrée et Paula Lew-Faï : « Les jeunes se réfèrent dans leurs interactions avec autrui [...] à des [...] systèmes de signes ou de symboles qui n'ont d'autre sens que de manifester leurs prises de position axiologiques²⁸. » Les

pôles normatifs se distinguent également de la notion de culture. Pour Sylvain Aquatias, « la "culture" au sens anthropologique classique se trouve confrontée, dans ce cadre, à une perte de sens : ni somme des comportements, ni supplément du social, elle ne peut rendre compte de la complexité des entrelacements identitaires²⁹ ». En fait la culture n'est qu'un pan constitutif de ces pôles qui organisent (production, cooptation, recomposition) les sociabilités collectives et qui s'apparentent plutôt à des « courants de pensée ».

À l'écart du monde adulte, ces pôles sont des modes d'ancrage locaux dans la société globale. Comme le souligne Dieynébou Fofana, le pôle « hip-hop » est un « espace d'expérimentation collective au sein duquel chacun va échanger idées, expériences et savoir-faire³⁰ ». Plus que l'âge, le sexe, le statut institutionnel et même le groupe d'appartenance, c'est d'abord une « communauté d'attitude³¹ », une « représentation dynamique de l'expression des groupes qui s'y rattachent³² ».

Chaque « pôle normatif³³ » repose à la fois sur un pilier culturel (préférences musicales³⁴, vestimentaire, festives...), éthique (valeurs morales, objectifs sociaux, idéologie, représentations, type d'inscription sociale), symbolique (postures corporelles, type de communication sociale, circuit de valorisation et d'accès à la reconnaissance), temporel³⁵ (emploi du temps, rapport au présent et à l'avenir) et matériel (opportunités de consommation, régime d'échanges de bien et de service). Même si les identités sociales ne sont pas unipolaires et que les combinaisons sont la règle, des appropriations dominantes sont repérables. Dans le langage des enquêtés, le pôle normatif s'approche des expressions « trip », « ambiance » et « délire ». Ce dernier terme est de loin le plus utilisé :

« C'est des amis, mais on n'a pas leurs délires, eux ils avaient leur délire c'était les meufs, nous c'était on va en boîte on va foutre le "da houa" c'était ça quoi et d'autres et bah c'était leur business tout simplement. » (Tiago.)

Les groupes et les individus sont catalogués en fonction de ce qu'ils représentent, de ce qu'ils disent, de ce qu'ils font, en somme de l'atmosphère qu'ils dégagent. Ces « délires » ont également une valeur esthétique et stratégique (« se donner un style »). Enfin, l'intérêt d'une approche en termes de pôle se manifeste également lors des changements de « délires ». Cette expérience banale que favorise la maturation sociale, révèle la réversibilité des « délires » et la porosité de leurs frontières. Comme le notent Philippe Robert et Pierre Lascoumes, « les formes tenues pour asociales et celles qui ne sont pas ainsi connotées ont d'abord et avant tout des points communs. [...] Les glissements entre formes ne sont ni impossibles, ni rares³⁶ ». Les frontières sont flexibles, poreuses et ne se réduisent pas à l'opposition entre les *in* et les *out*. Elles forment un *continuum* de positions dans lesquelles les individus et les groupes s'inscrivent. Porosité, éclatement normatif et multiplication des influences alimentent également un flou des préférences personnelles. Les identités paraissent bricolées et contradictoires et ce désordre normatif fait partie de l'ordre local. Une partie des jeunes se sent hors du monde réel, dans un sas artificiel où tout est relatif. Cette instabilité permet de comprendre l'état de « schizophrénie » identitaire et normative dans lequel se retrouve une partie de la rue qui agresse et qui prie, étudie et trafique, alterne don et utilitarisme, réadopte les normes dominantes après les avoir longuement piétinées. Ce flottement se nourrit des incertitudes sociales et générationnelles, d'incapacité chronique à se projeter dans la vie sociale, la « vraie ».

29/AQUATIAS S., « Jeunes de banlieue, entre communauté et société : une approche socio-anthropologique du lien social », *Socio-Anthropologie*, n° 2, 1997.

30/FOFANA D., « Les battles de danse hip-hop : un cercle de sociabilités juvéniles », in BOUCHER M., VULBEAU A., *Émergences culturelles et jeunesse populaire : turbulences ou médiations ?*, Injep/L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2003.

31/ROBERT PH., LASCOUMES P., *Les bandes d'adolescents*, Les Éditions ouvrières, Paris, 1974.

32/KOKOREFF M., *op. cit.*

33/La référence à la norme est double ici : d'abord comme ensemble de prescriptions internes à chaque pôle, ensuite comme élément de distinction entre pôles conformes et déviants.

34/« Les normes de conduites, les valeurs exprimées par la musique, les signes symboliques par lesquels se jouent les démarquages, les distanciations, les oppositions entre des jeunes qui sont confrontés aux mêmes impasses et ont en commun une référence similaire à la classe ouvrière revêtent d'autant plus d'importance que c'est par leur intermédiaire qu'ils se positionnent et se hiérarchisent les uns par rapport aux autres » (LAGRÉE J.-C., LEW-FAI P., *op. cit.*).

35/Jean Monod a par exemple bien montré que l'équilibre des bandes « implique à l'extérieur, un certain aménagement de l'espace et de la durée ; et à l'intérieur, une certaine convergence des personnalités ».

36/ROBERT PH., LASCOUMES P., *op. cit.*

Enfin, la surface sociale des différents pôles dépend du contexte historique, des conditions d'existence, mais aussi du travail et du « rayonnement » des institutions publiques ou communautaires. Chaque quartier a une mémoire, une histoire, parfois des « traditions » positives (dynamisme culturel, associatif, institutionnel) ou « négatives » (criminalité ancrée), ils ont leur propre cohérence « où se constitue, se cristallise et s'argumente du sens collectif³⁷ ».

Quelques « délires » de la jeunesse visible de la cité des Hautes-Noues³⁸

Le « délire foot » : la vie de ce pôle repose sur d'incessantes joutes verbales, discussions, défis réels ou virtuels (jeux vidéo), mais également sur une pratique régulière. Autant d'actes et de situations qui produisent du lien, contribuent à la socialisation virile des garçons et à la distribution non déviante des statuts locaux³⁹.

La « boxe » et notamment ses formes les plus populaires (boxe anglaise et boxe thaïlandaise) : la place qu'y occupent la force physique et le courage au combat en fait un sport noble pour la rue. D'autant plus que le club local est situé à l'entrée de la cité, qu'il obtient d'excellents résultats et qu'il est dirigé par un champion du monde.

Le délire « pilepse » : le mot pilepse est une contraction d'épilepsie. Il est né suite à la finale de la coupe du monde de football en 1998. La veille, la presse avait parlé d'une crise d'épilepsie dont aurait été victime la star brésilienne Ronaldo. Cette crise a été reliée à sa pratique intense

des jeux vidéo⁴⁰. Le délire pilepse possède son « tableau d'honneur ». On y retrouve les passionnés des joutes virtuelles, ceux qui y dédient un temps collectif et qui se reconnaissent à travers ce marché ludique des réputations. La particularité de ce pôle « virtuel » est qu'il rompt le rapport entre espace public et espace privé. L'activité principale est privatisée pour des raisons matérielles mais tous les échanges qui l'entourent sont nécessairement rendus publics.

Les « taffeurs » : le pôle scolaire et intellectuel est représenté par des regroupements ou des jeunes inscrits dans des dynamiques de réussite, qui affirment explicitement (et non ostensiblement) leurs ambitions sociales. Les parcours de réussite ont une réelle légitimité dans une rue trop souvent décrite comme un champ de mines pour les « dérouilleurs⁴¹ ». De nombreux délinquants confirmés exercent notamment une pression sur leurs jeunes frères et sœurs en ce sens. Fragile et minoritaire, ce pôle n'existe que parce qu'il a une assise collective, une force d'affirmation et de reproduction et que ce capital intellectuel est partiellement réinvesti (et donc redistribué) dans l'action associative de terrain.

Les « ambiances hip-hop » : à l'inverse, sans soutien associatif, la « mouvance » artistique hip-hop aurait bien du mal à se maintenir comme « pôle normatif ». Il s'agit de la pratique du rap organisée à travers des ateliers d'écriture et un studio d'enregistrement, la danse qui a quasiment cessé dans les espaces informels⁴² et plus rarement les arts graphiques. Toutes ces activités constituent un pôle de référence permettant à des jeunes de se définir et de s'accomplir.

Le « délire vanes » : malgré sa transversalité, on signale également l'existence d'un domaine de compétences axé sur les vanes et le charriage. Il

37/BOUVIER P., *Socio-anthropologie du contemporain*, Galilée, Paris, 1995.

38/Zone urbaine sensible de 6152 personnes, située à Villiers-sur-Marne dans le Val-de-Marne. Pour de plus amples renseignements sociodémographiques, se référer à la page internet : <http://sig.ville.gouv.fr/zone/1153010>

39/RENAHY N., *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, La Découverte, Paris, 2006.

40/Dès lors, le terme pilepse est apparu pour désigner cet excès de consommation. Utiliser comme verbe (il pilepse) ou adjectif (pilepseur), l'usage du mot s'est développé par métonymie. D'abord en désignant toute personne qui passe beaucoup de temps dans une même activité, puis en définissant la compétence par le surentraînement (« c'est un vrai pilepseur, c'est normal qu'il nous bouffe au foot »).

41/BÉGAG A., *Les dérouilleurs. Ces Français de banlieue qui ont réussi*, Mille et une nuits, Paris, 2002. Notons que, pour William Foot Whyte, l'opposition entre « college boys » et « corner boys » est au cœur des fragmentations juvéniles de la rue italienne qu'il ausculte. Avec d'un côté, ceux qui adhèrent aux normes dominantes de réussite (effort scolaire, individualisme et compétition) et de l'autre, les systèmes de valeurs basés sur la réciprocité, la virilité et la culture de rue (WHYTE W. F., *Street Corner Society*, La Découverte, Paris, 2002).

42/Pour une analyse détaillée du « délire danse », on orientera le lecteur vers les travaux de Dieynébou Fofana (*op. cit.*). L'auteur y distingue les « valeurs morales » (le respect du « code commun », de la hiérarchie et de l'adversaire) et les « valeurs esthétiques » (inventivité, technique et maîtrise des codes collectifs).

nécessite aisance verbale, rapidité d'esprit, originalité et bien sûr un humour reconnu. Dans certains cercles, les vannes sont devenues un véritable *hobby*.

Le « délire *by night* » : l'expression populaire « passer du bon temps » résume l'état d'esprit de ce pôle de sociabilité. Il est incarné par les sujets se définissant par leur capacité à séduire, à avoir des « bons plans » (s'introduire dans des lieux sélectifs jugés inaccessibles, fréquentations de milieux aisés, voyages fréquents...) et d'avoir un temps d'avance sur les nouvelles tendances de consommation. Ces jeunes (garçons ou filles) se distinguent par une plus grande mobilité, un réseau relationnel élargi et varié et surtout de réelles compétences de communication (« mode caméléon »).

Le « délire *muslim* » : depuis la décennie précédente, la religion musulmane occupe une place croissante dans le vécu juvénile. Contrairement à la représentation médiatique dominante, les musulmans ne sont pas divisibles en deux groupes, à savoir les « extrémistes » et les « modérés ». Ces catégories n'ont aucun sens pour les jeunes du quartier. Ces derniers se positionnent en fonction du catalogue local des religiosités juvéniles. Une minorité adhère (souvent ponctuellement) à la vision rigoriste et restrictive de ceux qui se présentent comme Salafis⁴³ (les moins présents dans la rue). Ils sont un peu plus nombreux à s'inscrire dans la dynamique « apostolique » du mouvement Tabligh⁴⁴. Ce sont eux qui incarnent le « délire mosquée ». Contrairement aux premiers, ils ont une réelle vie collective, des codes vestimentaires et des temporalités structurantes, ils estiment que leur présence dans la rue est nécessaire à leur mission de rappel. Ils animent souvent des discussions sur des thèmes récurrents (la vie après la mort, le bon comportement, les rites, l'islamophobie). Mais c'est entre ces deux tendances que réside le cœur des pratiques religieuses des jeunes. Ces dernières sont fragmentées et fluctuent selon le degré de cohérence de chacun, entre ceux « qui sont à fond dedans » et les autres qui « s'en battent les couilles », entre rapprochement et éloignement. La plupart se décrivent comme des schizophrènes gérant les dissonances entre leur adhésion et leurs transgressions répétées des principes religieux.

Le « délire moto » : il s'agit des usages ostentatoires et risqués de deux-roues. Il attire un public hétérogène. On peut opposer par exemple les animateurs et les spectateurs ; et parmi les animateurs, il y a ceux qui circulent sur des motos « en règle » et se limitent à produire du spectacle, d'autres (notamment parmi les enquêtés) ont une conception extensive de cette passion : leur contribution englobe à la fois le vol, l'usage puis le démontage ou le recel⁴⁵.

Les « mauvais délires » : le pôle des sociabilités déviantes. Ce pôle concerne tous les jeunes dont les conduites individuelles ou collectives transgressent les normes et les lois au point de provoquer une réaction sociale ou pénale. L'unité de ce pôle repose sur le passé, à travers l'affiliation aux mythes de la rue et sur le présent, synonyme de proximité normative, d'interdépendance et d'intérêts communs. La division de ce pôle est générationnelle, comportementale et fonctionnelle, division que révèle la distribution spatiale des regroupements. La « rue » du pôle déviant est contre-éducative, conflictuelle et délinquante. Elle a une histoire, des normes, ses lieux, et ses logiques d'interactions. Les bandes sont tous les collectifs institués et durables qui s'inscrivent dans ce pôle de sociabilité.

Un champ qui reste à explorer

On peut considérer que l'ensemble de ces pôles normatifs constitue un « champ » dans lequel ils entrent en concurrence⁴⁶. Le résultat des rapports de force entre ces différentes tendances juvéniles configure le contenu

43/AMGHAR S., « Les salafistes français : une nouvelle aristocratie religieuse ? », *Maghreb-Machrek*, n° 183, printemps 2005.

44/KHEDIMELLAH M., « Jeunes prédicateurs du mouvement Tabligh », *Socio-Anthropologie*, n° 10, 2001.

45/Pour une analyse fine des usages risqués des véhicules à moteur, se référer à ESTERLE-HÉDIBEL M., « Virées, incendies et vols de voitures », in *Déviances et société*, n° 2, vol. XX, 1996.

46/« [...] avec des degrés divers de force et par là, des possibilités diverses de succès, pour s'approprier les profits spécifiques qui sont en jeu dans le jeu. Ceux qui dominent dans un champ donné sont en position de le faire fonctionner à leur avantage [...] ». BOURDIEU P., *Réponses*, Le Seuil, Paris, 1992.

normatif de la rue. Et force est de constater que le « pôle déviant » exerce une domination ancienne et fortement ancrée. Il est également intéressant de noter l'absence de pôle normatif basé sur l'ethnicité. Il n'y a pas de « délire blanc », « renoi » ou « rebeu », mais parfois des « délires » prisés par les uns et les autres ou bien des formes vaguement ethnicisées de « délires » banals. Par exemple, le « délire *by night* » prend une couleur particulière lorsque les discothèques fréquentées sont identifiées à des communautés. Les pôles sont normatifs, les usages peuvent être ethnicisés.

Pour approfondir ce travail de catégorisation, il serait intéressant d'interroger la distribution sexuée, scolaire, familiale..., de la population de chaque pôle normatif. Une enquête par questionnaire exhaustive au sein de la jeunesse d'un quartier, qui prendrait appui sur les catégories présentées dans ce texte, constituerait un prolongement logique et intéressant de cette sociologie des styles de vie juvénile dont certains aspects ne peuvent être appréhendés par la statistique publique.

Rendre lisible la politique de jeunesse

En référence aux réalités sociologiques abordées précédemment, que peut-on dire des politiques de jeunesse mises en œuvre dans les sept villes ? L'offre institutionnelle rencontre-t-elle les préoccupations et les aspirations des jeunes ? Répond-elle aux enjeux soulevés par les parcours de vie des jeunes des quartiers ?

Nous répondrons à cette question à partir de trois questionnements :

- Existe-t-il dans les villes un référentiel⁴⁷ politique guidant l'élaboration de l'action envers la jeunesse, lisible et reconnu de tous ? Autrement dit, qu'affiche une Ville⁴⁸ comme ambition pour sa jeunesse en général, et pour celle des quartiers populaires en particulier ?
- Comment s'organise l'offre en direction des jeunes des quartiers et comment est-elle perçue par les professionnels d'une part et les jeunes d'autre part ?
- Quels peuvent être les freins à une politique de jeunesse ?

Il existe dans ces villes une véritable densité d'acteurs positionnés sur le champ de la jeunesse et une richesse de projets qui en découle. La pluralité des acteurs présents sur le terrain est à la fois une force et une faiblesse pour l'action envers la jeunesse : une force parce que l'on peut s'autoriser à penser, à travers pareille offre, qu'une réponse peut potentiellement être formulée à chaque jeune d'un quartier ; mais une faiblesse dans le même temps, car, d'une part, cela conduit à diviser la jeunesse sur l'échiquier thématique en distribuant chacune des problématiques des jeunes à un opérateur particulier au lieu d'envisager les parcours de manière globale, et, d'autre part, cela astreint les jeunes à une logique de territoire maillé par tel ou tel équipement.

Aujourd'hui, les enjeux de définition des politiques de jeunesse pour les Villes résident dans les questions suivantes : comment afficher son référentiel politique ? Comment le faire vivre au sein même des services municipaux et/ou des structures associatives agissant en direction de ce public ? Comment combiner l'affichage d'un référentiel et le soutien aux initiatives associatives sur le champ de la jeunesse ?

Ce qui pose la question du pilotage et de la coordination, de même que de la construction et de la mise en débat de cette politique avec ses différents enjeux. Pour l'heure, malgré un effort d'explicitation pour quelques-unes d'entre elles, les Villes peinent à rendre lisible une action partagée par tous à l'échelle de l'ensemble de leur territoire. À cela plusieurs raisons que nous abordons dans cette partie.

Une politique d'accompagnement des jeunes dans leur conquête des attributs de l'âge adulte

La politique de jeunesse interpelle l'ensemble des dimensions de l'action publique : emploi, logement, loisirs... Et chaque situation de jeune va appeler un type d'accompagnement particulier.

Le besoin principal des 16-25 ans des quartiers populaires, tout comme de l'ensemble de la jeunesse, reste celui de l'utilité sociale (se sentir appartenir

⁴⁷Pour éclairer le concept de référentiel de l'action publique, cf. le texte de Jean-Claude Richez (Injep) qui propose six référentiels permettant de lire l'action envers la jeunesse, pp. 52-53.

⁴⁸Désormais, lorsque que le « V » majuscule apparaîtra au terme « Ville(s) », c'est que celui-ci désignera la collectivité territoriale communale, autrement dit le conseil municipal.

à une société à laquelle on contribue et dont on reçoit en retour). Cela passe nécessairement par l'insertion sociale – se sentir appartenir à un tout à l'édification duquel on contribue – et par la reconnaissance sociale – être reconnu par ce tout. Les jeunes aspirent à prendre pleinement leur place dans la cité. Nous pouvons affirmer, à la suite de nos enquêtes dans les quartiers des villes du Grand Ouest, que ce besoin est à mettre au centre des préoccupations d'une politique de jeunesse. À partir de là, se pose la question des moyens pour y parvenir.

À la question de savoir ce qu'étaient les besoins des jeunes dans les quartiers, tous ceux que nous avons rencontrés ont répondu : « le travail ». Mais, dans le même temps, ils nous expliquent que l'emploi en lui-même ne suffit pas à permettre à un jeune de trouver sa place. Encore faut-il qu'il y trouve son compte en s'y épanouissant.

Tous les jeunes aspirent à trouver leur place dans la société mais les moyens à mettre en place selon les processus d'agrégation de jeunes exposés ne vont bien sûr pas être les mêmes. Pour parvenir à satisfaire ces besoins d'insertion et de reconnaissance, le chemin sera plus ou moins long à parcourir. C'est ici que vont prendre forme les priorités, et que se pose la question de la nature des accompagnements.

Ainsi, toute la question est de savoir si les acteurs reconnaissent et perçoivent des priorités des pouvoirs publics locaux – collectivités territoriales et État local – dans le traitement de ces situations. Autrement dit, comment est vécue ou considérée la politique de jeunesse municipale par les acteurs qui sont censés en être les opérateurs ?

À ce jour, si les différents professionnels reconnaissent pleinement la volonté des Villes de proposer une offre d'action ambitieuse pour les 16-25 ans, beaucoup ont le sentiment que celle-ci n'est pas conduite par un « fil rouge » et pensée sur le long terme ; les orientations varieraient au gré des opportunités du moment et des diagnostics territoriaux et ce sans véritable orientation politique.

Pourquoi faire de cette problématique un axe du projet politique de jeunesse ?

Glenn Jegou, conseiller municipal en charge de la jeunesse à Rennes

Se fixer pour objectif de développer une politique publique spécifique à l'intention des jeunes adultes ne va pas nécessairement de soi pour une collectivité territoriale. Cela implique d'infléchir des politiques sectorielles relevant d'autres compétences que la sienne, cela induit la remise en question de représentations tenaces sur la légitimité d'un projet de politique de jeunesse s'adressant à des jeunes plus tout jeunes. Enfin, en termes de pratiques professionnelles, cela interroge et bouscule les référentiels métiers et les compétences traditionnelles, notamment des acteurs du champ de l'animation socioculturelle.

La nécessité de le faire pose pourtant de moins en moins question ; la durée de la jeunesse s'allonge, et les jeunes aujourd'hui sont nombreux à quitter le système d'éducation sans projet, sans formation, sans orientation, et pour lesquels l'entourage, familial notamment, ne peut constituer une solution de repli. Entre cette sortie peu valorisante d'un système qui les a rejetés et leur accès, long et laborieux, à une situation d'emploi et de logement relativement stable, de précieux repères leur font aujourd'hui défaut :

– la protection sociale, en premier lieu, puisqu'elle ne commence sous la forme du revenu de solidarité active (RSA) qu'à 25 ans (le récent RSA jeune n'a pas changé cet état de fait car ses conditions d'accès sont très restrictives) ;

– un accompagnement ensuite, une référence « de droit commun » qui leur permette de se définir dans une société, de se projeter autrement que dans un rapport au travail social, à la prévention spécialisée, à la recherche d'emploi ou encore à la police et à la justice.

Dès lors l'entretien d'un rapport de confiance propice à l'émergence de projets et à la projection de ces jeunes dans leur rôle de citoyen devient un pari bien difficile à relever ; et la récente période de crise, qui alourdit encore le bilan des jeunes délaissés par le marché de l'emploi, complexifie et renforce à la fois l'enjeu et l'urgence à le considérer.

La question pour les pouvoirs publics, quel que soit leur niveau de compétences, est donc de reconnaître l'enjeu et d'identifier les risques qu'il y aurait à ne pas adapter nos réponses : désaffection accrue des jeunes pour la « chose » publique, désillusion et déficit de confiance de la jeunesse vis-à-vis de la société qui l'accueille sachant que la France, si l'on se réfère à cet « indice de confiance », est déjà fort mal placée parmi les pays européens...

C'est pourquoi à Rennes, nous travaillons depuis plusieurs années à mobiliser les énergies et les moyens pour développer des réponses appropriées.

À destination de tous les jeunes, tout d'abord, nous avons réaffirmé une posture ancienne de bienveillance et de reconnaissance de ces citoyens en puissance, acteurs de la Ville, qu'il convient d'encourager dans leurs envies et leurs initiatives. Elles sont souvent très ambitieuses, et témoignent d'un foisonnement de projets et d'idées innovantes. Tous nos financements vont dans ce sens : que chaque jeune sache que s'il souhaite réaliser quelque chose, la Ville et ses partenaires du monde associatif seront à ses côtés pour qu'il y parvienne.

À destination des jeunes adultes, ensuite, qui sont confrontés, dans les quartiers populaires bien souvent, à des parcours d'insertion compliqués, à des expériences scolaires, familiales et personnelles marquées par l'échec et les tensions, nous avons expérimenté, tout d'abord avec l'association Cercle Paul-Bert, puis étendu à plusieurs quartiers une mission d'accompagnement spécifique.

Dans le cadre de ces nouvelles missions reconnues par la Ville à certains équipements de quartier conventionnés, des professionnels accompagnent, dans le champ des loisirs, la réalisation des initiatives des jeunes (sorties, concerts, animations de quartiers, départs en autonomie...) en encourageant et en favorisant autant que possible leur indépendance et la réalisation de leur propre potentiel.

Ce faisant, ils travaillent à faciliter la lecture que ces jeunes ont de leur environnement, à favoriser leur accès aux organismes et dispositifs ressources... Réussite, reconnaissance sociale, et nombre de droits pressentis comme inaccessibles reviennent ainsi à leur portée et facilitent leur capacité à s'envisager comme des adultes autonomes. Si l'on retire une leçon des deux années au cours desquelles cette mission a été expérimentée à Rennes, c'est bien qu'on ne décrète pas l'autonomie, et qu'on ne devient pas non plus autonome tout seul ; l'autonomie s'accompagne et s'encourage...

Une politique qui s'inscrit dans des préoccupations nouvelles pour les Villes

■ Une confusion entre politique éducative et politique de jeunesse ?

Aussi, même si les Villes de l'Ouest affichent une volonté de plus en plus forte de travailler sur la question des « jeunes adultes », il n'en reste pas moins que la question des 16-25 ans n'a émergé dans les esprits que récemment. En d'autres termes, les Villes étaient autrefois souvent prisonnières d'une confusion entre politique éducative – encadrement éducatif des jeunes de moins de 16 ans – et politique de jeunesse – comme politique d'accompagnement des jeunes dans leur conquête des attributs de l'âge adulte.

En effet, bien souvent, c'est le public des jeunes de moins de 16 ans qui concentre l'attention de la Ville et de ses partenaires, ce qui constitue un premier barrage à la construction de la politique vers les 16-25 ans. La réflexion est largement tournée vers les problèmes posés par certains groupes de jeunes, par exemple les mineurs présents dans la rue jusqu'à 22 heures...

Traditionnellement, l'action envers la jeunesse en direction des moins de 16 ans relève d'un accompagnement et d'un appui aux familles. Les équipements de quartiers s'en occupent largement. Passé cet âge, les jeunes désertent petit à petit les activités traditionnelles de ces structures faute d'y trouver leur place.

C'est alors que prend forme implicitement ce découpage institutionnel des générations tacitement accepté de tous : après 16 ans, les jeunes qui ne trouvent pas leur place socialement doivent être pris en charge par la mission locale ou la prévention spécialisée. Autrement dit,

d'une approche collective émanant de l'action éducative globale, nous basculons vers une approche individuelle en fonction des problèmes rencontrés par les jeunes.

Comment a pu se construire ce découpage institutionnel des générations ? Tout simplement par défaut, diront certains. Faute de la penser de façon stratégique dans toutes ses dimensions, l'action envers la jeunesse s'effrite au travers des structures dont l'objectif est d'accompagner les jeunes dans des problèmes qu'ils rencontrent : insertion... Aujourd'hui encore, se pose fortement la question de savoir s'il appartient bien aux équipements de proximité d'intervenir auprès des 16-25 ans.

■ Des politiques de jeunesse faiblement lisibles

Dans un certain nombre de villes que nous avons parcourues, nous constatons qu'une politique de jeunesse n'est pas lisible dans son ensemble par les acteurs de terrain pour un certain nombre de raisons liées à l'éparpillement et au « saupoudrage » de leurs éléments constitutifs.

Une forte tradition de délégation de l'action envers la jeunesse au tissu associatif

De manière générale, il n'est pas illogique d'entendre cet argument de la part des professionnels, puisque l'un des principaux commanditaires de la politique de jeunesse à l'échelle locale, à savoir la Ville, fait très souvent le choix d'une délégation de l'action envers la jeunesse au monde associatif. Les Villes sont confrontées à ce dilemme qui consiste à vouloir rendre lisible la politique de jeunesse, qui est « éclatée » dans le même temps, dans les associations, par voie de conventionnement, et sur les territoires.

Une politique appréhendée et jugée au travers des dispositifs qui en font sa force

Il n'est pas rare que la cohésion et la dynamique d'ensemble à l'échelle d'une ville soient impulsées par les nombreux projets soutenus par les pouvoirs publics (Ville, développement social urbain – DSU –, État...). Ainsi, à défaut de pouvoir citer une orientation globale pour la jeunesse, les professionnels définissent la politique en direction de celle-ci au travers de multiples actions telles que les bourses aux projets...

« Est-ce qu'il existe une politique de jeunesse lisible à X ?

Il y a des choses qui existent et qui sont lisibles en termes de dispositifs type "X", ça fonctionne. On a un groupe de six-sept jeunes qui y sont depuis trois-quatre ans, qui progressent et qui passent les niveaux. Il y a des dispositifs qu'on utilise. Le fonds d'aide aux jeunes par exemple, aider à la concrétisation des projets de jeunes. Après, je dirai qu'il y a une prise en considération des réalités de la jeunesse à travers l'association Loisirs jeunes.

Mais pour moi ça reste illisible en dehors des dispositifs, ça reste incomplet, sur l'insertion socioprofessionnelle, il y a encore des choses à faire. Mais je pense que la politique de jeunesse de la Ville n'est pas écrite, elle n'est pas clairement définie. Les élus le reconnaissent eux-mêmes. En cela, il faut qu'ils travaillent et qu'ils mettent des choses en place même si, encore une fois, plein de choses existent au niveau social et culturel. Mais [...] il est temps de dépoussiérer les pratiques. Il faut arrêter de penser animation jeunesse comme il y a trente ans, il faut inventer de nouveaux fonctionnements, de nouvelles enveloppes, de nouvelles institutions... » (Extrait d'entretien avec un responsable de secteur jeunesse d'un équipement socioculturel.)

Une politique d'abord vécue à l'échelle de microterritoires

Souvent, les questions liées à la jeunesse se traitent essentiellement dans les quartiers, notamment dans les nombreux petits réseaux qui y foisonnent. Le fait de penser la politique par territoire plutôt qu'à l'échelle globale résulte beaucoup de la dynamique locale et de l'histoire locale

desdits territoires. Les identités de territoires, liées aux quartiers, demeurent fortes et chaque professionnel est amené à composer avec.

La cohésion communale en matière d'action envers la jeunesse peut parfois ainsi passer au second plan.

Les jeunes qui posent problème : une priorité dans les commandes publiques ?

Même si les sept Villes affichent toutes – si ce n'est dans les textes, au moins dans les discours – la jeunesse comme ressource du territoire, il n'en reste pas moins que le sentiment de « traiter un problème » dès lors qu'il s'agit de la jeunesse des quartiers populaires demeure. Les différents appels à projets (contrat urbain de cohésion sociale – Cucs –, Ville Vie Vacances – VVV...) auxquels souscrivent les acteurs de terrain orientent beaucoup en ce sens. À cet égard, il est bon ici de rappeler que l'action municipale en direction des jeunes ne représente qu'une pièce – fût-elle la plus grande et la plus importante – du puzzle institutionnel qui forme la politique de jeunesse dans sa globalité. Cela peut conduire les acteurs de terrain à penser que cette politique, lorsqu'elle est destinée aux quartiers prioritaires, est centrée essentiellement sur les jeunes qui sont susceptibles de poser problème. Généralement trois publics cristallisent sur eux un certain nombre de représentations sociales, véhiculées en partie dans les médias, qui renvoient l'action publique aux enjeux suivants :

- enjeu de prévention de la délinquance : les jeunes qui adoptent des pratiques déviantes ;
- enjeu républicain d'intégration : les jeunes issus de l'immigration ;
- enjeu d'égalité des sexes et de mixité : les filles.

Ces trois publics semblent constituer une priorité affichée des partenaires institutionnels dans leur diversité. Les professionnels sont ainsi fortement incités à agir et à développer des projets en leur direction. Le levier financier reste la source privilégiée de motivation pour promouvoir cette incitation à intervenir en direction de ces jeunes.

Dans cette perspective, il existe une multitude d'instances dans les villes pour réguler l'action envers la jeunesse et définir ses axes prioritaires. Les professionnels l'ont parfaitement compris. La stratégie qu'ils peuvent être amenés à développer va alors consister, bien souvent, à adapter leurs projets en identifiant les fonds susceptibles de les financer. À travers cela, c'est la survie de l'activité qui est en jeu. Le professionnel doit toujours composer avec les opportunités qui s'offrent à lui à un moment donné.

S'il existe dans l'affichage une certaine autonomie, toute relative soit-elle, laissée aux associations pour mener leur projet d'équipement, il existe peu de guides sur l'action envers la jeunesse au niveau communal, si ce n'est ceux qui figurent dans les appels à projets de dispositifs spécifiques tels que le Cucs ou VVV. Les acteurs de terrain s'efforcent autant que faire se peut de mettre leurs projets en adéquation avec les différents « cahiers des charges ». L'exercice est parfois compliqué comme nous le décrit ce professionnel :

« Et les commandes qu'on vous passe, elles sont suffisamment claires ?

Pas tout le temps parce que nous on a un projet social, la maison de quartier fonctionne comme ça avec un projet social qui est bâti pour quatre ans, et à un moment donné il y a un tel qui nous dit qu'il faut faire ça, le nouveau délégué du sous-préfet à la politique de jeunesse qui nous dit qu'il faut faire ça. À un moment donné on se dit qu'est-ce que c'est que ça ? !

Y a-t-il des divergences, des différences entre les commandes ?

Non, mais il y a des priorités qui ne sont pas obligatoirement les nôtres. Par exemple, le sous-préfet se réveille suite au projet Espoir Banlieue, donc dans la même semaine on a rencontré le délégué à la politique de jeunesse du sous-préfet, deux jours après on a deux interlocuteurs de Jeunesse et Sports qui sont aussi envoyés par rapport à Espoir Banlieue, qui viennent nous voir et

on n'arrive pas à faire le lien, on se dit: "Mais attends, lui il représente qui? Le sous-préfet pour Espoir Banlieue?" Parlez-vous entre vous avant de venir nous voir parce que nous, à un moment donné, on sait plus où tourner la tête. Il y a un réel décalage entre les directives politiques qui sont plus liées au national, j'ai envie de dire, parce que ça paraît plus clair au niveau municipal.

Est-ce que vous vous sentez, en tant que structure d'animation socioculturelle, parfois obligés de répondre à des appel d'offres ?

Oui, parce qu'on a besoin de vivre, comme tout un chacun. On voit quoi? La manne financière c'est tout. Moi, c'est clair, ma stratégie depuis très longtemps, je prends le PEL, je prends le CEL, je prends le VVV, je prends le Cucs, je prends la Fondation de France, je prends n'importe quel autre et je vois comment ça peut répondre à un projet. Je me prends pas la tête, c'est-à-dire que je vais pas me dire: "Tiens, ce projet-là je vais l'inclure", j'ai mon projet et c'est: comment, par rapport aux directives de chacun, je peux l'inscrire dans mon projet et que ça soit cohérent avec mon travail? Parce que nous on a besoin de sens. Si les autres ne sont pas capables de nous éclairer, on n'ira pas les voir, parce qu'on est sur du faire, on est sur du quotidien. Après, moi, tout mon rôle, c'est la transparence.» (Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel.)

Une politique qui semble s'intéresser prioritairement au public étudiant

Les acteurs de terrain, notamment les animateurs socioculturels, à tort ou à raison, estiment que le public étudiant capte l'essentiel de l'attention en matière d'action envers la jeunesse. Les étudiants constituent un enjeu majeur pour les Villes qui disposent d'universités souhaitant développer leur attractivité. Ainsi, de nombreuses initiatives sont développées pour attirer les étudiants dans la ville, les amener à s'y installer durablement ou tout simplement accompagner leur passage.

Ces initiatives en direction des étudiants donnent parfois le sentiment aux professionnels et aux jeunes des quartiers, qu'il existerait, selon les pouvoirs publics, deux jeunesse: une jeunesse positive et productive pour la ville et une jeunesse qui génère des problèmes qu'il faut résoudre à coup d'actions de paix sociale.

Ce professionnel nous livre son ressenti en la matière:

«Alors, j'aurais tendance à dire qu'au niveau de la Ville, il n'y a pas de politique de jeunesse. [...] Après, nous on a tendance à penser que la politique de jeunesse de la Ville va s'adresser plus à une certaine jeunesse, pas la jeunesse des quartiers. C'est plus les jeunes du centre-ville, les étudiants. Il y a eu des choses dans ce sens. [Me montre du doigt un article affiché sur le mur de son bureau intitulé "Accueil des étudiants, le premier forum fait un flop"]. L'article sur le flop du forum étudiant que vous voyez là, c'est en lien avec la politique de jeunesse. Donc, il y a des forums et des actions en direction de la jeunesse, mais pas la jeunesse de chez nous quoi! Il y a un décalage complet là.

Pour les quartiers on finance... ?

Alors avec des orientations quand même. Il faudrait qu'on s'occupe des 14-20 ans. C'est une volonté de X qui souhaite mettre les moyens là-dessus. C'est pour viser les jeunes qui traînent dans l'espace public mais qui ne sont rattachés à aucune structure, il faudrait qu'on aille les chercher pour les mettre en lien avec les structures: loisirs ou boulot. Mais la difficulté, c'est que les animateurs sont aussi rattachés à un projet de leur structure, donc il faut faire les deux.

Est-ce l'équation "jeunesse = problème" ?

Oui, oui, c'est complètement ça.» (Extrait d'entretien avec un responsable de secteur jeunesse d'un équipement socioculturel.)

L'État au défi des politiques de jeunesse au sein des quartiers populaires

Luc Primard et Frédérique Coquelet, conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, DRJSCS* Bretagne et Pays de la Loire

Si nous devons qualifier l'action publique d'État en direction de la jeunesse dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, nous pourrions dire qu'il s'agit avant tout d'une politique réactionnelle. En effet, il fallut attendre les mouvements de jeunesse des Minguettes au début des années 1980, ceux de novembre 2005 de Clichy-sous-bois, pour qu'une réponse de l'État soit organisée de manière spécifique en direction de cette jeunesse des quartiers. C'est ainsi que les opérations prévention (aujourd'hui remplacées par le dispositif Ville Vie Vacances) ont vu le jour. Le terme « prévention » est davantage à lire dans une logique d'apaisement ou de réponse à des manifestations de troubles à l'ordre public.

L'action étatique en matière de jeunesse a été, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, une politique d'équipements. Mille clubs, maisons des jeunes et de la culture sont venus peu à peu habiller le paysage français à l'heure de la reconstruction. La nécessité d'animer ces équipements a structuré progressivement le champ professionnel de l'animation socioculturelle. Cette approche traduit une conception de l'animation « du dedans » : l'animation proposée se fait à partir de lieux dédiés à la jeunesse. Mais qui dit « dédiés » dit aussi « repérés ». Ainsi l'histoire des liens entre l'État et sa jeunesse est marquée, dès ses prémices, par une volonté de contrôle social.

Mais alors comment penser dans ce contexte la prise de risque constitutive de l'acte éducatif ? Comment l'État peut-il poursuivre, au travers de ses politiques, les finalités éducatives d'épanouissement et d'autonomie des jeunes ? Le cadre réglementaire des activités de loisirs éducatifs, sans cesse complété à l'épreuve des accidents survenus, vient souvent mettre à mal la nécessaire prise de risque éducative, de confrontation à l'autre, de dépassement de soi et de réinterrogations des limites posées, pourtant indispensables à la construction de l'individu.

Politique sectorielle ou politique globale ?

La jeunesse est-elle si particulière qu'elle nécessite un ministère spécifique ? La réponse est certainement positive car nous ne trouvons pas dans le panorama des ministères de la République française, un ministère de l'enfance ou de la personne adulte. Cependant il est curieux d'observer que le ministère de la Jeunesse intervient principalement sur les temps de loisirs des jeunes sans embrasser toutes les préoccupations qui sont les leurs : logement, insertion sociale, insertion professionnelle... Alors que l'État cherche à contrôler socialement tous débordements de la jeunesse, il peut apparaître contradictoire de ne se préoccuper que de leurs loisirs. Le trait commun à toutes les manifestations de jeunes sur la voie publique est celui de revendiquer une accession aux attributs qui marquent l'âge adulte : être accompagné dans sa recherche d'emploi, de logement, quitter le giron familial sont les demandes récurrentes qu'adressent les jeunes les plus démunis socialement aux animateurs des structures de quartiers. Après une période de contractualisation et parfois de forte délégation aux collectivités locales, l'État souhaite se repositionner depuis quelques années dans le champ des politiques de jeunesse en réinvestissant les questions des publics ciblés, des territoires prioritaires, des objectifs segmentés (ex : Parcours Animation Sports, prévention des comportements à risque) et des modalités d'intervention.

Les territoires de la politique de la ville deviennent les terrains prioritaires d'une intervention de l'État en matière de politique de jeunesse. Par ailleurs, de l'approche éducative globale, territoriale et collective des actions envers la jeunesse soutenue par l'État dans les années 1980, on est passé depuis quelques années à une approche davantage liée à la cohésion sociale et la lutte pour l'égalité des chances. De même, les modalités d'intervention empruntées au sanitaire et social se développent en privilégiant les suivis individualisés (parcours d'orientation, de formation, d'insertion professionnelle...). Son action en matière de jeunesse se pense de plus en plus dans le croisement des territoires prioritaires et des parcours individuels pour des publics ciblés, mais sans que la dimension transversale de la politique de l'État soit définitivement actée.

Une politique de jeunesse à l'échelon local

C'est pourtant le sens à donner aux politiques publiques menées à un échelon plus local. Que ce soit dans le cadre de la politique de la ville ou du projet éducatif local, la finalité visée est bien la mise en œuvre de projets de territoires transversaux. Reconnaisant par là même la spécificité de chaque territoire de vie, il appartient aux politiques publiques de s'articuler pour répondre au mieux, aux atouts et faiblesses de tel ou tel territoire. Ainsi l'échelon local de l'action publique en direction de la jeunesse mobilise aussi bien les politiques de l'emploi, de l'aide au logement, de l'aménagement urbain, de la santé, bien au-delà des politiques propres au ministère de la

Jeunesse et des Sports. Par ailleurs, la réforme annoncée des collectivités locales aura pour effet de redéfinir les compétences et le rôle de chacune des institutions ainsi que les modes de coopération en matière de jeunesse notamment dans les quartiers prioritaires.

Aujourd'hui, en matière de politique de jeunesse et pour les quartiers populaires, l'État central pilote à distance, envoie ses orientations, se dote de ses propres organes de développement de suivi et de contrôle, tels que les agences. Pour autant, au niveau local, nourri des expériences, il existe encore de nombreux modes de coopération entre les fonctionnaires d'État et les autres acteurs de la jeunesse. C'est également dans une volonté de proximité et de mieux expliciter l'action de l'État que les délégués du préfet ont été installés.

Cette transversalité réalisée au travers des projets locaux bute cependant sur la question de l'expérimentation et de l'innovation souhaitées par les politiques d'État. Financée au titre de la nouveauté, une démarche de projet ne recevra plus de crédits d'État de manière pérenne une fois passée la phase d'expérimentation. Comment alors consolider des démarches de territoires entreprises avec différents fonds d'État sans hypothéquer leur devenir ?

Derrière cette question, c'est celle de la prévention qui se repose. Faudra-t-il de nouvelles émeutes au sein de certains territoires pour que de nouveaux fonds d'État soient à nouveau débloqués ?

* Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Nantes : Les enjeux d'une politique publique enfance jeunesse Johanna Roland, adjointe au maire, déléguée à l'éducation, l'enfance et la jeunesse

La politique publique enfance jeunesse de la Ville de Nantes s'inscrit dans une approche globale de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse, complémentaire de celle des familles et de l'école ; elle s'engage dans le respect de la place de chacun et de la continuité de la chaîne éducative.

Les jeunes sont riches de potentialités qui ne demandent qu'à s'exprimer. Il faut encourager, accompagner les initiatives individuelles et collectives afin d'inciter les jeunes à participer à la vie publique et ainsi reconnaître leur rôle et leur place comme acteur de la Cité.

Pour la ville de Nantes, la jeunesse est « plurielle » et « ressource », elle est un point d'appui essentiel pour construire les conditions futures du bien-vivre ensemble dans la ville.

La jeunesse comme « âge de la vie » et période de transition

Les questions posées par l'enfance et la jeunesse recouvrent des enjeux de taille pour la société, pour la Ville. Elles imposent aux adultes de tenir une ligne de conduite délicate et étroite pour répondre tout à la fois aux besoins de protection et d'émancipation que requièrent les âges de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse.

Bien que la jeunesse n'apparaisse pas dans les domaines de compétence des communes, elle s'impose comme élément déterminant de dynamisme et d'avenir pour la cité. La ville est le lieu pour débattre et construire des règles de vie dans un espace partagé et mitoyen qui peut, par le projet éducatif et le mouvement social, devenir espace citoyen.

L'accès aux loisirs est un élément constitutif des besoins fondamentaux des enfants et des adolescents. Cet accès participe à l'épanouissement personnel et favorise le processus de socialisation du jeune. L'enjeu pour la Ville est donc de faire du temps libre un moment éducatif à part entière, source d'ouverture, d'autonomie, d'émancipation et de créativité.

La réflexion et la mise en œuvre de la politique publique enfance jeunesse ne peut se concevoir que dans un partenariat institutionnel et associatif, actif, reconnu et innovant. Le travail en commun doit permettre de prendre en compte la diversité des aspects de la vie des jeunes.

Éducation au service de l'autonomie des jeunes

L'éducation concourt au développement et à la socialisation de l'individu, elle constitue un bien commun partagé et les collectivités en sont un des acteurs, un des coproducteurs. La municipalité s'engage à œuvrer en faveur de l'éducation, de l'autonomie des plus jeunes, du droit et de l'accès aux loisirs pour tous, avec la volonté de « formation du futur citoyen » et de sa « participation à la vie de la cité ». C'est dans ce cadre que la ville porte une attention particulière à l'intégration des jeunes en situation de handicap. Les actions menées sont l'occasion de « transmettre » les valeurs auxquelles la ville est attachée dans son projet politique : les valeurs « républicaines », d'une société solidaire, attentive à la place des citoyens, au développement durable et la construction européenne.

Si l'un des enjeux est d'aider le jeune à prendre toute sa place dans la cité, notamment en participant au débat public, la politique publique est attentive à la réduction des inégalités et à la recherche de cohésion sociale. C'est dans cet esprit que la Ville de Nantes œuvre contre toutes formes de discriminations dans chacun des projets et des moments de vie de la cité.

Agir au plus près et avec attention

La Ville inscrit l'ensemble de ses politiques publiques dans une approche territoriale afin d'agir au plus près des préoccupations des Nantaises et des Nantais. Cette proximité permet de mobiliser et d'associer les habitants, les parents, les partenaires institutionnels, associatifs et ainsi de rendre visible l'ensemble des politiques publiques.

Par ailleurs, c'est à travers les activités artistiques, culturelles, festives pratiquées dans des périodes clés d'apprentissage que sont l'adolescence et la jeunesse que chaque génération peut réinterpréter le monde, inscrire sa marque et apporter sa contribution au dialogue.

C'est avec force et volonté que « la jeunesse » est au cœur des préoccupations et des ambitions politiques de la Ville de Nantes. Les jeunes sont un révélateur des évolutions de la société, de la ville ; ils ressentent plus vivement que les autres générations les modifications qui touchent toute la société. Dans ce contexte, les jeunes sont des « capteurs sensibles et déterminants » du changement et de l'évolution de la cité.

La délégation de l'action envers la jeunesse au tissu associatif

■ Des choix politiques historiques opérés par les Villes

On ne saurait parler de politique de jeunesse sans parler du conventionnement avec le secteur associatif. Dans les sept villes de cette recherche-action, d'un commun accord, tacite ou contractualisé, avec leurs partenaires, le choix a été fait très tôt de déléguer la quasi-totalité de l'action envers la jeunesse aux associations. Pour reprendre l'expression du philosophe Michel Foucault, la Ville « conduit des conduites ». Elle définit ses orientations politiques, exprime ses volontés pour la jeunesse et passe commande par voie de convention ou délégation de service public (DSP) au tissu associatif pour la « mise en musique » de son action. Les acteurs politiques et associatifs ont affirmé, dans chacune de ces villes, la nécessité de donner l'initiative à la société civile en s'appuyant sur la vie associative et les capacités d'une gestion décentralisée, enracinée dans la vie locale.

Il est nécessaire de bien intégrer cette démarche pour comprendre les modalités de fonctionnement et d'organisation de l'action envers la jeunesse dans les villes. Chacun des quartiers populaires est maillé d'une multitude d'équipements dirigés par une diversité de fédérations et d'acteurs du monde associatif. Cette politique s'appuie sur la force du terrain et met en avant des valeurs d'éducation populaire, humanistes et progressistes, véhiculées par l'univers associatif⁴⁹. Conçues comme des laboratoires d'idées, de démocratie et de citoyenneté, les associations d'éducation populaire et de jeunesse sont censées représenter les diverses composantes des populations de ces villes et, de ce fait, sont considérées comme des partenaires légitimes de l'action publique.

Pour autant, le conventionnement avec les associations contient aussi, en retour, sa part d'effets pervers. La majorité des associations en situation de responsabilité d'équipements s'est institutionnalisée et professionnalisée depuis très longtemps. Aujourd'hui, tous les acteurs de terrain s'accordent à penser qu'il existe des stratégies de « conquête des territoires » par les associations et de « survie financière dans le temps »⁵⁰. C'est bien là qu'apparaît toute la difficulté de l'action dans les territoires. Chacune des associations, apparentée à un véritable opérateur privé gestionnaire d'équipement,

⁴⁹À cet égard, l'animation et sa professionnalisation sont indissociables de l'éducation populaire, elle-même indissociable des contextes et des événements politiques de la France depuis la III^e République.

⁵⁰Ainsi, on parle de plus en plus de « marché éducatif », de « marché du social » ou encore de « marché de la culture ». Les institutions qui se revendiquent d'éducation populaire ne sont pas épargnées par ce mouvement.

va devoir justifier ses moyens humains, matériels et financiers à l'aune de l'activité produite sur le terrain. L'évaluation d'une structure, qu'elle soit réalisée rigoureusement ou non, l'incite malgré elle dans certains cas à s'inscrire dans une forme de concurrence vis-à-vis de ses homologues, parfois au sein d'un même territoire.

Par exemple, nous avons très souvent entendu des professionnels d'équipements nous parler de « nos jeunes » (« nos jeunes se comportent ainsi ; nos jeunes ne s'inscrivent pas là-dedans... ») comme s'il s'agissait, inconsciemment, de marquer son territoire et de garder la main sur « son marché local ». L'échange avec ce professionnel est significatif à cet égard :

« Je pense qu'on a tous envie de travailler ensemble. Toute la difficulté c'est qu'il y a des logiques d'équipements, des stratégies politiques d'associations et des logiques de financements qui font que ce n'est pas toujours simple de se mettre autour d'une table. Il y a toujours une certaine forme de concurrence qui interfère et qui pollue un peu le travail, au moins au niveau institutionnel. Après, sur le terrain, en fonction des personnalités, on voit des réseaux qui fonctionnent bien. Je parlerais plus de réseaux que de partenariat parce que le partenariat il est tronqué. On est sur des coopérations ponctuelles. À l'échelle de la ville, je dirai qu'on est très loin de travailler ensemble. *C'est-à-dire que les acteurs ne se retrouvent pas ensemble autour d'une table pour définir une visée commune ?*

À mon niveau on peut y arriver encore. Politiquement, à l'échelle de la ville au niveau institutionnel et politique, on grince encore des dents. J'ai l'impression que c'est plus facile à faire dans les mots, les grandes instances c'est pas un souci pour elles de se réunir et de dire : "Oui travaillons des politiques communes." Après, sur le terrain, la logique de chiffres et de financements dominera, elle opposera les pratiques. Le fait qu'aujourd'hui on fasse des financements par rapport au nombre de jeunes que l'on a dans sa structure conditionne les comportements des professionnels. La logique de chiffres fait que la pression est plus forte. Vaut mieux avoir plus de jeunes dans sa structure si on veut avoir plus de financements. Je le vois, mes partenaires, ils se tirent dans les pattes parce qu'ils montent un camp à la même période. » (Entretien avec un directeur d'équipement socioculturel.)

Toutefois, ce constat, qui peut paraître un peu abrupt, mérite d'être nuancé dans la mesure où, dans l'ensemble des villes, les acteurs s'efforcent de se connaître et de se côtoyer, fût-ce sur des dynamiques aussi fragiles qu'éphémères. En réalité, la difficulté, encore une fois, tient au fait que l'action territoriale souffre souvent d'un déficit de lignes directrices tracées politiquement dans un cadre global. Le témoignage de ce professionnel d'une maison de quartier en témoigne.

« Nous, les maisons de quartier, on se retrouve et on échange entre nous – et c'est bien – mais la Ville X n'a pas de politique de jeunesse pour elle. En gros, elle délègue aux maisons de quartier l'action envers la jeunesse, aux clubs sportifs ou autres.

Les commandes que vous passe la Ville sont-elles suffisamment claires ?

Nous on ne réfléchit pas par la Ville, on est une association, on a un projet associatif, on est une association d'habitants, pour les habitants.

D'accord, mais est-ce que vous vous sentez appartenir à un tout communal, à un système cohérent politiquement parlant ?

Sur la jeunesse ? Non. Après, la mairie nous soutient, on ne peut pas dire qu'elle ne nous soutient pas. De toute façon, dans un sens elle n'a pas le choix, il n'y a rien d'autre. Faut être honnête aussi, la mairie n'a jamais souhaité travailler avec la jeunesse. À X, c'est toujours les maisons de quartier qui s'en sont occupées.

Qu'est-ce qui manque alors à la Ville X : une vision pour la jeunesse, des moyens pour la jeunesse ?

C'est pas si simple que ça, parce que moi mon poste de coordinateur enfance jeunesse il est financé par la Ville. Donc, la question est difficile. Si on se situe d'un point de vue politique, y a peu de guide. Mais, d'un autre côté, on a des moyens qui sont, je trouve, importants pour pouvoir créer des choses. Par contre, on est autonome et c'est ce que j'aime bien.» (Extrait d'entretien avec un professionnel.)

Nombreux sont les acteurs de terrain à estimer, souvent, que la Ville⁵¹ n'a pas de politique de jeunesse spécifique, car elle a très tôt opté pour une délégation de l'action en direction des jeunes aux équipements. C'est ce qui fait dire à des professionnels que la Ville n'a jamais su ou voulu travailler avec la jeunesse en lien direct. Ce sont les associations qui s'en sont toujours occupées, la Ville soutenant certaines d'entre elles reconnues comme les plus légitimes, les plus stratégiques et les plus performantes. Pourtant, les associations telles que les maisons de quartier peinent à se saisir de logiques plus globales, transcendant leurs territoires.

■ Les équipements, courroies de transmission incontournables des politiques de jeunesse ?

Une des principales caractéristiques de la politique de jeunesse des Villes est de s'appuyer fortement sur les équipements présents dans les territoires. Les équipements structurent la vie quotidienne des habitants dans un quartier et produisent de l'identité territoriale. Ils constituent parfois de véritables rampes de lancement des mobilisations de jeunes dans les quartiers. Comme si tout se pensait à travers eux. Une des volontés qui a animé les Villes jusqu'à aujourd'hui est de faire le pari de la proximité. Pendant longtemps, en face de chaque population d'un territoire, on a créé un équipement. Celui-ci se devait, selon les intentions affichées, de répondre aux besoins identifiés par la construction et la mise en œuvre de projets adéquats.

Cette démarche était nécessaire car les Villes avaient besoin d'ancrages institutionnels pour relayer une offre auprès des populations concernées, notamment celles en proie à la vulnérabilité : fragilité sociale, isolement... Qu'en serait-il aujourd'hui des quartiers sans ces équipements ? La richesse des projets a été rendue possible grâce aux moyens mis en œuvre par ces équipements qui ont permis de répondre à un besoin des habitants et qui contribuent au lien social d'un quartier en organisant sa vie sociale.

Cependant, cette offre de services de proximité, au fil des années, ne va pas sans poser problème : comment amener les populations à dépasser leur territoire tout en les cantonnant à des équipements fortement identifiés à celui-ci ? Et, surtout, comment gérer les quartiers qui n'en disposent pas ?

Aujourd'hui, les équipements de quartiers qui s'efforcent d'accueillir des jeunes adultes se sont révélés être des lieux structurants, seuls lieux capables d'apporter des repères pour les jeunes des quartiers désœuvrés. « Ils y entrent parce qu'ils ont vu de la lumière », ont répété quatre professionnels. Cela pose la question de la finalité des équipements. Que viennent réellement chercher les jeunes en passant la porte ? Certainement le début d'une organisation dans leur vie quotidienne, comme l'explique ce professionnel :

« Je suis persuadé que l'essentiel des jeunes sur les quartiers est aggloméré autour des équipements. Ils sont là, peut-être même trop là. C'est eux qui occupent, par rapport à d'autres jeunes du reste de la ville, les équipements dans les quartiers. Ils viennent se greffer autour de l'équipement. Après, on ne sait pas forcément quoi faire dans ces cas-là. Ça les structure d'une manière occupationnelle : "Je vois de la lumière je viens." Le lieu de rendez-vous c'est la maison de quartier.

⁵¹Nous insistons bien ici de nouveau sur le fait que nous dégageons des tendances globales. Il est évident que ce constat ne vaut pas pour l'ensemble des sept Villes enquêtées.

Ils se disent "délaissés" ?

Il y a des jeunes du quartier X qui disent : "Il y a rien pour nous...", alors qu'il y a des choses qui ne sont vraiment pas très loin. Mais ils vivent la notion de loisirs, ou de choses comme ça, comme la nécessité d'avoir les choses au pied de l'immeuble, au moins par esprit de reproduction en se disant : "C'est comme ça dans les autres quartiers, pourquoi c'est pas comme ça chez nous ? Et si nous on n'a pas une structure de quartier au pied de l'immeuble, c'est parce qu'on est délaissé ou on est *ségrégationné*." » (Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel.)

Une des conséquences de ce modèle de conventionnement est de générer un « syndrome de la réserve indienne », à savoir une offre territoriale tellement dense qu'elle n'incite plus les jeunes à quitter le quartier. Or, nous avons pu observer que la première des spécificités saisissables à la rencontre des jeunes des quartiers est précisément cette fierté, voulue ou subie, d'appartenir au quartier, à son quartier. Le quartier confère une identité que les jeunes revendiquent largement dans leurs rapports sociaux hors champ professionnel.

La prise en compte des jeunes adultes dans le renouvellement des conventions

Julie Guyomard, responsable de la mission Jeunesse, Ville de Rennes/Rennes Métropole

La politique de jeunesse de la Ville de Rennes repose traditionnellement sur le principe de la collaboration et du partenariat avec le monde associatif, via la reconnaissance d'objectifs conventionnés avec les associations gestionnaires des équipements de quartier répartis sur les territoires.

Ainsi, quand nous avons souhaité, dès 2007, interroger la teneur de la réponse de ces équipements aux jeunes adultes, et la pertinence qu'il y aurait à l'améliorer, c'est en cohérence étroite avec les représentants de l'éducation populaire que nous avons travaillé.

Une intervention nouvelle a tout d'abord été expérimentée; ses contours ont été écrits dans la continuité d'une recherche-action effectuée par la psychosociologue Joëlle Bordet (centre scientifique et technique du bâtiment – CSTB), sur le quartier du Blosne, et elle a été mise en œuvre par le Cercle Paul-Bert, association d'éducation populaire qui a répondu à notre appel à projet, à compter du mois d'avril 2008.

Pendant deux ans, cette expérimentation a fait l'objet d'une évaluation partenariale et continue. Or, dès les premiers bilans semestriels, nous avons constaté la plus-value de cette intervention au regard des enjeux de renforcement de la lisibilité positive du potentiel des jeunes rencontrés, et de promotion, entre eux et les élus, et avec les administrations, de temps de dialogue et de confrontation réguliers.

Plus qu'une compétence nouvelle, c'est une posture, une disponibilité et des modalités d'intervention innovantes qui ont caractérisé cette intervention, et nous avons souhaité profiter du renouvellement des conventions avec l'ensemble des associations gestionnaires d'un équipement de quartier pour la mettre en œuvre sur tous les territoires.

La phase de concertation collective, à l'échelle des quartiers, puis de l'ensemble de la ville, qui a précédé la réécriture des conventions a ainsi permis de promouvoir cette expérience, et de suggérer sa transposition dans les objectifs de certaines associations.

En termes de méthode, un exercice collectif nous a permis d'identifier les référentiels d'action majoritairement partagés à privilégier pour s'adresser aux jeunes adultes : celui de l'autonomie et non de la prise en charge, celui des jeunes « ressources » et non celui des jeunes « problèmes » sont apparus comme relativement consensuels. Puis, en fonction des publics déjà présents dans certains équipements, et de la volonté des associations d'investir formellement cette mission, nous avons attribué un « objectif spécifique » à cinq équipements de quartier de Rennes.

À l'endroit des constats, le fait que des besoins restés sans réponse existaient dans les quartiers a été peu contesté. Le contexte de crise socio-économique a par ailleurs renforcé la problématique en marquant comme particulièrement saillants les enjeux d'accès aux formations et à l'emploi pour ces jeunes adultes.

C'est sur l'évolution induite des compétences et par là même du métier d'animateur que nous avons suscité des réticences, qui restent d'actualité. Cette nouvelle mission comporte bien à cet égard une part d'ambiguïté. Pourtant, c'est une adaptation de la posture de l'animateur et une ouverture de son fonctionnement à un réseau de partenaires plus large et plus diversifié que nous avons souhaité impulser, et non un nouveau métier. Ce qui n'exclut pas que nous envisagions de proposer à ces professionnels des sessions de sensibilisation sur certaines thématiques comme l'accès aux soins ou les discriminations par exemple, ainsi que des rencontres dédiées à une information plus ciblée sur les questions auxquelles ils sont les plus souvent confrontés comme l'insertion professionnelle ou l'emploi.

Afin de veiller à la mise en œuvre de ces objectifs spécifiques, d'éviter surtout l'isolement progressif des professionnels vis-à-vis de leurs publics, et au contraire de promouvoir une mobilisation collective des acteurs de chaque quartier autour des projets des jeunes, un groupe de suivi technique est mis en place sur chaque territoire et se réunira tous les deux mois. Au-delà de la structuration opérationnelle des accompagnements à proposer en réponse aux projets et aux diverses demandes, ces groupes relèveront les marges de progrès possibles dans les fonctionnements respectifs des associations et institutions sollicitées, et tendront à inscrire les stratégies de réponse dans de réelles dynamiques de développement local.

Enfin, un groupe thématique transversal se rencontrera deux fois par an. Il sera chargé de définir une grille d'évaluation de ces objectifs spécifiques, et de produire un rapport annuel rendant compte de la mobilisation collective à l'égard des jeunes adultes.

Des clés pour agir

■ La nécessaire transversalité de l'action

La question des 16-25 ans, telle que nous la posons (conquête des attributs de l'âge adulte, insertion...) ne peut que conduire les Villes à revoir leurs pratiques. Aujourd'hui, certes, certains niveaux d'intervention dans l'action envers la jeunesse en direction des 16-25 ans sont bien maîtrisés. Il s'agit des compétences dites « traditionnelles » des communes, largement axées sur le domaine socioculturel : l'aide aux initiatives jeunes, l'accès à l'information et l'accès aux loisirs. En revanche, pour les besoins qui s'imposent de plus en plus dans les parcours de vie des 16-25 ans, il est plus difficile de construire de la cohérence, de la transversalité et de la lisibilité. Le schéma ci-dessous, que nous avons construit à partir de nos observations, indique huit niveaux d'intervention auprès de la jeunesse. Plus on monte dans l'échelle de 1 à 8, plus il est difficile de créer une offre transversale lisible et cohérente. Ainsi, la politique de jeunesse peut donner le sentiment d'être construite au « cas par cas » sans vision partagée à tous les niveaux.

<ul style="list-style-type: none"> 8. Lutte contre les discriminations 7. Accès à la santé 6. Accès au logement 5. Accès à l'emploi 4. Accès à l'éducation, à la formation et aux études 	<p>↑ <i>Missions en direction des 16-25 ans, nouvelles pour les collectivités, nécessitent plus de transversalité dans le traitement des problématiques qui en découlent</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> 3. Accès aux sports, à la culture et aux loisirs 2. Accès à l'information et au droit comme préalable 1. Aide aux projets jeunes 	<p><i>Missions maîtrisées dans les communes</i></p> <p><i>Compétences classiques des communes</i></p>

La manière de concevoir l'accompagnement des parcours de vie des 16-25 ans impose une nouvelle organisation, y compris dans les missions de chacun des professionnels. Aujourd'hui, la frontière entre des animateurs socioculturels, des éducateurs et autres conseillers de mission locale devient de plus en plus poreuse. Chaque structure peut être amenée à proposer une offre d'intervention déjà construite par ailleurs. Ainsi, tout l'enjeu réside dans l'articulation des missions.

Aussi, nombreux sont les professionnels à estimer que le fonctionnement d'un équipement de quartier traditionnel est dépassé au regard des problématiques posées par les jeunes. C'est ce qui amène les animateurs à repenser leur méthodologie d'intervention en leur direction. Ce travail peut alors parfois empiéter sur des terrains déjà investis.

Toujours est-il que les jeunes ne s'encombrent pas du découpage institutionnel, ils s'adressent à la personne qu'ils estiment la mieux à même de les aider.

L'exemple du métier d'animateur socioculturel⁵²

Les relations instaurées entre les jeunes et les animateurs socioculturels dans les équipements ne peuvent que nous amener à nous interroger sur le rôle de l'animateur socioculturel aujourd'hui. Dans les demandes qui lui sont formulées par les jeunes, l'animateur voit les frontières de son métier embrasser de plus en plus celles de l'éducateur de prévention, du conseiller d'insertion mission locale... Cela nous amène à considérer, comme nous l'avons fait dans toutes les villes partenaires de cette recherche-action, que le métier d'animateur ne saurait se limiter au champ *stricto sensu* des loisirs éducatifs encadrés, mais doit aller au-delà. L'idée d'un animateur multifonctions fait encore grincer des dents aujourd'hui parmi les plus fidèles adeptes de l'éducation populaire. Mais ne serait-il pas légitime que l'animateur s'interroge sur l'ensemble des dimensions des parcours de vie des jeunes qu'il accueille (emploi, scolarité, formation...)? Ou, au contraire, doit-il continuer de « fragmenter » les jeunes en ne traitant qu'un volet de leurs préoccupations si nombreuses? Certes, les animateurs ne sauraient être la solution à une société qui va mal et qui rencontre de plus en plus de difficultés à agréger ces jeunes, certes les animateurs ne sauraient réussir là où d'autres peinent à avancer (insertion professionnelle...), certes il faut préserver les spécificités et les traditions qui font la richesse de chaque métier. Mais les bases du métier d'animateur ne doivent-elles pas être réinterrogées?

Il y a là une nécessité, certainement, à penser l'accompagnement pluridisciplinaire des jeunes. La construction d'un référentiel d'intervention politique en direction des jeunes impulsé à l'échelle de la ville peut, en ce sens, largement y concourir.

Mais d'ores et déjà, le choix très fréquent de délégation de l'action au tissu associatif par délégation de service public ou conventionnement et la pluralité des acteurs présents sur l'ensemble du territoire communal incitent les Villes à davantage de cohérence et de lisibilité de leur action.

■ La nécessaire cohérence d'ensemble

Selon l'ensemble des acteurs de terrain dans les quartiers, une des solutions pour sortir de ces logiques d'équipements et de territoires réside dans un double mouvement politique: le premier consisterait à définir clairement des orientations politiques pour la jeunesse et les quartiers à l'échelle de la ville; le second consisterait à construire un véritable projet de territoire au sein de chaque quartier, régi par l'instance politique légitime, en l'occurrence la Ville, qui associerait l'ensemble des acteurs dans un partenariat structurant fait leurs complémentarités.

⁵²Sur cette question, on lira avec profit
LEBON F., *Les animateurs
socioculturels*, La Découverte,
coll. « Repères », Paris, 2008.

Pour y parvenir, il faut intégrer plusieurs niveaux de complexité dans les processus décisionnels, la difficulté étant d’harmoniser les objectifs sur les différents niveaux :

Politiques municipales	↑ ↓ Lien étroit	↑ Délibération sur les orientations par les élus de la Ville
Politiques associatives		↓ Délibération sur les orientations par les élus du monde associatif au sein de chaque conseil d’administration
Orientations des équipements et structures dans le quartier		↓ Délibération sur le niveau de partenariat et le mode de coopération des associations dans le quartier
Travail intra-structures		↓ Objectifs stratégiques de la structure

Dans le schéma ci-dessus, nous pouvons observer que les politiques municipales et associatives construisent l’action de terrain, mais en retour, celle-ci vient les réinterroger en forçant les élus à réactualiser ou réadapter leurs orientations.

Or, comme le soulignent les professionnels présents dans les quartiers, s’il est possible de construire du partenariat sur le terrain entre structures d’un même territoire, il est en revanche plus compliqué de s’accorder aux niveaux supérieurs, à savoir ceux des définitions des orientations politiques, des objectifs stratégiques et des commandes institutionnelles.

D’ailleurs, il est intéressant de noter que ce type d’organisation semble satisfaire les opérateurs de l’action envers la jeunesse dans les territoires qui jouissent d’une grande forme d’autonomie. Nombreux sont les professionnels à se féliciter de cette marge de manœuvre évidente dans la construction d’un projet de quartier ou de microterritoire. Chez eux, la crainte est grande de perdre la main dans la construction de ces projets si leurs orientations sont dissoutes dans un cadre plus grand, englobant l’ensemble des acteurs à l’échelle de la ville.

Aujourd’hui, la préoccupation des Villes relative aux jeunes des quartiers est réelle. Nous retiendrons trois axes qui s’imposent comme des enjeux forts des politiques de jeunesse : le rapport des jeunes aux institutions, l’insertion sociale et professionnelle, la question de l’espace public qui seront développés dans les chapitres suivants.

Le Cucs comme levier d'expérimentation, de diffusion et de pérennisation de l'action envers la jeunesse

Bénédicte Le Guay, responsable de la mission Cohésion sociale, Ville d'Angers

La Ville d'Angers compte au recensement de 2006, 34 654 jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit 23 % de la population dont plus de la moitié habite dans les quartiers prioritaires.

Telle que révélée dans la recherche-action Jeunesses et Territoires de RésO Villes menée sur Angers, la jeunesse des quartiers est plurielle. Elle se décline à travers quatre typologies de parcours de jeunes, allant d'une insertion sociale « quasi acquise » à la « galère » combinant rupture sociale et absence de projet. Sur Angers, la majorité des jeunes des quartiers oscille dans l'entre-deux : jeunes en voie d'insertion sociale et/ou victimes de la précarité, souvent considérés comme des « variables d'ajustement » de la conjoncture économique.

Consciente des enjeux propres à la jeunesse des quartiers, la mairie soutient depuis plusieurs années des services de proximité pour les jeunes. Chaque jeune peut trouver à proximité de son lieu d'habitat une antenne de la mission locale angevine (mission d'insertion sociale et professionnelle), une maison de quartier agréée centre social (missions socio-éducative, culturelle et sportive) et une équipe d'éducateurs de prévention spécialisée.

La richesse des acteurs sur les territoires et leurs connaissances approfondies de la population jeune, alliées à la volonté exprimée dans le Cucs de venir en appui à l'innovation et à l'expérimentation, ont permis de développer de nouvelles actions répondant aux problématiques des jeunes des quartiers.

À titre d'exemples

À travers les opérations VVV, les actions développées par les maisons de quartier se font au plus près des jeunes, dans un objectif de valorisation des initiatives, de promotion de leurs capacités, d'ouverture vers les autres. Dans ce cadre, le travail de prévention mis en place permet l'apprentissage des règles de la vie sociale.

Dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique, la création de stages de citoyenneté permet une alternative éducative et citoyenne à la poursuite judiciaire.

Face aux parcours d'insertion de plus en plus chaotiques et fortement liés à la crise économique, des projets courts de « mise à l'emploi » (également alternative aux aides financières), tels que 20 heures Chrono et Jobs divers, sont soutenus.

Face à la difficulté de mobilité des jeunes, une aide financière au permis de conduire pour cent cinquante jeunes par an, conjuguée à un accompagnement personnalisé, est mise en place par le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville d'Angers.

Ces quelques exemples montrent que, grâce à une volonté et une implication forte de tous les partenaires, des réponses innovantes adaptées aux besoins des jeunes peuvent être apportées. Mais il faut toutefois rester modeste et nuancer l'impact des résultats en termes d'insertion durable car les problèmes rencontrés aujourd'hui par les jeunes vont bien au-delà de simples réponses individuelles.

Sur la Ville d'Angers, le Cucs est un espace d'identification de problématiques émergentes ou mal prises en charge devant permettre la mise en œuvre d'actions nouvelles pour les traiter. Son rôle est de servir de laboratoire, en soutenant des actions expérimentales qui ont vocation, si elles sont efficaces, à être pérennisées. La question de la pérennisation doit être posée d'emblée, et des rencontres de suivi régulières avec les porteurs de projet et les partenaires financeurs doivent faciliter le relais dans le droit commun qui, aujourd'hui en période de crise, est plus que jamais difficile à trouver.

L'éducation: l'affaire de tous, une ambition pour chacun
Jean-Jacques Guyon, chargé de mission Politique de jeunesse et Réussite
éducative, Ville de Saint-Nazaire

Tel est l'intitulé du projet éducatif local (PEL), cadre de construction de l'action envers la jeunesse sur la Ville de Saint-Nazaire.

Un premier projet éducatif local a été voté en conseil municipal en 2002. Au regard de l'évolution des besoins des enfants et des jeunes, des transformations de l'offre et des structures éducatives sur la commune, des modifications intervenues dans l'environnement local, il est apparu nécessaire d'actualiser ce projet.

Il apparaissait également nécessaire de revisiter ce projet pour en renforcer l'appropriation. Si le PEL 2002 avait permis une meilleure lisibilité de la politique municipale de jeunesse dont il constituait le référentiel reconnu, il restait encore perçu comme un projet essentiellement municipal.

Pour conduire cette démarche, la Ville de Saint-Nazaire a donc fait le choix d'impulser une très large concertation entre l'ensemble des acteurs éducatifs, dont elle a assuré le pilotage, l'organisation et la coordination.

De juin à décembre 2009, six ateliers de réflexion ont réuni cent vingt personnes, représentant une association ou une institution, professionnels ou bénévoles, cadres et acteurs de terrain.

Les groupes ont été constitués de manière à réunir des personnes agissant dans des domaines différents (scolaire, sport, culture, prévention, santé, insertion, socioculturel, social...), afin de croiser les regards et de dépasser les logiques sectorielles. Les ateliers ont été animés par des personnes qualifiées et reconnues, extérieures à la collectivité. Leur objet était d'établir un diagnostic et de formuler des préconisations en termes d'orientations, d'actions ou d'objectifs.

Parallèlement un cycle de cinq conférences, ouvert au public, avec des experts, a permis d'alimenter et d'enrichir la réflexion des participants aux ateliers.

Deux enquêtes (conduites par Chafik Hbila) ont également été réalisées afin d'apporter une meilleure connaissance des publics et de leurs attentes : les pratiques de loisirs des enfants et des jeunes de 8 à 17 ans d'une part, les jeunes des quartiers prioritaires de Saint-Nazaire face aux politiques de jeunesse d'autre part.

Au terme de ce travail collectif, un séminaire de restitution de tous ces travaux, auquel l'ensemble des acteurs éducatifs a été invité, s'est déroulé sur une journée. La somme de toutes ces contributions a constitué la matière première pour la rédaction du projet actualisé, auquel les élus ont apporté leur contribution en précisant notamment les valeurs et principes sur lesquels repose l'action éducative. Le contenu du PEL est donc le fruit de la concertation entre les différents partenaires éducatifs, associatifs ou institutionnels, validé par un vote en conseil municipal.

À travers cette démarche, la Ville a fait le pari de l'intelligence collective et de la capacité d'expertise des acteurs de terrain, choix qui a été validé par les acteurs eux-mêmes tout au long de la construction du nouveau PEL. La Ville a aussi misé, avec ses partenaires, sur une méthode de concertation pertinente dans la perspective d'un projet partagé qui constitue le cadre de l'ensemble des dispositifs ou programmes.

Il s'agit donc désormais de passer des mots aux actes. Dans cette perspective un appel à l'ensemble des acteurs associatifs ou institutionnels a été lancé afin qu'ils manifestent officiellement leur adhésion et précisent les engagements qu'ils sont prêts à prendre pour contribuer aux orientations du PEL.

L'ÉCLAIRAGE de Jean-Claude Richez

Jean-Claude Richez est coordonnateur de la mission Observation Évaluation de l'Injep.

Les présupposés d'une politique de jeunesse

Parler de politique de jeunesse implique d'une part que l'on reconnaisse l'existence de la jeunesse comme une catégorie, et que par ailleurs celle-ci relève du politique : ce sont les premiers présupposés qui demandent à être éclaircis.

Cette catégorie peut être saisie comme :

- classe d'âge que l'on a tendance à découper en sous-groupes : préadolescents, adolescents, jeunes adultes... ;
 - période de transition entre l'enfance et l'âge adulte à travers le développement d'un processus d'autonomisation et de conquête de son indépendance ;
 - manière dont une société pense (ou ne pense pas) le rapport entre générations et le renouvellement des générations⁵³ ;
- Il est clair que selon l'approche que l'on retiendra, les réponses politiques qui seront données ne seront pas les mêmes.

Le choix du référentiel

Nous voudrions proposer ici une autre démarche pour analyser les politiques de jeunesse : partir de l'identification de six idéaux-types⁵⁴ : familialisme, contrôle social, insertion, éducation, développement local et autonomie.

• Familialisme

La jeunesse ne relève pas du politique, mais reste dans la sphère familiale. Elle repose sur une représentation des jeunes comme mineurs, incapables sur le plan juridique, déresponsabilisés, sans droits propres en dehors de la famille. Cette représentation pendant très longtemps dominante dans notre pays a laissé d'importantes empreintes dans les politiques de jeunesse et ses institutions : voir le rôle clé que jouent encore les caisses d'allocation familiales ou le RMI (aujourd'hui le RSA) accessible seulement à partir de 25 ans, comme toute une série de dispositions qui renvoient le jeune au cadre familial et en font un véritable mineur sur le plan social.

• Contrôle social

On doit surveiller les jeunes, au besoin les punir. Les jeunes sont un danger, ils sont suspects, voire menaçants. Cette représentation est très prégnante. Elle se cristallise dans les années 1950 et est institutionnalisée à travers la constitution d'un corps comme celui de la prévention spécialisée. Elle trouve aujourd'hui son prolongement dans des dispositifs comme VVV. Dans cette logique, il s'agit d'occuper les jeunes pour éviter les bêtises, les dérapages, les déviances et en cas d'échec de réprimer.

• Insertion économique et sociale

Le jeune est un problème, car il présente des déficits personnels (échec scolaire, inadaptation au travail...). L'origine sociale des difficultés est minimisée au bénéfice d'un traitement individuel des carences. Ce référentiel est apparu dans les années 1980 devant la montée du chômage des jeunes (avec le traitement social du chômage et la mise en place des missions locales).

• Éducation (approche scolaire)

La jeunesse n'est qu'une question d'éducation, et la référence scolaire est dominante, dans la logique propre au système éducatif français qui surdétermine la place de l'instance scolaire. Il n'existe pas de véritable espace éducatif en dehors de l'école et du service public de l'Éducation (nationale). Nous utilisons ici les notions d'éducation formelle, non formelle et informelle dans le sens qui leur est accordé aujourd'hui au niveau international : l'éducation formelle comme activité de formation menée dans un cadre scolaire ; éducation non formelle comme activité avec une finalité éducatrice menée dans le cadre d'une association ; éducation informelle comme activité contribuant à l'éducation sans qu'elle en soit la finalité. L'éducation non formelle est peu considérée, de même que le rôle des familles. L'éducation informelle n'est pas prise en compte. Les questions de jeunesse sont une question d'éducation formelle, d'école.

• Développement local

Référentiel assez récent, qu'on rencontre dans les zones en difficulté, notamment dans les régions à forte densité rurale inquiètes du vieillissement de leur population et de leur déclin démographique. Ici, le jeune est perçu comme une

53/Cf. sur ce point : COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN, *Jeunesse, le devoir d'avenir*, La Documentation française, Paris, 2001.

54/Nous utilisons ici la notion d'« idéal-type » au sens que lui a donné le sociologue allemand Max Weber, comme un idéal en termes de valeurs.

population et de leur déclin démographique. Ici, le jeune est perçu comme une ressource, un potentiel indispensable à la survie des territoires. Pour conserver les jeunes au pays, il faut offrir aux familles et aux jeunes des services publics et un temps libre de qualité.

• **Autonomie**

Modèle récent et progressiste où le jeune est considéré comme un véritable acteur impliqué dans la construction de son parcours, un citoyen en puissance qui peut s'exprimer, participer à la vie publique, s'engager. Ces politiques développent l'accompagnement des initiatives des jeunes et les instances de participation, les démarches de responsabilisation.

L'élaboration d'une grille d'analyse

En croisant ces différents référentiels avec les différents domaines d'intervention des politiques de jeunesse (éducation, logement, santé, sports, loisirs, citoyenneté, transports et mobilité...), nous pouvons construire une grille d'analyse pertinente au niveau local, en incluant le caractère implicite ou explicite des mesures, et les articulations existantes ou non entre les différentes thématiques.

Idéal-type	Temps libre	Sport	Culture	Emploi	Santé	Logement	Transport
1							
Familialisme							
2							
Contrôle							
3							
Insertion							
4							
Éducation							
5							
Développement							
6							
Autonomie							

La combinaison de ces référentiels, deux par deux, donne trois modèles de représentation des jeunes :

Famille/éducation : le jeune est un mineur, à élever, à éduquer, à protéger ;

Contrôle/insertion : le jeune est dangereux ou en difficulté ;

Développement local/autonomie : le jeune est une ressource.

Il faut aussi tenir compte des effets de champ (un modèle pouvant influencer sur les autres référentiels) et des réalités sociales des territoires (rural/urbain ; ouvrier/classes moyennes...).

En outre, le contexte démographique peut être déterminant dans l'apparition de certaines dynamiques, de même que la manière de penser le rapport entre générations (quelle place fait-on aux jeunes ? Sont-ils traités de manière équitable ?).

Nous noterons enfin que ces différents modèles ne font pas aujourd'hui clivage politiquement, en tous les cas au niveau territorial. Une sorte de division du travail semble cependant s'établir entre l'État privilégiant le modèle contrôle/insertion alors qu'un nombre significatif de collectivités retient plutôt le modèle développement/autonomie.

Améliorer le rapport entre jeunes et institutions

Un manque de prise de responsabilités chez les jeunes des quartiers populaires ?

Les Villes impliquées dans la recherche-action affichent toutes leur volonté politique de mobiliser les jeunes dans la concertation, de les impliquer de manière citoyenne dans la construction des projets qui les concernent, ou qui leur sont destinés plus particulièrement. Qu'en est-il exactement ?

■ Peu d'engagement en dehors des intérêts particuliers ?

Tout d'abord, rappelons ce que l'on entend par engagement et citoyenneté des jeunes. Il s'agit tout simplement d'amener ces derniers à participer à la vie de la Cité en apportant leur pierre à l'édifice. Les sociologues repèrent trois grands espaces d'engagement et de citoyenneté⁵⁵ :

- l'espace politique dit « traditionnel » : il s'agit de l'engagement dans les partis politiques ou dans les syndicats et la participation aux élections ;
- l'espace associatif : généralement, les associations sont plus appréciées par les jeunes que les partis politiques car elles sont perçues comme plus ouvertes ;
- l'espace institutionnel : il s'agit des espaces de démocratie participative organisés par l'État et, plus généralement, les collectivités territoriales pour un dialogue plus structuré avec les jeunes : conseils de jeunes...

En ce qui concerne l'espace politique, les jeunes des quartiers populaires identifient les clivages politiques et vont voter à proportion de l'intérêt qu'ils perçoivent dans l'élection en question. Pour autant, l'écrasante majorité des jeunes que nous avons rencontrés ne croit plus en la politique comme levier pertinent pour changer leur vie. L'action de l'État et des collectivités territoriales leur paraît parfois relever d'un autre monde⁵⁶.

Aussi, ce qui est frappant chez la plupart des jeunes dans les quartiers est leur méconnaissance de la vie politique dite de proximité (municipalité et autres échelons de collectivités territoriales...) quand, dans le même temps, ils expriment une connaissance et un intérêt pour la politique internationale, en particulier la situation du Proche- et Moyen-Orient. Il s'agit bien souvent de jeunes issus de l'immigration maghrébine, des deuxième ou troisième générations, qui s'identifient à certaines causes (conflit israélo-palestinien...), lesquelles, selon eux, les toucheraient plus que l'agenda politique local. Si la religion musulmane est souvent citée comme dénominateur commun pour expliquer l'identification des jeunes des quartiers aux causes du Proche- et Moyen-Orient, elle ne

⁵⁵BECCUET V., LIMARES de C. (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Injep/L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2005.

⁵⁶Par exemple, sur la dizaine de jeunes rencontrés dans un quartier de Rennes, à peine la moitié fut capable de nous citer le nom de Daniel Delaveau comme maire de Rennes et, au moment des élections régionales, aucun jeune ne connaissait le nom du président de région (Jean-Yves Le Drian).

peut suffire. Là encore, le sentiment de domination sociale est déterminant. Celle-ci prend le visage de « l'homme blanc occidental hégémonique et discriminant ».

En ce qui concerne les espaces institutionnels, ils sont trop peu nombreux à ce jour et assez limités dans leur fonctionnement, lequel favorise peu l'accès aux jeunes les plus en difficulté. Reste l'engagement citoyen dans les associations. Des jeunes dans les quartiers populaires prennent des initiatives et s'impliquent dans la construction et la mise en œuvre de projets dans le cadre associatif. Cependant rares sont ceux qui ont accédé aux responsabilités dans l'encadrement d'un groupe ou la gestion associative en dehors de quelques petites associations. Et les jeunes qui s'engagent sous cette forme dans les quartiers prioritaires le font sur des pratiques précises, plutôt « récréatives » : loisirs culturels ou sportifs.

« En fait, ils ont juste un souci c'est qu'ils ont du mal à se projeter. Ils ont envie de faire vivre la cité. Il y a plein de choses qu'ils veulent mettre en place, maintenant se mettre en projet, ça leur paraît compliqué. Pour eux, c'est "tout de suite", ils ont besoin de se dire : "Là j'ai 5 euros, je vais aller au cinéma." Maintenant, quand il s'agit de se dire "on va aller sur un projet plus d'envergure", ils pensent que ça va être pareil. Mais il y en a quand même certains, dans leur travail, qui font connaissance avec d'autres gens qui ne sont pas forcément du quartier, donc du coup qui voient qu'il se passe d'autres choses ailleurs. Il y a des gens qui ont habité à Orléans, à Paris, qui débarquent à Saint-Nazaire et qui parlent de ce qu'ils ont vécu dans leur ville respective en termes d'emploi, d'animation socioculturelle, de choses comme ça, et du coup ça fait du bruit et les autres ont envie de refaire la même chose. » (Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel.)

Les jeunes des quartiers populaires sont plutôt tournés vers des activités « récréatives » et beaucoup, comme nous l'avons vu précédemment, se distinguent par des pratiques « consuméristes ». En quoi cela peut-il interroger les équipements de quartier, notamment socioculturels ? Ce professionnel résume bien la situation des jeunes en matière d'engagement :

« Ils sont très consommateurs, c'est souvent des projets vacances. Et je dois reconnaître que, professionnellement, c'est une interrogation. Mais je n'interroge pas les jeunes, j'interroge aussi les structures. Je trouve que les structures ne sont pas dans une démarche de fond qui est de préparer les jeunes à des projets plus élaborés, à préparer des manifestations, à s'organiser... Je me demande si, à certains moments, inconsciemment, effectivement on ne les entretient pas dans cette forme d'assistantat dont je parlais tout à l'heure. La caricature c'est un peu les clubs de jeunes, c'est la soirée pizza-télé quoi.

Les animateurs disent qu'ils sont obligés de passer par là ?

[...] Très souvent, je m'interroge là-dessus : nos enfants, quand ils voulaient partir en vacances, j'en discutais avec eux et je leur disais oui ou non. Mais la difficulté qu'on a avec des jeunes de quartier ou de milieux défavorisés, c'est qu'effectivement on leur demande de justifier en permanence et on les fait rentrer dans une relation de dépendance. C'est peut-être ça qu'on entretient et eux, ils jouent avec et ils essaient de s'en échapper au maximum. Mais c'est vrai que c'est une ambiguïté, je pense qu'un jeune de famille bourgeoise, il n'y a pas à se justifier en permanence sur ses envies... » (Extrait d'entretien avec un responsable de service municipal qui traite des questions de jeunesse.)

L'engagement de la plupart des jeunes des quartiers populaires relève souvent plus d'un engagement pour soi, pour organiser ses loisirs dans le quartier ou dans la ville, que d'un engagement en faveur de l'ensemble des jeunes dans la Cité.

C'est, entre autres, ce qui fait dire à un grand nombre de professionnels que nous avons rencontrés et qui tiennent parfois des discours assez durs en ce sens, que les jeunes ne s'engagent pas assez. Les jeunes investissent en effet très peu les instances de débat organisées localement dans les différentes structures.

« Je pense qu'il y a "des jeunes" qui vont voter. Au bureau de vote où je suis allé voter, il y avait des jeunes qui étaient là. Ils s'intéressent mais c'est vrai que, par contre, les jeunes qui sont le plus en train de dire qu'ils sont exclus, ceux-là quand on essaie de les rattraper, on n'y arrive pas. Sur le quartier on a essayé à plusieurs reprises de mobiliser les jeunes qui étaient dehors pour qu'ils puissent s'intéresser à la vie du quartier, dire eux ce qu'ils voudraient et ils ne viennent pas. Ils ne viennent pas pour discuter avec des adultes.

C'est dû à quoi ? Ils n'y croient pas tout simplement ?

Ils n'y croient pas. Peut-être qu'ils pensent que ça sert à rien. » (Extrait d'entretien avec une assistante sociale.)

■ Des jeunes plus déçus que désintéressés par la vie de la Cité

Pour autant, ce manque d'engagement effectif ne va pas de pair avec un désintéret de la vie de la Cité. Les jeunes s'intéressent et identifient assez bien l'offre qui s'adresse à eux, allant même jusqu'à porter des jugements sur celle-ci. Mais bien souvent, leurs attitudes peuvent être qualifiées d'« indignation stérile » dans la mesure où ils ne la transforment pas en une participation au changement.

Beaucoup d'entre eux sont capables de faire preuve d'un véritable engagement le moment venu en faveur d'une cause. Simplement, nombre de jeunes des quartiers ne s'inscrivent pas toujours dans des échéances à long terme, et, de ce fait, il est difficile de construire des instances de représentations pérennes avec eux. Lorsque leur engagement ne leur rapporte pas ou peu de bénéfices en retour, ils peuvent très vite se retrouver découragés et transmettre leurs désillusions aux plus jeunes. Ainsi, nous avons observé dans les sept villes qu'il existait des générations entières de jeunes déçus par l'engagement citoyen. Une des formules avancées par au moins un jeune rencontré sur trois est la suivante : « À quoi ça sert de s'engager ? On a participé mille fois à leurs réunions, nos grands frères déjà à leur époque ont participé mille fois à leurs réunions, ça a servi à quoi ? On a rencontré X fois tel professionnel ou tel élu, ils connaissent nos problèmes, à quoi ça sert ?... »

Comme nous l'avons rapidement évoqué en introduction de ce chapitre, ce découragement, ou cette déception, peut s'accroître et se transformer en indignation lorsque les jeunes estiment que l'action en direction des quartiers n'est pas suffisamment ambitieuse ou reste à l'état de discours.

Cet extrait d'entretien avec un jeune pourrait résumer à lui seul cette partie :

« Dis-moi, est-ce que les jeunes s'intéressent un peu à la politique ici ?

Pas trop on va dire parce que depuis les élections municipales, Dupond⁵⁷ et son équipe ils ont motivé les jeunes pour qu'ils votent pour eux et ils l'ont fait [lors des municipales de 2008]. Ils leur avaient promis plein de trucs. On était deux cents à tous voter pour lui, il y avait tous les jeunes. Il [le maire] nous avait dit : "Faites-moi confiance, le local on va vous le donner", et on l'a jamais eu.

C'est-à-dire que vous avez l'impression que vous vous êtes fait un petit peu avoir ?

C'est pas un petit peu, c'est qu'on s'est carrément fait avoir. Moi j'étais là quand il était venu avec ses adjoints, ils étaient une bonne dizaine, une bonne quinzaine, il y avait tous les jeunes autour. Il parlait bien avec les jeunes, il parlait tranquillement : "Durand⁵⁸ voilà, c'est un mec de droite, il faut pas voter pour lui, il est contre les jeunes nananin" [nous noterons que les sept villes dans lesquelles nous avons enquêté sont administrées par des maires socialistes à la tête de majorité de gauche plurielle alliant divers partis politiques]. Nous on s'est dit : "La gauche ça nous avantage, on est des jeunes des quartiers, des Arabes, on ne peut pas voter pour la droite." Donc, on a tous voté pour lui, et tout le monde a regretté. On est déçu de ce qu'ils font. Regardez, je vais vous donner un

⁵⁷Pseudonyme que nous donnerons au maire de la ville dans cet extrait d'entretien afin de ne pas trahir l'anonymat de la ville.

⁵⁸Pseudonyme que nous donnons au challenger du maire.

petit exemple : ils ont acheté vingt nouveaux bus récemment sur [la ville]. Je me suis renseigné, un bus ça coûte pas loin de 400 000 euros. Donc, sachant que le tramway il passera par là l'année prochaine, en 2010, je vois pas l'intérêt d'acheter vingt bus à 400 000 euros ! Le tramway va passer, à quoi ça sert ? 400 000 multipliés par 20 ça fait 8 millions d'euros. Mais c'est la ville de X qu'on reconstruit à 8 millions d'euros !

On pourrait faire plein de choses pour les jeunes avec cette somme ?

Juste 10 000 euros pour un local, il en restera 7 990 000 euros. Et ça je l'ai dit aux adjoints pendant la réunion, ils m'ont dit [il imite leur voix] : "Ouais c'est vrai, vous avez raison." Mais bien sûr que j'ai raison ! (Entretien avec un jeune de 17 ans.)

À travers cet extrait d'entretien apparaissent quelques-uns des enjeux liés à une politique de jeunesse :

- le discours politique adressé aux jeunes ;
- la question de l'insertion sociale et professionnelle ;
- la perception de l'offre en direction des jeunes ;
- le rapport à l'institution et aux élus.

Comment les jeunes des quartiers perçoivent-ils ce qui leur est proposé ? Ont-ils le sentiment d'être écoutés ? Pour la majorité de ceux que nous avons rencontrés, la jeunesse ne constitue pas une priorité politique à l'échelle de leur ville. En faisant des comparaisons, ils estiment que l'action envers la jeunesse en direction des quartiers n'est pas dotée de moyens aussi ambitieux que d'autres chantiers de la Ville : voirie, urbanisme, personnes âgées...

Aussi, les jeunes sont nombreux à estimer qu'il existe des différences de traitements entre d'une part les quartiers – le quartier X serait mieux loti que le quartier Y – et d'autre part, à tort ou à raison, entre les jeunes des quartiers et les jeunes du monde étudiant⁵⁹. Cette inégalité de traitement est jugée trop souvent en faveur des étudiants, qui donnent le sentiment de représenter une ressource productive pour la Ville qui souhaite développer par leur biais son attractivité. Au contact de ces jeunes en centre-ville, les jeunes des quartiers ont l'impression, vraie ou fautive, d'être observés et jugés par des jeunes qui incarnent la réussite.

■ Temps de vie des jeunes et temps de vie institutionnel : deux logiques contradictoires ?

Beaucoup de jeunes participent à des débats ou des échanges organisés. Mais qu'en ressort-il dans l'immédiat ? Le temps que leur parole trouve un certain écho du côté politique et se traduise par les mesures institutionnelles concrètes, les voilà partis vers de nouvelles préoccupations. Cela pose clairement la question du rapport entre deux logiques qui ne se retrouvent souvent pas : le temps de vie institutionnel et politique, d'un côté, et le temps de vie des jeunes de l'autre. Par exemple, lorsque des jeunes formulent des demandes de lieux de socialisation (locaux en autogestion...), le temps que celles-ci soient réappropriées politiquement et trouvent une issue institutionnelle, les jeunes ont déjà déserté le champ des négociations.

Des professionnels l'ont bien compris :

« Est-ce que vous croyez que les jeunes sont suffisamment entendus quand ils s'expriment ?

Faut leur demander... Bon ici c'est pas l'Éducation nationale, c'est clair qu'on a un semblant de lieux de parole, un semblant de démocratie qu'on met en place pour dire : "Y a des temps pour l'échange..." Sauf qu'après, qu'est-ce qu'on fait de cette parole. Qu'on l'écoute, c'est bien, mais

est-ce qu'on en tient compte ? Là, y a vraiment différents niveaux. Par exemple, une protestation qui vient de certains jeunes : "C'est pas normal, nous on veut ça", ils sont entendus. Ils vont être écoutés mais après, qu'est-ce qu'il en sort ? Dans la

59/Notons que les sept villes disposent d'universités de taille plus ou moins grande.

durée, quand il se passe ce genre d'interventions une fois, deux fois, trois fois, quatre fois, y a rien qui bouge ou c'est pas ce qu'on souhaitait qui arrive, les jeunes peuvent ne pas croire au système, ne plus faire confiance et dire : "Nous on va faire autrement, on ne va rien demander, ça sert à rien." Donc, il y a vraiment besoin de sécuriser ce rapport avec ces jeunes, c'est là le problème, c'est qu'il y a un déséquilibre. Quand les jeunes sont organisés en association, ça peut porter. Individuellement, ils ne font pas le poids parce qu'en face c'est un système.» (Extrait d'entretien avec un conseiller de mission locale.)

Les acteurs locaux, politiques et institutionnels regrettent certes l'absence de jeunes dans les réunions publiques. Mais combien de leurs aspirations trouvent-elles réellement une réponse ?

■ Un préalable à l'engagement citoyen : un projet de vie

Se projeter vers l'avenir par un projet de vie (d'ordre familial, professionnel...) est le premier acte d'une insertion sociale. Or, une très large partie des jeunes peine à le faire dans les quartiers. Déjà en difficulté sur le plan personnel, comment et pourquoi s'investiraient-ils pour la collectivité⁶⁰ ? C'est également ce que pense ce jeune de quartier devenu animateur socio-culturel :

« Pour te définir le projet-type d'avenir du jeune, ça se situe en trois phases : donner un sens à sa vie en ayant une perspective professionnelle et familiale. Aujourd'hui, il y a une réalité qui est sociale, qui est économique. Aujourd'hui, le premier projet que nous, professionnels, on a le recul de se dire c'est : aujourd'hui, donner un sens à l'existence du petit, de manière à ce qu'il ait une perspective. Après, je donne de mon temps parce que j'ai donné un sens à ma vie. Aujourd'hui, j'ai des perspectives, j'ai un travail, j'ai une reconnaissance, j'ai un tas de choses qui fait que je me sens bien.

Donc je renvoie l'ascenseur...

Voilà, je renvoie l'ascenseur de manière positive. Tu sais aujourd'hui quand j'entends les élus locaux, quand j'entends les acteurs dire : "On ne voit pas le moindre jeune dans les réunions publiques, on aimerait aussi, quelque part, qu'ils viennent." Mais ça fait vingt ans qu'ils sont là et que personne ne les écoute ! La problématique elle est tout le temps là. C'est-à-dire, comment aujourd'hui moi je peux être citoyen ? Mais je peux être citoyen que si, à un moment donné, j'ai donné un sens à ma vie et que maintenant je peux m'investir dans le bénévolat. Après, je suis citoyen, je milite pour le mieux vivre ensemble dans le quartier... Aujourd'hui, le problème des politiques, des techniciens, des acteurs sociaux, des responsables, des élus locaux, ce que tu veux, leur difficulté à cerner la chose c'est qu'ils vont simplement soigner la plaie mais en surface. C'est-à-dire qu'on n'essaie pas de vraiment chercher la base de cette source. Putain ! C'est un droit aujourd'hui ! Alors qu'on ne nous parle pas de devoirs, d'obligations, de ce qu'on veut...

Pour toi, on ne peut pas amener une personne à penser le collectif si on n'a pas réglé les problèmes individuels avant ?

Exactement ! » (Extrait d'entretien avec un jeune animateur qui travaille dans le quartier où il a grandi.)

60/Cf. GALLAND O., « Les jeunes Européens sont-ils individualistes ? », in GALLAND O., ROUDET B., *Les jeunes Européens et leurs valeurs*, La Découverte, Paris, 2010. Et, pour approfondir, INGLEHART R., *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Economica, Paris, 1993.

La MPT de Penhars à Quimper face aux attentes des 16-25 ans du quartier

Patrick Clermont, directeur de la MPT de Penhars

Un peu d'histoire

La Maison pour tous (MPT) de Penhars vient de renouveler sa convention d'objectifs avec la Ville. La collectivité reconnaît à la MPT sa capacité d'être au cœur des enjeux culturels et sociaux du quartier.

Quatre dimensions essentielles : éducative, animation sociale, action culturelle et développement territorial.

Cinq missions dont la structuration et la dynamisation du pôle jeunesse : accueillir les jeunes qui le souhaitent ; favoriser les expériences d'activités, de loisirs, sportives... ; développer des projets ; valoriser les différentes expressions culturelles du quartier (hip-hop, sports, cuisine, fêtes...).

Depuis quelques années, le secteur jeunesse est installé dans de nouveaux locaux. Le foyer ados accueille prioritairement les 13-16 ans mais les plus vieux continuent à venir de manière irrégulière. Le lien est fort. Nous sommes dans un espace de frottement qui couvre toute la palette des relations sociales : la confiance, la défiance, la construction, la régulation, le rappel aux règles, la projection, l'entre-soi...

Le bureau des animateurs est un lieu ressources en termes d'accès à internet, aux réseaux sociaux et d'échanges, de formalisation de certaines demandes, de revendications, d'incompréhensions...

Qu'est-ce qui se réalise avec ce public des 16-25 ans ?

Nous constatons une présence majoritairement masculine malgré une volonté très forte d'accompagner les projets des jeunes filles. Les activités sont à dominante sportive ou du moins perçues comme telles. Le public est de proximité géographique immédiate avec la structure. Les scolarisés ou étudiants sont plutôt présents en fin de semaine et lors des vacances scolaires. Des jeunes sans emploi ou déscolarisés ont une présence beaucoup plus soutenue.

Ces dernières années, l'équipe jeunesse s'est mobilisée avec les partenaires (l'équipe de prévention et les éducateurs sportifs) du quartier pour aider à structurer deux associations de jeunes adultes autour de pratiques sportives (la boxe thaï et le futsal). La création d'une association et son bon fonctionnement résolvent l'accès aux équipements et permettent de construire une parole collective et une pratique de loisirs. Nous avons vécu l'émergence d'une pratique artistique portée par deux jeunes filles : « le stand up ».

Ces projets n'ont pas tous une très longue inscription dans le temps. La motivation, leur disponibilité, leur volonté de participer à la vie sociale du quartier impactent leurs engagements.

Des adultes du quartier ont créé une association de pêche en mer. Cette activité plurigénérationnelle est fortement mobilisatrice pour les jeunes. Les sorties en mer concernent des familles et la MPT partage ce projet avec le centre social et l'équipe de prévention. Des séjours pêche permettent à quelques jeunes adultes de participer à l'encadrement bénévole (ce qui peut déclencher une aide pour passer le Bafa).

D'autres projets ont vu le jour et se renouvellent : formation baby-sitting pour vingt jeunes du quartier, chantiers éducatifs encadrés par la prévention pour accompagner les projets culturels de différents opérateurs, implication des jeunes via leurs associations pour le Festival Penhars en fête, séjours à la neige, permanence accrue de la mission locale sur le quartier. Bon nombre de ces projets sont soutenus par le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

Une demande de « City Stade », par contre, a amené de la déception et de la défiance à l'égard des élus. Les diverses équipes professionnelles du quartier ont aidé à formuler cette demande. Mais il était visiblement trop tôt pour la programmation de la municipalité. Un projet devrait malgré tout bientôt se concrétiser.

Pour clore cette actualité, présentons deux projets qui ont fortement mobilisé. Ce sont deux projets de jeunes filles, un séjour à Londres en avril et un séjour en Grèce en juillet. Depuis l'automne dernier, cette vingtaine de jeunes de 16 et 17 ans ont fait des petits boulots, les paquets de Noël, tenu des stands, vendu des fleurs, des pâtisseries, gonflé des ballons..., pour financer en

l'automne dernier, cette vingtaine de jeunes de 16 et 17 ans ont fait des petits boulots, les paquets de Noël, tenu des stands, vendu des fleurs, des pâtisseries, gonflé des ballons..., pour financer en partie leur séjour et le rendre ainsi plus accessible. Ces deux séjours relèvent du dispositif Ville Vie Vacances (VVV).

Quelles sont les perspectives ?

L'accueil et l'accompagnement des 16-25 ans sont peu visibles, parfois pas lisibles. L'équipe professionnelle du secteur jeunesse a réalisé un diagnostic avec l'accompagnement du cabinet Jeudevi. Des orientations redéfinies ou précisées seront présentées à l'ensemble des partenaires éducatifs du quartier :

- valoriser les adolescents et les jeunes du quartier qui portent et réalisent des actions, des expérimentations; les inscrire dans des projets collectifs, les accompagner dans la construction de leur parcours personnel (loisirs, orientations, insertion professionnelle);
- affirmer la place des jeunes filles, communiquer sur leurs projets;
- agir avec les jeunes adultes via leurs associations (présence sur le territoire, lors des festivités culturelles ou sportives) et les partenaires (prévention, sports dans les quartiers, Éducation nationale, mission locale, centre départemental d'action sociale – CDAS –, dispositif de Réussite éducative...);
- contribuer à développer les capacités relationnelles des jeunes et leur mobilité;
- aller vers de nouveaux publics, nouveaux microquartiers, nouveaux partenaires et confirmer notre présence sur l'espace public.

Pour développer des temps d'analyses partagées, la MPT va créer un groupe de travail qui pourrait s'intituler « groupe d'actions éducatives jeunesse ». Y seront conviés tous les institutionnels et opérateurs culturels, socio-éducatifs, éducatifs du quartier sur les questions de jeunesse. Ce groupe interpartenarial pourrait être la maîtrise d'œuvre de ce projet jeunesse réaffirmé.

Nantes et la participation des jeunes à la vie de la Cité

Laurent Guinel-Justome, direction enfance jeunesse, conseil nantais de la jeunesse

À partir du constat de la quasi-absence des jeunes au sein des instances classiques de démocratie participative, la Ville de Nantes a créé dès 2004 un conseil nantais de la jeunesse (CNJ) pour répondre aux besoins et aux pratiques spécifiques des jeunes en matière de participation à la vie publique. Destiné aux plus de 16 ans, ce conseil a souvent évolué, ne s'interdisant pas l'expérimentation pour favoriser le rapport avec l'institution. Toutefois, l'objectif de l'instance est resté le même : favoriser la place donnée aux jeunes Nantais dans la Cité en soutenant l'élaboration d'une identité citoyenne par l'expérience, l'expression et la coopération.

L'organisation du CNJ est le fruit d'un travail conjoint des jeunes et de la direction enfance jeunesse. Six ans après sa création, c'est un réseau de cent trente jeunes de plus de 16 ans et d'une quarantaine de partenaires associatifs. Il est conçu comme un espace à plusieurs entrées en fonction des envies et des réalités vécues par l'hétérogénéité de la jeunesse nantaise :

- Un espace d'information, d'échanges et d'accès à un réseau avec l'atelier du jeudi, un rendez-vous hebdomadaire de deux heures en soirée au Lieu unique (scène nationale et bar), les visites des coulisses de la ville, une programmation de visites d'équipements propre à faire découvrir aux jeunes la richesse de l'offre locale et de susciter des envies d'engagement, les forums quartiers, initiatives multiples de décentralisation du CNJ dans les quartiers populaires. Des activités (ateliers, concerts, débats, visites, repas) sont prétextes à l'échange et à la capitalisation de la parole des jeunes, et enfin, des formations, en fonction des besoins et sur des thématiques comme l'animation de débats, la prise de parole en public, la connaissance des institutions..., permettent d'outiller les jeunes pour un engagement citoyen plus aisé.

- Un espace de débat des politiques publiques, soit à partir d'une autosaisine des jeunes, soit à partir d'une interpellation par les directions municipales du CNJ. En 2009, la thématique « logement et jeunes » aura permis d'intégrer des préconisations lors de la révision du PLU. En 2010, trois thématiques sont avancées « développement durable, réchauffement climatique », « Europe et les jeunes » et « les jeunes et la fête ». Lorsqu'un accord est trouvé entre la Ville et les jeunes sur l'objet de la réflexion et l'objectif de production, un écrit (mandat) vient sceller la collaboration.

– Un espace de valorisation de l'engagement des jeunes et des compétences acquises. L'enjeu est, sur cette troisième entrée, de répondre à l'attente forte des jeunes de se voir accorder une réelle reconnaissance dans leur engagement et leur participation. Dans une démarche d'éducation populaire, celle-ci s'est traduite par la création du brevet de l'engagement piloté par les Francas, avec une première remise des brevets en avril 2010. Puis, il y a la question, plus complexe, de la reconnaissance de compétences développées au fil du temps. C'est l'objet de la valorisation des acquis de l'expérience qui répond aux objectifs d'accompagnement à l'insertion économique et sociale que s'est fixés la Ville.

Malgré cette structuration pensée et réalisée avec les jeunes, le dispositif reste fragile. La durée d'engagement est courte (moins d'un an pour la plupart) obligeant sans cesse l'« aller vers ».

La diversité des jeunesses est délicate à maintenir et elle n'est assurée que par la multiplicité des entrées dans le dispositif. La défiance vis-à-vis de l'institution de la part d'une partie de la jeunesse est évidente. Ce n'est finalement que par le lien régulier et direct de confiance que les agents municipaux créent avec les jeunes que peut s'engager un travail réel et fructueux.

■ Un engagement à l'image de la jeunesse contemporaine

Aujourd'hui, notent les professionnels, les jeunes s'inscrivent plus dans le « je consomme l'activité » que dans le « je construis l'activité ». Nous assistons à une progression des pratiques individualistes dans des cadres construits pour cela : les jeunes ont besoin d'un cadre collectif pour s'épanouir individuellement.

« Est-ce qu'on vous sollicite pour monter des associations ? »

Peu. On a une permanence tous les mercredis matin pour des projets comme ça mais ils ne viennent pas en masse. Là, ça ne concerne pas que les jeunes des quartiers prioritaires, mais tous les jeunes, sur la création d'association. Alors, je ne sais pas s'ils s'engagent plus ou moins qu'avant mais je me rappelle, qu'au tout début, quand je travaillais ici, ça va faire plus de onze ans, y avait régulièrement des questions sur la création d'association, et j'ai l'impression que c'est quelque chose qu'il y a nettement moins. » (Extrait d'entretien avec le responsable d'un point information jeunesse.)

Cependant, les jeunes savent le cas échéant s'organiser et jouer le jeu de l'institution pour accéder à une de leurs demandes (disposer d'un local, d'un créneau horaire dans le gymnase...). Toutefois, les professionnels reconnaissent de leur côté que l'engagement des jeunes en faveur d'un projet ne va pas de soi. Il est bien souvent le fait de jeunes qui disposent d'une capacité de prise de distance du fait de leurs capitaux culturels et sociaux. Ces professionnels nous livrent leur avis sur le sujet :

« Les jeunes passent beaucoup de temps sur l'espace public ? »

Ce sont des squats, en bas ou en haut des tours. Maintenant, il y a eu une avancée et ils viennent un peu plus à la cafétéria du centre, ce sont des 16-23 ans. Ils commencent à bouger, à aller vers le centre social. Par exemple, ils ont demandé un créneau de gymnase en autonome. Ils se constitués en association pour ça. On les accompagne pour ça. En fait, ça a été une réponse à un moment donné à une demande de local. C'est une tranche d'âge qui en avait marre d'être nulle part, en bas des tours, que leurs parents soient convoqués, eux aussi, que les flics les contrôlent tout le temps. Donc, ils ont demandé un local. Quand on a discuté avec eux, on leur a demandé ce qu'ils souhaitaient comme local. Ils nous ont répondu : « On veut un local qui soit à nous, où on peut poser notre cul, où les keufs ne viennent pas et sans personne d'autre, que nous. » On leur a alors dit que là c'était un appartement qu'ils voulaient ! On leur a ensuite dit qu'on pouvait les accompagner pour avoir un local mais que ce serait pas ce qu'ils ont demandé. Y avait un espace de libre dans le quartier, on leur a proposé de voir comment ils pouvaient obtenir une salle en autonomie. On leur a même parlé du gymnase et ils ont eu cette idée de créneau gymnase. Ils sont partis sur le gymnase. Je ne sais pas après s'ils ont renoncé au local.

Et l'idée de l'association, c'est venu d'eux ou de vous ?

C'est venu de nous, c'était la formule la plus adaptée pour qu'ils puissent accéder aux équipements. Ils sont reconnus comme légitimes, on leur a dit que ça leur permettrait d'avoir autre chose par la suite, ça prend tranquillement. » (Extrait d'entretien avec un coordinateur jeunesse.)

Ainsi, les professionnels, coordinateurs jeunesse, éducateurs et animateurs socioculturels se montrent en capacité de transformer les demandes des jeunes en les faisant évoluer vers d'autres pratiques liées à de nouvelles formes d'organisation.

Le Hall 3, Cercle Paul-Bert (Rennes)

Manu Curet, responsable de service

Histoire

En 2008, le Cercle Paul-Bert (CPB) crée le Hall 3 en réponse à une proposition de la Ville de Rennes d'expérimenter une nouvelle action au bénéfice des jeunes dans le quartier de Blosne. Des objectifs sont ainsi conventionnés entre notre association, dans la continuité de son engagement d'éducation populaire, et la Ville au titre de son projet municipal pour la jeunesse. Il s'agit, dans une logique de développement local, « d'accroître une visibilité positive des jeunes dans leur environnement, la valorisation de leur potentiel et leur inscription dans des dynamiques collectives à l'échelle du quartier et de la ville ». La mission mise en œuvre depuis deux ans s'est articulée autour de deux axes d'intervention :

- la prise en compte de l'expression des habitants âgés de 16 à 25 ans résidant sur le quartier du Blosne (instauration d'un lien régulier, entretien d'une relation bienveillante, disponibilité pour l'écoute et l'accompagnement de leurs projets et initiatives, promotion de leur potentiel propre...);
- l'accompagnement de la mise à disposition d'espaces communs au bénéfice des jeunes et jeunes adultes – appuyer la démarche portée par l'Association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale (Apras) concernant les locaux collectifs résidentiels (LCR) et au sein des pôles associatifs de quartier – et de l'accès aux autres espaces du quartier et plus largement (sociaux, sportifs, culturels et publics), ceci en lien avec l'Apras et la Ville de Rennes.

En plus de la Ville, les bailleurs sociaux, au titre d'un fonds dédié à l'expérimentation sociale, l'État et la communauté d'agglomération dans le cadre du Cucs financent l'activité (budget de 100 000 euros) qui est mise en œuvre par deux professionnels – 1,5 emploi temps plein animation (ETP) auprès des 16-25 ans et 0,5 ETP responsable de service.

Des expressions et attentes collectives

- la reconnaissance réciproque entre pairs et entre générations ;
- les rapports privilégiés avec les institutions ;
- la vie entre pairs, sur un espace de vie ;
- la vie associative et l'engagement citoyen, la prise de responsabilité ;
- l'accès aux locaux ou aux espaces communs et aux instances de décision ;
- l'accès aux ateliers citoyens jeunesse et aux financements de droit commun ;
- l'accès aux droits fondamentaux et plus particulièrement à l'emploi et à la formation.

L'évaluation partagée et les retours de l'expérimentation

- promotion de plus de cinquante expressions collectives soutenues sur deux ans ;
- plus de quatre cents individus différents concernés dont près de 15 % de filles et/ou jeunes femmes ;
- construction progressive d'un réseau de ressources et d'un partenariat de type « solidaire » révélateur des « problématiques jeunesse » ;
- une mobilisation conséquente et « concertée » de certains leviers (locaux collectifs résidentiels et espaces communs, ateliers citoyens jeunesse, sources de financements...) et de certaines ressources (services Ville, équipements partenaires...);
- une levée financière de plus de 60 000 euros d'argent public et privé ;
- un renforcement de la visibilité des jeunes filles et de leurs attentes ;
- une prise en compte concertée des demandes individuelles (plus de 250 demandes) notamment sur les questions d'accès à la formation et à l'emploi ;
- l'activation d'une fonction innovante et d'un rôle de plate-forme financière en soutien des initiatives ;
- un engagement professionnel illustrant un rôle offensif, « d'interface bienveillante » et une volonté de « bouger les lignes » : « entre neutralité, passeur ou facilitateur, médiateur, formateur, questionneur-chercheur... » ;

– une promotion de la complémentarité et de la pertinence des actions collectives déployées à l'échelle des territoires grâce au décloisonnement et à la mise en cohérence de certains fonctionnements institutionnels.

Des limites et perspectives

Au bout de deux années d'expérimentations, des limites à notre intervention sont dégagées :

- difficulté de pouvoir conjuguer les différents temps en présence : jeunes et jeunes adultes, habitants, associatifs, institutionnels... , soit autant de temporalités différentes ;
- la capacité de mobilisation des institutions et d'évolution de leurs réponses en accord avec les espoirs suscités ;
- la difficulté de se rencontrer même entre pairs pour partager les potentialités ;
- la question de la responsabilité dans l'accueil et l'encadrement des mineurs (dans les murs et hors les murs) se pose à nous de façon récurrente ;
- les moyens matériels et humains nous apparaissent « limités » au regard des besoins repérés.

Parallèlement au partage de son engagement au-delà du quartier sur Rennes, le Hall 3 envisage à la rentrée d'aller rencontrer différents acteurs à l'extérieur de Rennes. Les pistes sont nombreuses : Saint-Brieuc, Paris et région parisienne, Grenoble, Toulouse, Marseille, Avignon... L'objectif est de pouvoir partager les expériences et de découvrir de nouvelles réalités de territoires.

Des associations de jeunes qui se positionnent dans le champ politique

Le manque d'engagement dans des projets citoyens ne doit pas nous conduire à occulter qu'il existe une jeunesse, aussi minoritaire soit-elle, qui s'investit et se positionne fortement dans le champ politique. Il s'agit d'associations qui se sont bâties en réponse à un déficit de l'offre, et à une soif profonde de reconnaissance sociale et culturelle.

Il s'agit d'associations qui n'hésitent pas à épinglez la municipalité et à porter un jugement très sévère sur les acteurs publics qui œuvrent dans les quartiers. Par leurs discours, elles font bouger les lignes en bousculant le cadre établi et, de ce fait, peuvent vite devenir dérangeantes pour les acteurs locaux qui n'hésitent pas, pour la plupart, à leur renvoyer « coup pour coup », notamment en les entraînant sur les terrains du réalisme de leurs propos et de leur légitimité. Ces associations, présentes dans au moins la moitié des villes étudiées, sont plus qu'intéressantes à analyser dans leur rapport aux institutions car elles pointent une contradiction aussi subtile que complexe : les acteurs publics affichent une volonté forte de voir les jeunes participer à la vie de la Cité, s'exprimer et donner leurs points de vue, mais quand ceux-ci se livrent pleinement au jeu, ne cherche-t-on pas aussitôt à les discréditer ? N'aurions-nous pas alors tendance à accepter la parole des jeunes uniquement tant que celle-ci s'inscrit dans le cadre du « politiquement correct » tacitement fixé par tous ?

Nous avons retenu deux exemples d'associations que nous présentons ci-dessous : Al Andalus de Saint-Nazaire et l'Association des jeunes de La Roseraie (AJR) d'Angers.

■ L'exemple d'Al Andalus

L'association Al Andalus a été créée en 2005 par quatre jeunes du quartier de La Bouletterie à Saint-Nazaire, tous étudiants à l'époque, dans le but de promouvoir la mixité sociale et l'échange entre les peuples. L'objectif est de mieux faire connaître les cultures arabes, de mettre en valeur tout ce que la religion musulmane a pu apporter aux diverses civilisations et de faire ainsi tomber certains clichés que cristallisent en elle la population maghrébine des quartiers populaires. Aussi et surtout, Al Andalus se bat pour le respect des différences et l'acceptation de tous dans une République laïque. L'association émerge dans la programmation des Cucs au titre de l'accès à la culture.

Les jeunes qui dirigent l'association sont ou furent de brillants étudiants. Ils maîtrisent parfaitement la méthodologie de projet et portent un regard critique sur les politiques menées nationalement et localement. Ils ont ainsi pu organiser des réunions au cinéma de Saint-Nazaire qui ont attiré des centaines de personnes. Par exemple, Al Andalus a organisé une conférence sur les sciences arabes avec Ahmed Djebbar de l'Institut du monde arabe, ancien ministre du président Mohamed Boudiaf en Algérie, comme intervenant. Les personnes se sont déplacées en masse. Des débats politiques entre candidats aux municipales de 2008 ont même été organisés.

La force d'Al Andalus est d'avoir réussi à se faire reconnaître par une population nazairienne complètement étrangère au monde des quartiers populaires. Les jeunes ont ainsi pu jouir d'une couverture médiatique inespérée. Aujourd'hui, Al Andalus constitue une véritable référence et un exemple de réussite pour une partie des jeunes du quartier de La Bouletterie et, plus largement, des quartiers populaires nazairiens.

Cependant, les revendications des jeunes d'Al Andalus ne sont pas sans poser problème à la Ville de Saint-Nazaire. Al Andalus représente la vitrine d'une jeunesse insérée socialement, porte-drapeau d'une partie de la population des quartiers issue de l'immigration maghrébine, complètement décomplexée et lucide quant à ses droits et ses devoirs. Les jeunes aspirent à prendre pleinement leur place dans la société en réinterrogeant l'identité française même au regard des mutations de ladite société.

Les acteurs publics de Saint-Nazaire ont été quelque peu bousculés par l'arrivée de cette jeune association dans le paysage de la ville. Réputée pour être républicaine, la Ville de Saint-Nazaire, quant à elle, se refuse pour l'heure d'accéder à certaines demandes. Ainsi, lorsqu'un collectif de jeunes, qui n'était pas encadré par l'association Al Andalus mais en partie organisé par elle, s'est présenté à un conseil municipal de Saint-Nazaire, muni d'un grand drapeau bleu-blanc-rouge, pour revendiquer un espace confessionnel dans le cimetière de la ville afin d'enterrer les morts musulmans en direction de La Mecque, cela a suscité beaucoup d'incompréhensions et surtout de craintes. Le projet de dissocier les morts en fonction de l'appartenance religieuse est perçu par certains élus comme une offense au principe républicain de laïcité. Pourtant, la demande pourrait être lue différemment. Elle constitue un véritable indicateur du sentiment d'appartenance à la France avec la volonté, pour ces populations-là et ces jeunes-là, d'être enterrés dans ce pays qui n'était au départ qu'une terre d'accueil.

Al Andalus agace et interroge. Il s'agit bien de jeunes Français qui s'expriment sur leur façon de voir la société avec, *in fine*, non pas un communautarisme ethnique, mais une valorisation de la mixité sociale, ethnique et culturelle. En cela, les jeunes font preuve de citoyenneté.

L'association a été encensée et mise en avant au départ par les élus de la Ville et les représentants du monde associatif. Ce n'est que face à l'expression de certaines revendications que ces derniers ont pris leurs distances. Ce professionnel résume bien ce glissement de jugement de valeur :

« Sur Al Andalus, j'ai une impression mitigée. D'abord, je pense que les pouvoirs publics, les élus... ont du mal à situer, c'est-à-dire qu'au début ça a été encensé : c'est très bien, c'est super, voilà des jeunes qui font. Et puis, récemment, je ne sais pas si c'est à titre collectif et individuel, les jeunes se sont engagés dans le débat sur les carrés musulmans. Et là, en se mettant en position contre la Ville, les élus ont tendance à dire qu'en définitive ils sont contre.

C'est intéressant parce qu'un responsable d'Al Andalus m'expliquait que ce n'était pas Al Andalus qui était porteur de la revendication, par contre ils étaient moteurs d'un collectif de revendication, non pas d'un carré musulman parce que c'est quelque chose de trop important, mais au moins d'un espace confessionnel pour enterrer leurs morts en direction de La Mecque.

Je suis très sceptique, non pas sur Al Andalus, mais ça prouve la difficulté qu'on a au niveau institutionnel, voire politique, de la relation aux jeunes ; c'est bien que les jeunes s'organisent quand ils vont dans le même sens que vous et c'est moins bien quand ils s'organisent et ne vont pas dans le même sens que vous. Moi je trouve que ce qui est bien, c'est qu'ils s'organisent parce que, voilà, c'est une preuve d'autonomie. Après, une fois organisés, ils peuvent être à certains moments d'accord, à d'autres pas d'accord. Sur le fond, ça me choque pas. C'est là peut-être que les institutions n'ont pas clarifié leur projet vis-à-vis des jeunes. » (Extrait d'entretien avec un professionnel.)

■ L'Association des jeunes de La Roseraie (AJR)

L'AJR est l'initiative la plus aboutie émanant des jeunes des quartiers angevins sur le plan de la citoyenneté. L'association a été créée il y a une dizaine d'années par des jeunes du quartier de La Roseraie. Comme toutes les associations de jeunes des quartiers de ce type, elle s'est bâtie sur un manque. L'association est née de la volonté politique d'un petit groupe de jeunes de pouvoir, à un moment donné, tenter un dialogue avec les institutions et monter au créneau pour relayer des revendications et des doléances auprès de l'institution.

L'objectif pour les jeunes impliqués dans l'aventure était d'abord de pouvoir accéder à la capacité de décision, d'être partie prenante du changement. Le besoin de créer un outil pour faire accéder les jeunes aux décisions cruciales les concernant s'était fortement fait ressentir. Le Cucs s'est révélé être l'outil adéquat pour permettre cette expérimentation face au paysage institutionnel existant trop formalisé pour permettre cette nouvelle initiative.

Aujourd'hui encore, les jeunes restent très revendicatifs et tentent de bousculer (parfois de manière brutale disent certains professionnels...) les lignes pour se frayer un passage dans la construction de l'offre existante. Les revendications sont aussi identitaires. Les jeunes de l'AJR ont soif de reconnaissance sociale et d'une plus forte prise en charge de la thématique jeunesse des quartiers dans les politiques publiques. Les responsables et bénévoles de l'association soutiennent les jeunes dans leurs démarches et relaient les informations.

L'association souhaite continuer à se faire entendre et accompagner les jeunes du quartier. Aujourd'hui, elle bénéficie d'un salarié à temps plein. Pourtant, certains acteurs locaux estiment que les dirigeants de l'association sont « déjà dépassés » par les nouvelles problématiques de la jeunesse des quartiers. Selon eux, les plus jeunes du quartier de La Roseraie ne se reconnaissent pas dans l'association.

L'exemple de l'AJR est intéressant en ce sens qu'il nous montre à quel point il est difficile de faire bouger les lignes dans les quartiers. Beaucoup de professionnels ont émis des inquiétudes quant à l'action trop revendicative de ces jeunes. Cela pose inéluctablement la question des limites de la participation des jeunes. Encore une fois, est-ce que les professionnels ne dressent pas trop rapidement des systèmes de défense face à des jeunes émettant un son de cloche contestataire ?

Ainsi, toute la question qui se pose pour la Ville et ses partenaires traditionnels est de savoir jusqu'où ils sont prêts à aller avec ce type d'associations de jeunes ou de revendications. Une Ville ne valorise-t-elle la parole des jeunes que lorsque celle-ci est conforme à ses attentes ? Une Ville est-elle prête à accepter que les jeunes fassent « bouger les lignes », réinterrogent les règles en vigueur et produisent de nouvelles normes sociales ? Ce n'est qu'à ce prix que l'on retissera le lien de confiance avec les jeunes déçus par la vie de la Cité...

Bernard Bier est chargé d'études et de recherches (Injep).

Jeunes de quartier populaire et institutions (extrait⁶¹)

On parle couramment de rupture entre les jeunes (principalement de quartiers populaires) et les institutions.

L'institution, de quoi parle-t-on ?

En recourant aux sciences sociales, nous pourrions dégager trois approches de ce qu'est une institution.

• Première approche

Dans la tradition sociologique, peut être considérée comme institution tout ce qui est norme, règle et qui nous préexiste. On trouve cela chez Émile Durkheim et Marcel Mauss. En ce sens, l'institution c'est tout le social : les structures de parenté, le langage, l'ordre social...

• Deuxième approche

La même tradition sociologique et parfois les mêmes auteurs en donnent une définition plus restreinte : les institutions sont des organisations porteuses de valeurs et ayant une visée plus générale que les intérêts particuliers. Ainsi pour Durkheim, la Famille, l'École, la Religion sont des institutions.

François Dubet parlera de « programme institutionnel⁶² ». Il en donne deux définitions qui nous semblent éclairantes : « L'institution est une organisation sociale et une promesse symbolique arrachant les individus au flux de la vie quotidienne pour les élever vers la société » ; elle est un « dispositif pratique et symbolique dont la finalité est de produire l'acteur et plus encore le sujet de la société ». Ces définitions s'appliquent d'évidence aux institutions de la modernité, celles qui introduisent une rupture entre le communautaire et le sociétaire, et qui veulent instituer un individu-citoyen : l'École, la Justice...

Il en dégage quatre caractéristiques :

- elles sont porteuses de principes universels, de valeurs (l'intérêt général, par exemple), ce qui les distingue de l'entreprise ou de l'organisation et leur donne une dimension de sacralité. Il en est ainsi de l'École, de la Justice, de l'Hôpital... ;
- elles sont portées par des professionnels incarnant ces valeurs, avec une autorité qui dépasse leur personne singulière ;
- elles ont besoin d'espaces sanctuarisés ;
- elles reposent sur la croyance qu'elles produisent de l'autonomie.

• Troisième approche

C'est celle qui est portée par l'analyse et la pédagogie institutionnelles⁶³. Les institutions sont « non pas des normes universelles, mais aussi la manière dont les particuliers s'accordent ou non pour participer à ces normes, ainsi que les formes singulières d'organisation qui surgissent et disparaissent en vue de tel ou tel objectif⁶⁴ ». Autrement dit, les institutions sont des dispositifs, des agencements permettant à un groupe de se construire ou permettant sa régulation. L'originalité de cette approche est de nous présenter les institutions comme des construits socio-historiques inséparables d'autres domaines (économiques ou politiques) et non des isolats, dans des rapports (de force) réels et non simplement subjectifs ou juridiques.

L'institution, c'est d'abord l'institué, le déjà-là, le donné ; et, en tant que telle, elle a une fonction instituante. Ainsi le Droit, la Famille, l'École participent à l'institution de l'individu, d'un certain type d'individu.

Mais l'institution, ce sont aussi les dynamiques instituantes : « Sous le terme d'institution, on comprend non seulement les formes instituées, mais aussi les formes d'actions instituantes, et les processus d'institutionnalisation qui résultent des deux moments précédents⁶⁵. »

Mais l'instituant peut se transformer en institué, se figer. D'où la question : comment garder la tension entre institué et instituant ? C'est une question qui prend tout son sens dans le champ du politique comme de l'éducatif, où l'on est (ou devrait être) dans la tension permanente entre procédures et processus.

61/Le texte complet est disponible en ligne http://www.ressourcesjeunesse.fr/IMG/pdf/jeunes_institutions_bier.pdf

62/DUBET F., *Le déclin des institutions*, Le Seuil, Paris, 2002.

63/Hess R., *La pédagogie institutionnelle aujourd'hui*, Delarge, Paris, 1975 ; Oury F., VASQUEZ A., *Vers une pédagogie institutionnelle*, Maspéro, coll. « Textes à l'appui », Paris, 1967 ; Oury F., VASQUEZ A., *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*, Maspéro, coll. « Textes à l'appui », Paris, 1971.

64/LOURAU R., *Analyse institutionnelle et pédagogie*, EPI, Paris, 1971.

65/Ibid.

Pistes : un travail de réinstitutionnalisation

Si l'on souhaite, dans le contexte de désinstitutionnalisation analysé par Dubet, travailler à renouer le lien entre jeunes et institutions, trois pistes de travail peuvent être esquissées à partir des trois définitions ci-dessus :

- Dans la logique de la première approche, il importe de soutenir et reconnaître les « communautés », les solidarités « naturelles », comme lieu de lien social, d'institution de collectifs et de sujets. Par communauté, nous entendons la grande diversité de regroupements affinitaires renvoyant aussi bien à une histoire commune qu'à des projections ou passions partagées, et qui sont individuellement et collectivement structurantes.

- Dans la logique de la deuxième approche, il importe de retisser du lien avec les institutions par un travail tant auprès des jeunes que des institutions. L'expérience que nombre de jeunes des quartiers font de l'école, de la police est bien celle de l'humiliation, qui ne peut qu'engendrer du ressentiment voire de la violence. Cela, de surcroît, dans un contexte où les institutions, les professionnels ne sont plus légitimes en soi (c'est le cas des enseignants, des travailleurs sociaux... des parents aussi), mais doivent conquérir leur légitimité en permanence. Aussi s'agit-il de faire en sorte qu'elles soient conformes aux principes républicains qu'elles sont censées porter. Citons le philosophe Avishai Margalit, qui définit « une société décente » comme une société « où les institutions n'humilient plus⁶⁶ » :

Cela appelle des institutions bienveillantes, mettant en place « une politique de reconnaissance⁶⁷ », qui pense la place des jeunes dans l'« espace public » (au double sens de l'urbain et du politique), et la reconnaissance du « droit de cité » comme préalable à la citoyenneté, d'un jeune perçu comme ressource plus que comme danger⁶⁸.

Cela appelle un travail collectif des acteurs et une formation améliorée des professionnels, le refus de pathologiser⁶⁹ ou de rentrer dans des logiques sécuritaires, et une clarification préalable du référentiel de l'action publique en direction des jeunes (cf. le texte de Jean-Claude Richez, pp. 52-53).

C'est le passage obligé pour (re)mettre ces jeunes dans une logique d'*empowerment* (leur permettre d'acquérir du pouvoir sur soi et sur le monde), pour qu'ils rentrent dans les logiques, indissolublement liées, de construction de soi comme sujet et de participation à la construction du collectif.

- Dans la logique de la troisième approche, il s'agit de multiplier les micro-institutions, dispositifs, agencements, qui permettent de recréer du cadre et du tiers (ce que faisaient Fernand Deligny, Janusz Korczak, Fernand Oury... avec les jeunes « difficiles » qui leur étaient confiés). Ces micro-institutions peuvent renvoyer à des périmètres très différents : la rue, le centre de loisirs, une activité, le quartier, la cité...

Ces trois pistes de travail ne sont pas exclusives les unes des autres, elles peuvent même être cumulatives. Cela appelle, *in fine*, une intervention professionnelle qui sorte de la seule logique technique (aux antipodes donc des actuels référentiels de formation des professionnels de l'animation et du travail social), et qui intègre une forte dimension pédagogique, éthique et politique. Cela interpelle aussi de fait les choix politiques, lesquels ne sauraient être délégués aux seuls responsables politiques, mais sont aussi de notre responsabilité collective de professionnels-citoyens.

66/MARGALIT A., *La société décente*, Climats, Paris, 1996.

67/HONNETH A., *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf, Paris, 2000.

68/VULBEAU A., *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expériences dans l'espace public*, Obvies/Ères, Ramonville Saint-Agne, 2001.

69/VEI *Enjeux*, « Soigner la banlieue ? », n° 126, septembre 2001.

Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Comme nous avons déjà pu l'observer dans les sept villes, les parcours scolaires des jeunes des quartiers ne leur permettent pas, souvent, de se constituer les ressources nécessaires à une insertion professionnelle réussie et durable. À cela s'ajoutent les phénomènes de discriminations (ethniques, géographiques...) dont ils peuvent être victimes.

Dès lors, tout l'enjeu est de savoir comment favoriser une insertion professionnelle stable et durable pour tous les jeunes ? Cette question relève-t-elle du champ des politiques publiques municipales ? Que fait-on dans les villes pour lutter contre les discriminations en tout genre ? Comment les politiques publiques reconnaissent-elles le temps de la primo-insertion ?

Il y a là certainement des réponses à trouver quant aux leviers d'action pour l'insertion professionnelle, aux moyens d'action différenciés et territorialisés en direction des jeunes des quartiers ainsi qu'aux moyens de lutte contre les discriminations à l'embauche.

Mais avant d'y venir plus en détail dans la dernière partie de ce chapitre où nous laisserons la parole aux professionnels, revenons sur un certain nombre de constats fondamentaux dans l'appréhension de l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers populaires.

Les jeunes des quartiers : des variables d'ajustement de la conjoncture économique

Les jeunes issus des quartiers prioritaires ne sont pas les seuls à constituer des variables d'ajustement des conjonctures économiques, c'est l'ensemble de la jeunesse qui est concernée par ce phénomène, les professionnels de l'insertion que nous avons rencontrés dans le cadre de l'enquête ont bien insisté sur ce point.

Ce sont là des effets possibles de la mondialisation dans l'itinéraire des jeunes, car celle-ci intensifie la concurrence en rendant le capital et le travail de plus en plus mobiles. Cela contraint de ce fait les entreprises et les économies nationales à s'ajuster constamment à ces conditions changeantes. L'intensification de la concurrence pousse les entreprises à innover et à créer plus de nouveaux produits, ce qui accroît en retour l'instabilité des marchés. L'incertitude croissante des prévisions économiques devient alors monnaie courante.

Cela a des conséquences sur les stratégies d'emploi des entreprises, surtout en direction des jeunes qui entrent sur le marché du travail sans expérience ni ancienneté. La plupart des jeunes n'ont aucun lien avec le monde de l'entreprise, les organisations et l'environnement productif. Ainsi, s'exposent-ils à une flexibilité croissante de leur condition d'emploi, même si ces effets de la mondialisation sont filtrés par des dispositifs institutionnels.

Aussi, on constate que les jeunes souffrent plus des fluctuations du marché que les adultes. Ils ont beaucoup affaire à l'emploi temporaire⁷⁰, et sont aussi surreprésentés dans les emplois sous-payés.

Dans ce cadre, comme nous l'avons expliqué, l'éducation et l'expérience professionnelle constituent les éléments décisifs du capital humain, autrement dit les meilleures armes de protection de ces instabilités du système économique. Les jeunes qui disposent d'un faible niveau d'éducation et de peu ou pas d'expérience(s) professionnelle(s) sont les jeunes les plus touchés par les effets de la globalisation et ils auront une probabilité élevée de connaître des emplois précaires. À l'inverse, ceux qui disposent d'un fort capital scolaire et d'une expérience professionnelle s'en serviront pour aller vers un emploi stable. C'est ainsi que les inégalités sociales, conséquences du niveau d'études, entre jeunes ne vont cesser de croître. C'est précisément sur ce point que les jeunes issus des quartiers vont souffrir davantage que les autres des effets de la crise.

L'immédiateté et le phénomène de « zapping »

Dans cette perspective, l'emploi est un moyen et non une fin. Cette démarche est importante à intégrer dans l'analyse, dans la mesure où elle transforme inéluctablement les rapports des jeunes à la recherche d'emploi. Celle-ci sera moins orientée vers la recherche d'un épanouissement personnel et d'un accomplissement de soi au travers d'un projet construit et voulu sur le long terme que d'une volonté de revenu en vue d'une indépendance financière et d'un besoin d'intégrer la société de consommation.

Ce rapport au revenu contribue à expliquer des temporalités spécifiques de ces jeunes : les professionnels de l'insertion observent qu'ils sont beaucoup moins patients dans la recherche d'emploi. Leur désir d'investir un emploi tout de suite est grand et doit être pris en compte dans toute démarche d'accompagnement. Lorsque le professionnel, ou la structure d'accompagnement, ne permet pas aux jeunes d'accéder à ce souhait dans les plus brefs délais, ceux-ci disparaissent de leurs structures, d'où le phénomène de « zapping », dont témoigne ce professionnel :

« Qu'est-ce qui nuit à l'insertion professionnelle ?

Ce que je retiens vraiment chez les jeunes, c'est le phénomène du "zapping", là où ils devraient vraiment s'inscrire dans une durée, sur des actions de recherche d'emploi, ils ont tendance à picorer : les jeunes veulent une embauche tout de suite, un entretien conseil tout de suite. Et la rupture avec les institutions, elle vient aussi du fait qu'il faut savoir les retenir, les garder sur des dispositifs sur le long terme et les faire sortir de ce "zapping". Aujourd'hui, il y a chez les jeunes le besoin de gagner leur vie tout de suite, même si ce n'est pas un projet professionnel, même si ce n'est que de l'intérim. Ils veulent qu'on réponde à cette problématique, à ce besoin et peut-être qu'ils viendront sur un projet professionnel plus tard mais pour l'instant ils sont dans cette démarche-là. Ils veulent de l'immédiateté et c'est ce qui fait la rupture avec les institutions, parce que nous, professionnels de l'emploi, on peut mettre en place des outils, contribuer à l'information, au rapprochement avec la formation, l'entreprise, mais on ne peut pas apporter un résultat à 100 %, je veux dire le plein emploi ce serait formidable et on n'existerait plus. En tout cas, les jeunes ont tendance à se mettre en rupture des institutions dès qu'ils voient que ça n'apporte pas tout de suite : certains jeunes, on ne les verra plus au bout de deux, trois séances, on va les revoir six mois après...

Mais l'immédiateté ne renvoie-t-elle pas à une situation précaire ?

Oui, il y a un besoin d'argent très rapide.» (Extrait d'entretien avec un conseiller d'une maison de l'emploi et de la formation professionnelle.)

⁷⁰Environ 33 % d'entre eux.
Cf. O. GALLAND, *op. cit.*, 2006.

Cette démarche de recherche d'emploi dans l'immédiateté peut trouver écho dans une conjoncture économique favorable. Lorsque le tissu industriel local se porte bien, les jeunes se verront massivement embauchés dans le cadre de missions diverses (CDD, intérim...), ce qui répondra momentanément à leurs besoins.

C'est ce qu'observent les professionnels de l'insertion dans leur ensemble. Ce phénomène, nous l'avons retrouvé dans les sept villes.

« Y a-t-il moins d'emplois à proposer aux jeunes dans le bassin d'emploi ?

[...] J'ai vu pas mal de jeunes revenir parce qu'il y avait eu une fin de contrat. C'était beaucoup des intérimaires. On a senti en effet qu'il n'y avait plus beaucoup d'offre ou alors des petits contrats. C'est quelque chose qui a trait à toute la jeunesse. Mais en plus, maintenant, on est dans l'immédiateté. Si on ne répond pas à cette immédiateté, on perd le contact avec le jeune. L'intérim a été très porteur : des jeunes pouvaient toucher 1 600, 1 700, 1 800 euros ! Quand ils viennent nous voir ou quand ils venaient nous voir avant la crise et qu'on leur proposait un boulot au smic, ça ne marchait pas. Notre but, aujourd'hui, c'est de profiter de cette crise pour inciter les jeunes à la formation.

Le rapport à l'emploi a changé : c'est moins la recherche d'un accomplissement de soi qu'un revenu direct comme finalité ?

Ils veulent surtout du boulot pour du fric. Mais depuis quelque temps, ils demandent de l'emploi n'importe où : "Trouvez-moi du boulot, je ne veux pas de formation, je veux du fric. Quel boulot ? Je m'en fous !" À partir de là, on ne peut pas faire grand-chose si ce n'est aller les confronter au boulot, essayer de les amener à faire un choix. C'est aussi du "zapping" : si je n'ai pas la réponse immédiate, je claque la porte, je vais voir un autre partenaire. Ce qui pose énormément de problèmes pour la gestion immédiate par les professionnels car les structures qui ne sont pas dans ce type de réponse sont d'un seul coup dénigrées. Les jeunes disent : "Vous ne foutez rien, j'ai été là, ils m'ont tout de suite trouvé du travail." Et on n'a plus cette image que l'emploi permet d'installer, de créer une famille... » (Extrait d'entretien avec un conseiller de mission locale.)

Un « dé clic » qui survient de plus en plus tard

Aussi, les professionnels analysent la difficulté de l'insertion professionnelle comme une volonté, délibérée ou inconsciente, de certains jeunes de repousser à plus tard la prise de responsabilité. C'est là un facteur d'explication que nous avons trouvé dans toutes les villes. Le « dé clic », ou élément déclencheur, dont nous avons parlé plus haut, qui correspond, par une prise de conscience, à la nécessité d'opérer une conversion d'un milieu à un autre – de la jeunesse au monde adulte, de l'étudiant au professionnel, du « galérien » à l'inséré... – survient de plus en plus tard. À cela, les explications sont multiples : manque de « bagage », de réseaux...

« Oui, plein de choses jouent. Il y a des choses qui se font naturellement et qui sont valables pour tous les jeunes, qu'ils soient d'un quartier ou de milieu rural : c'est le temps de la maturité. C'est un déclencheur qui fait que "ça y est faut que j'arrête de penser exclusivement à mon loisir, mon bien-être, mes grasses mat'... Faut que je me bouge, j'ai besoin d'argent et tout ça, il me faut maintenant une formation".

Et il arrive à quel âge ce "déclencheur" ?

Il me semble qu'il y a vingt ans c'était plus tôt que maintenant quand même. Aujourd'hui, on est vraiment sur du 22-23 ans. On a par exemple un jeune ici sans qualification qui a rencontré dans son enfance des problèmes avec la justice. Là, ça fait seulement quelques mois qu'il est enfin prêt à essayer et à vouloir bouger. Il y a une vie personnelle qui va déclencher une intégration dans le marché du travail : "J'ai une copine, j'ai envie d'avoir mon logement, il va falloir que je

travaille.” Les jeunes qui ont un bas niveau de qualification, à moins d’avoir la chance d’avoir un accompagnement spécifique, ils n’y arrivent pas. Sur le quartier, on peut avoir 25 ans et ne pas être dans une logique de permis de conduire, on n’a toujours pas débloqué de l’adolescence. Les jeunes à cet âge commencent à peine à vouloir sortir du contexte quartier, à s’ouvrir à d’autres. » (Extrait d’entretien avec un responsable de secteur jeunesse d’un équipement socioculturel.)

L’analyse de ce professionnel est fort intéressante en ce sens qu’elle nous montre que le prolongement de la jeunesse va de pair avec la précarisation des conditions de vie et le manque de ressources (qualification, culture, diplôme...) pour s’insérer professionnellement et socialement de manière durable.

Encore une fois, cet élément déclencheur est le fruit des possibilités qu’offrent les réseaux du jeune ou un accompagnement spécifique par un professionnel. Ainsi un jeune nous explique comment il en est arrivé à travailler dans la Marine nationale après quelques années d’incertitudes :

« De la 6^e jusqu’à la 3^e, j’étais dans une classe avec les gens de mon quartier donc on aimait bien faire un peu les clowns. Après on m’a envoyé en BEP, j’ai pas choisi. Moi c’est la danse hip-hop avant tout, donc tout ça c’était pas trop mon délire. Puis j’ai fait BEP vente avant de finir à l’armée. En fait, entre 15 et 17 ans, j’ai eu ma petite crise d’adolescence où je faisais un peu n’importe quoi. Je m’en foutais de tout quoi. Après 18 ans, je me suis mis dans la tête qu’il fallait que je travaille quand même. Donc, je me suis mis à faire pas mal de petits boulots comme livreur de pizza, mais c’était pas trop sérieux en fait. Et j’ai discuté avec ma mère. Comme j’ai mes cousins et mes oncles qui sont militaires, ils m’ont parlé de l’armée, j’y suis entré.

Et dans le quartier, les jeunes réussissent à l’école et trouvent leur voie ?

Franchement, dans mon quartier, maintenant, tout ce qui les intéresse c’est le shit et l’alcool. Moi je dis que c’est la famille qui ne suit pas. Et beaucoup des petits que je vois, ils se détruisent tout seuls. Moi, quand un jour j’ai vu ma mère limite en larmes : “T’as vu, tu fais rien, faut que tu travailles”, ça a dû faire un déclic dans ma tête et je me suis dit : “Bon, j’arrête tout maintenant.” C’est là que j’avais pris un travail à côté, que je m’étais mis à faire des petits boulots comme livreur de pizza. Mais j’ai compris que je ne ferai pas ça toute ma vie. » (Extrait d’entretien avec un jeune de 21 ans.)

Le déclic de ce jeune est venu du réseau familial où de nombreux membres de sa famille ont opté pour une carrière militaire.

Le phénomène du « yoyo⁷¹ »

La sociologie de la jeunesse a considérablement évolué ces dernières années. Si de nombreux sociologues ont postulé que la jeunesse prenait fin dès la conquête de l’autonomie et de l’indépendance matérielle et financière, il est aujourd’hui acquis que cette évolution vers l’âge adulte n’est jamais définitive.

En effet, les évolutions sociales et les mutations du marché de l’emploi, telles que nous les avons décrites plus haut, amènent les sociologues à considérer qu’un jeune peut accéder aux attributs de l’âge adulte pour une période donnée et les perdre à la suite d’une mésaventure (perte d’emploi...). Autrement dit, conformément aux propos que nous avons tenus jusqu’à présent, les jeunes n’évoluent plus dans des parcours de vie linéaires, mais en dents de scie. C’est ce que nous appelons le phénomène du « yoyo » : les allers-retours entre une situation sociale et une autre.

Il s’agit là d’un phénomène d’une importance considérable en matière d’accompagnement des jeunes. Les professionnels du champ de la jeunesse doivent aujourd’hui opérer avec cette incertitude que nous avons bien

71/LONGLE P., *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l’intégration*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2010.

repérée dans les sept villes. Beaucoup d'animateurs socioculturels et de conseillers de mission locale, par exemple, ont raconté revoir des jeunes qu'ils ne voyaient plus depuis longtemps du fait de la précarisation de leurs situations.

« Vous avez fait votre primaire ici [dans le quartier] ?

Oui j'étais dans le quartier. Après je suis allé au collège jusqu'en 5^e, après j'ai fait un préapprentissage, après un apprentissage en boulangerie et j'ai travaillé comme ouvrier pendant deux ans et demi. Après la boîte elle a coulé puis on a été licencié. Depuis je fais des petits boulots.

À quel âge tu as eu ton CAP boulangerie ?

À 18 ans et j'ai travaillé tout de suite après. J'ai fait deux boulangeries après mon apprentissage. Je suis resté dans la première un an et dans l'autre un an aussi à peu près. Là ça fait un an que je bosse plus.

C'est compliqué ?

Ben oui, j'avais déjà pris un appart' avec une copine mais ça n'a pas marché, et tout ça n'a pas aidé non plus parce que c'était devenu la galère, donc je suis revenu chez ma mère.

Ça fait un an que tu ne travailles plus ?

Non, j'ai fait un remplacement là à la boulangerie récemment, ça a duré deux semaines. Tout l'été j'ai travaillé à X en cuisine, et je rebosse là-bas quand il y a des désistements. Mais en boulangerie c'est compliqué parce qu'ils prennent un seul ouvrier, après c'est que des apprentis parce qu'il y a pas de législation. Tu peux prendre autant d'apprentis que tu veux. Donc c'est un seul ouvrier et deux-trois apprentis. » (Extrait d'entretien avec un jeune de 23 ans.)

La question des discriminations ethniques

La plupart des jeunes rencontrés mettent leur difficulté d'insertion au crédit de la discrimination ethnique. Il y a certainement là une part de vérité tant les discriminations ethniques constituent une réalité en France, ce que nous avons pu constater dans chacune des villes de la recherche-action. Pour autant, ce sentiment d'être discriminé peut parfois reléguer à l'arrière-plan tout retour et toute interrogation sur le parcours scolaire. C'est ce qui fait dire à beaucoup de professionnels que « les jeunes se cachent derrière ça pour ne pas regarder et interroger leurs échecs ».

Il va de soi qu'il est important de se pencher sur cette question des discriminations qui crée, à tort ou à raison, tant d'incompréhensions chez les jeunes, qui détruit tant d'espoir et qui produit tant de rage. Beaucoup de jeunes nous ont raconté leurs expériences face à la discrimination réelle ou ressentie comme telle. Pour eux, le fait d'être issu de l'immigration signifie « ne pas avoir la gueule de l'emploi » aux yeux d'un grand nombre d'employeurs qui n'hésiteraient pas, selon eux, à préférer le « Français de souche ».

« [...] j'ai des tas d'exemples en tête [de discrimination]. Je me rappelle quand j'étais en vente, j'ai galéré à trouver un stage. Je me rappelle du magasin Jules, j'ai voulu aller postuler pour un stage, ma mère a appelé pour dire au responsable : "Il y a mon fils, il est en BEP, est-ce que ce serait possible qu'il vienne faire un stage chez vous ?", le patron super sympa au téléphone : "Il n'y a pas de problème il peut passer dans l'après-midi." J'y vais et je vous jure, il a vu ma tête, sa tête elle a changé. Je lui ai dit : "C'est moi je viens pour le stage et tout", et il m'a fait : "Ah non désolé j'ai mal compris, je croyais que c'était pour un bac", n'importe quoi ! Donc, je rentre chez moi, j'explique ça à ma mère, ma mère elle a tout de suite compris. Elle m'a dit : "C'est comme ça, ça arrivera souvent", et ça m'est arrivé souvent. Donc le lendemain en cours j'explique ça à la prof. Elle se tourne vers les autres, elle dit : "Levez la main ceux qui ont trouvé un stage", et là Nicolas qui était à côté de moi : "- Moi j'ai trouvé un stage - Où ça ? - À Jules !" Et il était en BEP dans ma classe ! Moi quand je suis passé avant lui on m'a dit, non. Jules c'est costard, c'est la

classe, et moi je suis arrivé bien habillé, je sais me présenter, je sais parler, et le patron m'a dit non. À partir de ce jour-là, il m'est arrivé plein de choses comme ça. Et même pour des petits boulots, maintenant, c'est le cas. Les gens nous disent tout le temps: "Vous vous faites des films, vous voulez pas avancer", on en connaît plein de gens comme ça. Moi, tous mes amis qui sont comme moi, issus de l'immigration, ont connu des discriminations! J'ai des amis, jusqu'en BTS ils ont eu du mal à trouver un stage. Tout le monde de mon quartier.» (Extrait d'entretien avec un jeune de 21 ans.)

Le sentiment de discrimination anéantit bien des espoirs chez un certain nombre de jeunes qui ne s'autorisent pas à essayer, estimant à l'avance que leur origine ethnique, sociale et géographique constituera un frein majeur pour l'employeur. Pourtant, beaucoup de jeunes, dans le même temps, ont la lucidité de penser que le sentiment de discrimination, malgré sa réalité, est brandi pour masquer les échecs ou fuir les responsabilités.

Si les discriminations, bien que difficilement quantifiables faute d'outils fiables de mesure des actes discriminants, constituent bien une réalité, le parcours scolaire, la formation et la qualification en constituent d'autres. Comme nous l'indiquent les différents chiffres relatifs à la scolarité et aux études, les jeunes des quartiers doivent souvent composer avec un niveau de qualification et de diplôme plus faible que la moyenne. Dans le même temps, le rapport à l'emploi a changé ces vingt dernières années. Comme nous l'avons vu dans la partie sur la scolarité, les jeunes aspirent à entrer dans la vie active plus tôt afin d'accéder à un revenu le plus vite possible.

Des clés pour agir : les Villes face à l'emploi des jeunes

Cette question de l'insertion professionnelle des jeunes, notamment des jeunes des quartiers, n'a jamais fait réellement l'objet d'un traitement spécifique dans les politiques de jeunesse locale. Aujourd'hui, toutes les villes se posent la question de savoir comment favoriser une insertion professionnelle stable et durable pour tous les jeunes de son territoire. Et ce d'autant plus que la politique actuelle méritocratique ne reconnaît que peu les « handicaps supplémentaires » des jeunes ayant vécu et résidant dans les quartiers populaires.

Si les élus considèrent cette question de l'insertion professionnelle des jeunes comme un enjeu phare d'une politique de jeunesse locale, pour autant ils n'oublient pas que l'emploi ne constitue pas une compétence municipale. Autrement dit, une Ville pourra toujours faciliter l'insertion professionnelle de ses jeunes par différents dispositifs mais ne pourra jamais pallier en totalité les défaillances et les difficultés qui s'expriment à l'échelle nationale.

Et même si les agglomérations intègrent le développement économique dans leurs préoccupations et dans leurs missions, il apparaît souvent que trois types d'action sont distingués dans l'approche : l'attractivité du territoire pour faire venir les entreprises, l'emploi pour tous et l'emploi des jeunes. Pour ce dernier, la mission locale est très souvent en première ligne avec l'appui et le soutien de nombreuses associations d'insertion et d'associations intermédiaires.

Insertion des jeunes des quartiers populaires, une compétence municipale qui reste à définir ?

Samuel Leproust, directeur général adjoint Ville de Lorient

Au dire des éducateurs, l'accès à l'emploi serait le premier handicap à l'insertion des jeunes. Pourtant peu de collectivités affichent clairement cette compétence dans le cadre de leur politique de jeunesse, comme si les missions locales devaient à elles seules relever ce défi.

Pour confirmer ce rendez-vous manqué, les jeunes affichent une confiance toute relative dans les pouvoirs publics qui « n'auraient, selon eux, pas grand-chose à proposer ».

Alors, vision justifiée de la jeunesse qui perçoit nos limites institutionnelles ? Ou réponse trop timide des politiques publiques qui subissent l'économie sans véritablement détenir les leviers nécessaires à l'action ?

Les jeunes des quartiers populaires: « gardez la file d'attente SVP ! »

Les jeunes Français sont ceux qui attendent le plus pour rentrer dans la vie active et nos jeunes Lorientais n'échappent pas à cette règle. Dans la plupart des cas, ils doivent rester chez leurs parents le plus longtemps possible, pour faire des études, « gage de réussite ». De fait, la demande croissante en matière de loisirs, de consommation, de déplacement ou encore de relation sociale s'inscrit majoritairement dans une attente dépendante et subie, et la majorité sociale ou légale n'y change pas grand-chose.

Évidemment cette situation « entre deux » peut s'avérer plus ou moins confortable, selon l'âge, l'origine, l'environnement social et familial, et, de ce point de vue, la situation des jeunes issus des quartiers populaires n'est guère enviable.

Non seulement ils sont jeunes, moins formés, moins mobiles, plus « typés » et territorialement repérés, mais en plus les moyens font cruellement défaut à la maison. Autant d'éléments qui confirment objectivement la réalité de l'exclusion tout en renforçant une défiance légitime vis-à-vis des institutions.

Ajoutons enfin un sentiment d'inquiétude face à leur avenir, qui nécessite de regagner la confiance des jeunes en apportant des réponses concrètes et de proximité, si possible compatibles avec leur impatience.

Politique de la jeunesse dans les quartiers populaires, une exigence qui vaut bien un contrat sans doute !

Au risque de caricaturer les discours, la jeunesse semble être l'affaire de tous, ce qui peut conduire paradoxalement à une forme de déresponsabilisation.

En gros, pendant que l'Europe s'occupe des échanges en matière d'études et de formation, l'État se concentre de plus en plus sur l'enseignement et la justice, la région confirme son action en matière de formation et d'apprentissage, et enfin le département se charge des dispositifs d'urgence et de protection.

L'échelon local devrait donc absorber tout ce qui relève de la vie quotidienne des jeunes (emploi compris) avec la nécessité paradoxale d'engager une action volontariste sans avoir de mandat particulier. Cette démarche se heurte inévitablement aux systèmes administratifs construits dans une logique de tuyaux, aux délégations d'élus définies par thématiques et/ou territoires, à la dilution des compétences et enfin aux revendications majoritaires d'une société vieillissante qui a de plus en plus tendance à se protéger.

Comment dans ces conditions apporter des réponses concrètes aux jeunes et en même temps trouver la légitimité pour coordonner des compétences qui relèvent d'institutions différentes, voire de mondes différents quand on parle de sphères publiques ou privées ?

Si la politique de la ville n'en finit pas d'être démontée pièce par pièce, renvoyant à l'ensemble de l'action publique ses propres limites, retenons au moins ce qu'elle avait de bon sur le plan de la méthode et qui justement prônait à la fois transversalité et territorialisation. Le développement social urbain nous a contraints à coproduire de l'action publique locale tout en exigeant de chaque partenaire de s'inscrire dans un contrat.

Pourquoi le défi de la jeunesse ne justifierait-il pas un niveau d'engagement similaire ?

Le plus souvent les diagnostics sont bien posés, les actions en faveur des jeunes ne manquent pas de pertinence, les moyens sont même au rendez-vous pour peu qu'on joue collectif et pourtant il semble manquer l'essentiel : la volonté et l'engagement sur un projet commun qui reste à écrire.

Les Villes, quant à elles, s'en remettent, pour l'heure, au soutien des initiatives phares conduites en ce domaine par leurs partenaires. Par exemple :

– Les chartes d'insertion, réalisées dans la plupart des villes (grâce aux opérations de rénovation urbaine notamment) : il s'agit d'obliger les entreprises à embaucher des jeunes dans le cadre des marchés publics.

Charte d'insertion de l'ORU de Kervénanec à Lorient

Samuel Leproust, d'après le bilan de Guenaël Guillou chargé d'insertion à Lorient

Le quartier de Kervénanec à Lorient fait l'objet d'une opération de renouvellement urbain (ORU), visant à requalifier en profondeur l'habitat, les équipements publics et les espaces extérieurs.

Dans l'esprit des décideurs, si les investissements réalisés dans le quartier avaient pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants, ils devaient également constituer un levier majeur pour l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Le volet emploi du contrat de ville a permis à la commune de Lorient de « se saisir de cette compétence ». Ainsi, sans mandat particulier, la municipalité a très vite suscité la création d'équipes emploi dans les quartiers, réunissant avant l'heure, mission locale, ANPE et agents du département chargés du RMI.

Cette méthode en « mode projet » a généré ensuite la mise en place d'une bourse aux emplois saisonniers ouverte aux jeunes des quartiers populaires qui restent par définition coupés des réseaux d'entreprises.

Par ailleurs ce même esprit avait encouragé le montage d'un chantier école bâtiment associant des partenaires aussi divers que les bailleurs, le groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) BTP ou encore l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp) qui assurait la formation initiale des jeunes.

C'est enfin cet héritage qui a abouti à la signature d'une des premières chartes d'insertion entre la Ville de Lorient et l'Agence de renouvellement urbain en juin 2006.

Sur quoi repose la charte d'insertion aujourd'hui ?

La charte d'insertion repose sur l'ingénierie suivante :

– une cellule promotion de l'emploi (Cap l'Orient, Pôle Emploi, plan local pour l'insertion et l'emploi – Plie –, Ville de Lorient) chargée notamment de la rédaction des clauses d'insertion dans les marchés publics en lien avec le service des marchés, de la relation avec les entreprises, de l'accompagnement des salariés positionnés sur les emplois concernés et du suivi de l'exécution des clauses d'insertion ;

– une équipe pluridisciplinaire emploi (Pôle Emploi, mission locale, espace RSA, Ville de Lorient) chargée plus particulièrement du repérage et du positionnement des demandeurs d'emploi sur les offres conclues dans le cadre des clauses d'insertion.

Les effets de la charte sur les jeunes au 31 mai 2010

Cette dernière a permis de positionner trente-deux jeunes de moins de 25 ans sur un total de quatre-vingt-dix-sept personnes, soit 33 % du public ayant bénéficié de la charte.

Sur l'ensemble des autres bénéficiaires : dix-huit ont entre 26 à 30 ans, vingt-cinq entre 30 et 39 ans, quatorze entre 40 et 49 ans et enfin huit personnes dépassent les 50 ans.

Les jeunes sont majoritairement issus des quartiers prioritaires. La méthode a permis de générer la signature de quarante et un contrats divers illustrant le parcours des jeunes (missions d'intérim, contrats d'apprentissage, de professionnalisation, CDD...).

Cela représente 12 447 heures travaillées, soit un tiers des 37 275 heures d'insertion déjà réalisées sur l'ensemble des publics.

On recense neuf métiers exercés : bancheur, manœuvre BTP/TP, ouvriers espaces verts, ouvrier voirie et réseaux divers (VRD), peintre, plaquiste, plombier, électricien, étanchéiste.

Les limites de la charte et ses perspectives

L'idéal serait d'étendre ce dispositif à tous les quartiers lorientais en adaptant la clause d'insertion à l'ensemble de la commande publique. Hélas, si l'ensemble de la commande publique reste en théorie mobilisable, les propositions concrètes restent très centrées sur le BTP et les travaux d'aménagements extérieurs.

Les clés de réussite passeront donc par le démarchage des entreprises retenues, pour devenir à la fois « facilitateur et diversificateur » de clauses, conditions indispensables pour élargir les publics de bénéficiaires, ce qui pose la question de la légitimité auprès des entreprises et des collectivités proposant.

L'autre clé du succès repose sur la capacité à mettre en place un suivi des personnes positionnées et placées dans les entreprises, afin de limiter les échecs de placement et surtout d'élargir les réseaux d'entreprises posantes en les rassurant.

Des moyens de coordination supplémentaires sont sans doute nécessaires pour étendre le dispositif, mais il reste encore à formaliser le bon niveau de pilotage pour demeurer crédible et légitime.

– Les actions 20 heures Chrono à Angers, et Mise à l'emploi immédiate à Saint-Nazaire. Ces deux actions, conduites par les Villes en partenariat avec les missions locales, visent à proposer des chantiers à la journée aux jeunes les plus en difficulté (aussi bien sur le plan social qu'économique) avec rémunération immédiate. L'objectif de ces actions, bien que difficilement atteint, est de mettre les jeunes en confiance et de les inscrire par la suite dans des démarches de recherche d'emploi plus ambitieuses.

« Les métiers, la découverte des métiers et la transmission », en débat dans le RIJ à Brest

Loïc Frenay, chargé de mission DSU* Brest Métropole Océane

Le thème de la découverte des métiers et de la transmission a été le fil rouge des travaux du réseau intercommunal de la jeunesse (RIJ) pendant les années 2009 et 2010.

Qu'est-ce que le réseau intercommunal de la jeunesse ?

C'est un espace de rencontre, d'échange sur l'agglomération brestoise concernant la jeunesse (les jeunes). C'est une initiative du contrat urbain de cohésion sociale et de ses partenaires.

Cet espace original réunit dans la réflexion des élus des communes de Brest Métropole Océane, des techniciens des services, des institutions, des responsables associatifs ou fédératifs. La qualité de ce qui sera produit est fonction de la diversité croissante des contributeurs au réseau. Le RIJ a pour premier objet de mieux repérer, de mieux comprendre ce qui fait obstacle à l'autonomie sociale des jeunes : quels sont les processus d'exclusion auxquels les jeunes sont principalement confrontés ? Comment contraindre les effets de ces processus ? Comment mobiliser sur cette question les différentes politiques publiques ?

Un questionnaire

L'entrée des jeunes dans le monde du travail ainsi que les conditions de leur passage dans le monde des adultes revenaient avec force dans les échanges. La rencontre avec un adulte est souvent évoquée, dans les récits de jeunes, comme déterminante dans l'orientation de leur projet professionnel et personnel. Aussi, il ne s'agissait pas de proposer un salon de découverte des métiers, mais d'insister sur cette relation entre jeunes et adultes entre jeunes et professionnels.

Un groupe de travail⁷² s'est régulièrement réuni autour de cette question à multiples facettes : qu'est-ce qui facilite la transmission entre jeunes et adultes, transmission jugée nécessaire pour étayer leur parcours vers l'autonomie sociale ? Quelles sont les conditions de cette rencontre, de cette transmission entre adultes et jeunes ? Comment diversifier ces expériences qu'elles soient professionnelles, liées à un engagement social, ou à des pratiques culturelles... ? Comment cette diversité d'expériences souhaitée participe-t-elle d'un parcours de vie et permet des choix ?

Le groupe de travail n'a pas souhaité limiter sa réflexion aux seuls champs de l'orientation scolaire et/ou professionnelle, afin d'élargir la focale à tout type d'expériences paraissant parfois connexes mais qui sont des tremplins, des lieux pour apprendre autrement, où les compétences acquises servent non seulement un parcours professionnel mais aussi un parcours de vie : engagements dans le champ associatif, sportif, culturel, solidarité...

Concernant la méthode

Le groupe de travail s'est constitué dans la rencontre de multiples intervenants. Il a fallu du temps pour comprendre l'autre, sa logique d'action. Sur un tel sujet, il est aisé de se renvoyer la « patate chaude » en pointant les insuffisances de l'autre. On pourrait sans fin faire le procès de l'école, de l'orientation scolaire, du secteur de l'insertion, des familles et finalement des jeunes eux-mêmes. Nos

⁷²Réunissant la mission locale, le CIO, l'Éducation nationale, le BIJ, les associations Don Bosco (prévention spécialisée) et Loisirs jeunes, la DDCS, la mission jeunesse du conseil général, la coordination jeunesse de la mairie de Brest, Brest Métropole Océane via le DSU. La démarche a été accompagnée par Christophe Moreau, sociologue (cabinet Jeudevi).

secteur de l'insertion, des familles et finalement des jeunes eux-mêmes. Nos travaux ont toujours recherché ce qui pouvait faire coopération, cette capacité à pouvoir agir ensemble en se disant nos limites, nos incohérences, nos insuffisances, nos ressources, nos savoir-faire. C'est aussi la rencontre entre des univers qui se fréquentent peu du fait des cloisonnements disciplinaires, des castes professionnelles. À la complexité croissante, il nous faut répondre différemment sans tomber dans « tout le monde fait tout », mais en combinant nos actions avec cette question : Est-ce que ce que je fais peut intéresser l'autre, en quoi il peut être ressource ?

Nous avons privilégié une approche pragmatique en nous demandant ce que les jeunes auraient à nous apprendre sur cette question, celle de leurs liens, de leurs contacts avec le monde du travail au travers de stages en 3^e, au cours d'un apprentissage...

Des entretiens avec des jeunes et des professionnels ont été conduits en 2009. Un atelier réunissant les jeunes et les professionnels interrogés s'est tenu en novembre. L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'écrits qui ont été présentés et enrichis lors de la rencontre plénière du RIJ du 11 mai 2010 à la faculté Segalen.

Que nous disent les jeunes ?

Ils souhaitent pouvoir rencontrer des adultes, des professionnels disponibles, présents et qui leur fassent confiance.

Ce qu'ils ont à faire, à réaliser doit être utile.

Ils attendent d'être encouragés pour monter leur projet et s'investir.

Toutes les expériences dans un parcours doivent être valorisées : « un voyage à l'étranger n'est pas nécessairement un trou dans un CV ».

Ils revendiquent d'avoir du temps pour choisir, pour essayer, pour expérimenter.

Et ils demandent qu'on leur dise si ce qu'ils font est bien ou pas, et pourquoi.

Les jeunes parlent de déclics qui scandent leur parcours et qui attestent d'un passage d'une étape à une autre. Les déclics sont faits ou provoqués par des rencontres, des situations et sont fréquemment incarnés par un professeur, un animateur, un conseiller..., même si, dans l'instant, ils ne le repèrent pas comme tel. Ils disent aussi l'importance donnée à ces expériences qui les obligent à sortir d'eux-mêmes (c'est en soi une autre définition de l'éducation).

Faut-il des politiques publiques ?

Les politiques publiques existent au travers de multiples dispositifs et, au quotidien, de nombreuses initiatives sont également prises au niveau local. Collectivement, les institutions ont par contre des choses à faire pour se donner ensemble une plus grande capacité à agir pour :

- élargir le champ des possibles pour les jeunes en multipliant et en proposant des espaces d'initiatives, d'engagement (des stages, des chantiers, découverte des entreprises...);
- donner le coup de main nécessaire aux jeunes qui ne disposent pas de réseaux sociaux;
- vivre dans une cité plus ouverte plus accueillante aux ressources plus accessibles;
- penser la jeunesse autrement qu'un problème; donner des signes qui témoignent de cette confiance.

* Développement social urbain.

- La concertation jeunesse du quartier de Bréquigny à Rennes, ou le groupe Emploi Solidarité du quartier des Dervallières à Nantes.

Des groupes de travail pluridisciplinaire, animés par différents partenaires, réunissent l'ensemble des professionnels de la jeunesse d'un quartier (maison de quartier, éducateurs de prévention, mission locale, direction de quartier, maison de l'emploi et de la formation professionnelle...). Il s'agit de trouver une réponse collective à des situations de jeunes en grande difficulté, notamment ceux qui se heurtent à des parcours de vie marqués par l'échec. Chaque professionnel peut ainsi soumettre au groupe une situation de jeune en difficulté.

- Les Jobs divers à Angers.

Cette action est également à l'œuvre dans la plupart des villes. Il s'agit de proposer des emplois saisonniers l'été aux jeunes étudiants ou en difficulté de façon à leur mettre le pied à l'étrier.

- Les Chantiers petits boulots à Nantes.

Les Chantiers petits boulots, dispositif créé en 2003 par la Ville de Nantes, permettent à des

jeunes de gagner un peu d'argent de poche tout en leur donnant l'occasion de se confronter à l'adulte, aux métiers, à l'institution. Ce sont des contrats de travail à la mission destinés aux 16-21 ans : 3 heures payées dont une demi-heure de pause.

**Des actions alternatives ciblées :
les chantiers de découverte et de remobilisation**

Thierry Pifteau, direction enfance jeunesse, insertion sociale et professionnelle des jeunes

La Ville de Nantes propose de développer un nouveau projet Chantier découverte et remobilisation qui s'adresserait aux jeunes les plus éloignés de l'emploi et de tous les dispositifs de droit commun. Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- permettre aux jeunes de retrouver un minimum de confiance en eux et en l'adulte, de régler les problèmes dits « périphériques » (situation administrative, subsistance, couverture sociale...);
- élaborer un parcours professionnel et personnel viable;
- améliorer ou accélérer l'accès à l'autonomie en facilitant la mobilisation rapide des dispositifs nécessaires;
- renforcer la coopération entre les acteurs de la jeunesse.

Pour atteindre ces objectifs, l'action devra :

- accueillir les jeunes plusieurs jours par semaine en chantier découverte et remobilisation sur une mise en situation concrète de travail dans un cadre sécurisé et sécurisant (accompagnement socio-éducatif, octroi d'une rémunération) pendant quatre semaines;
- permettre à ces jeunes de réaliser des gestes professionnels, afin qu'ils redécouvrent une certaine forme de « capacité à », qu'ils comprennent des consignes simples, qu'ils situent leur tâche de travail dans un cadre collectif ou individuel, qu'ils soient en lien avec un professionnel (adulte) qui accompagnera, encadrera et transmettra leur savoir-faire;
- proposer un accompagnement renforcé pendant la période de chantier afin de mettre en évidence leurs atouts et points essentiels à travailler à cette étape de leur parcours;
- identifier le(s) action(s) assurant la continuité des parcours des jeunes et les mettre en relation avec les acteurs de l'accompagnement individualisé (mission locale, école de la seconde chance).

Pour que ce projet porte ses fruits, deux conditions minimales sont à remplir :

- la mobilisation du réseau des référents jeunes à l'échelle du quartier (institutions, associations déjà mobilisées dans le cadre des groupes de travail jeunesse pilotés par la direction) pour repérer les jeunes et offrir également dans le cadre du chantier des activités culturelles, sportives ou citoyennes;
- l'attractivité des supports de travail proposés aux jeunes, par exemple en les incluant à de grands projets initiés par la Ville porteurs de sens ou autour d'activités emblématiques de la culture jeune actuelle (médias et technologies de l'information et de la communication par exemple).

Ce projet s'inscrit dans la démarche globale de la direction enfance jeunesse d'accompagner les jeunes vers l'autonomie, enjeu de cohésion sociale majeur dans une ville qui comprend 44 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans.

La question de l'insertion pose donc clairement celle des leviers d'action dans les villes, plus particulièrement des moyens d'action différenciés et territorialisés en direction des jeunes des quartiers. Elle pose également celle des moyens de lutte contre les discriminations à l'embauche dont les Villes peinent encore à s'emparer.

L'ÉCLAIRAGE de Léa Lima

Léa Lima est sociologue au Cnam (Conservatoire national des arts et métiers), chaire d'analyse sociologique du travail, de l'emploi et des organisations.

La structuration du monde de l'insertion professionnelle des jeunes en France : enjeux et lisibilités

Le temps de stabilisation dans l'emploi pour une génération est le temps au terme duquel au moins 50% de la génération sont dans un emploi stable. Ce temps de primo-insertion a été évalué en France à trois ans et est donc relativement long⁷³. Olivier Galland dit que la jeunesse est le temps du moratoire ; cette réalité concerne aussi l'emploi. Et en France cette tendance est généralisée à l'ensemble de la jeunesse, même s'il existe des disparités entre « les jeunes » – ce qui différencie la France des autres pays européens. En outre, depuis plusieurs années, on constate que les périodes d'emploi pour les jeunes salariés sont de plus en plus brèves du fait de la multiplication des contrats à durée déterminée.

Les trajectoires des jeunes : des différenciations dans les parcours

Les trajectoires sont toutefois très différenciées. Il existe trois variables déterminantes :

- Le niveau de diplôme

Il existe des inégalités importantes face au chômage selon le niveau de qualification. Le « plan Péresse » pour lutter contre l'échec à l'université en première année a justement ciblé cette catégorie de jeunes. Cette différence dans l'accès à l'emploi est plus marquée en France que dans les autres pays, car le niveau de diplôme y est plus déterminant que la spécialité professionnelle. Comme le niveau des études augmente sensiblement, les non-diplômés sont encore plus discriminés au fil des années car ils sont moins nombreux et donc plus marginalisés. En effet, ils ont un taux d'emploi systématiquement inférieur de 12 et 14 points par rapport à l'ensemble de la génération ; ils sont d'autant plus soumis aux aléas de la conjoncture.

Pour les jeunes les plus diplômés, en revanche, il y a un syndrome bien français qui est celui du déclassement. Les niveaux d'emplois n'ont pas évolué à la même vitesse que la massification de l'école et il y a donc un décalage aujourd'hui entre le marché de l'emploi et le niveau de qualification des jeunes, ce qui peut engendrer des phénomènes de frustration d'autant plus forts si le jeune est issu de classes moyennes ou inférieures. En effet, cette frange de la population doit souvent plus batailler que les autres pour accéder à des études longues.

- Le sexe

Depuis la massification du lycée et l'entrée des filles à l'université, celles-ci sont plus diplômées que les garçons. Elles font des études plus longues. Mais en revanche, sur le long terme, à diplôme égal, les filles connaissent plus de difficultés d'insertion que les garçons. En effet, même avant de vouloir fonder une famille, elles ont plus de problèmes d'insertion. Et elles sont deux fois plus représentées dans le groupe des jeunes en « non-emploi chronique », c'est-à-dire ceux qui ont du mal à se stabiliser dans l'emploi. Enfin, elles sont plus exposées au temps partiel subi.

Toutefois, depuis 2005, un retournement de tendance a été observé. En effet, pour la première fois, au bout de trois ans après la sortie du système scolaire, les filles ont un taux de chômage inférieur à celui des garçons. On peut expliquer cette évolution par les choix d'orientation très porteurs que font les filles en général. En effet, ces choix très sexués de filières comme le médico-social ont fini par les servir dans un contexte où la demande pour les services de *care* sont importants. En revanche, en termes de salaire et de valorisation de l'emploi, ce sont souvent des secteurs peu reconnus ; et les emplois sont donc souvent plus précaires au final que pour les garçons.

- L'origine ethnique

Ce point a longtemps été occulté par les chercheurs et les institutions. Les difficultés des jeunes issus de l'immigration étaient souvent posées comme un problème de qualification. Ils forment souvent la classe défavorisée et donc sont plus démunis face à l'école. L'école devait permettre de remédier à cette situation. Mais à force d'études et de recherche, les chercheurs ont pu mettre en évidence dans les différences de parcours d'insertion un effet propre dû à l'origine. Concrètement, à niveau égal, l'origine ethnique compte et pèse dans l'entrée sur le marché du travail.

Les inégalités d'origine sociale et de capital scolaire comptent d'évidence, mais il existe un effet lié aux discriminations qui s'exercent sur les jeunes et notamment sur ceux qui sont d'origine maghrébine. Cet effet a été statistiquement prouvé. Mais ce qui peut rendre pessimiste, c'est que la discrimination ne se résorbe pas dans le temps et ce, quelle que soit la conjoncture économique.

⁷³Selon les études du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq).

L'institutionnalisation de l'âge d'insertion comme réponse

Dès les années 1980, un ensemble de dispositifs a tenté d'encadrer l'insertion des jeunes. Les réponses ont été diverses :

- L'expansion des politiques de l'emploi

Depuis 1974, il existe une hausse assez drastique des contrats visant à favoriser l'emploi des jeunes (même si cette courbe rend compte aussi de la conjoncture politique car ces contrats aidés sont soumis aux aléas des politiques publiques et gouvernementales).

Il y a eu un premier pic en 1976-1977, puis un deuxième pic en 1985 et enfin un plateau en 1997, suivi d'une décroissance qui n'a pas été infléchi par l'arrivée de Sarkozy. En effet, il y a une baisse importante du nombre de contrats aidés notamment pour les jeunes. Ces derniers ne semblent pas constituer une cible privilégiée de la politique de l'emploi du gouvernement. À l'heure actuelle, les seniors ont supplanté les jeunes comme catégorie à risque du fait des directives européennes : pour l'Europe, la priorité est l'emploi des seniors, car ils coûtent beaucoup plus cher à l'État que les jeunes quand ils ne trouvent pas à s'insérer sur le marché du travail.

Ces contrats aidés ont servi de filets de sécurité pour toute une génération de jeunes : on parlait d'ailleurs de traitement social du chômage.

L'explosion des politiques pour l'emploi est donc la principale réponse à la question de la précarité et du chômage des jeunes sur le long terme.

- L'organisation de la transition professionnelle

De nouveaux acteurs sont apparus sur ce secteur de l'insertion. Ils se sont spécialisés dans cette frange de la population au début des années 1980, notamment autour de la question de la qualification professionnelle. L'idée était que la formation scolaire initiale avait pour but d'éduquer le citoyen, de lui donner une formation générale. La qualification venait ensuite. Ce temps qui s'écoule entre la sortie de l'école et l'entrée dans l'emploi devait donc être mis à profit pour donner une qualification aux jeunes, idée portée alors par les politiques et les syndicats avec le présupposé que la qualification ne devait pas bénéficier aux seuls jeunes peu diplômés.

Le discours du patronat comme quoi l'école ne savait pas faire de la formation professionnelle confortait l'idée qu'il fallait faire émerger d'autres systèmes pour prendre en charge cette qualification. D'où l'apparition de ces nouveaux acteurs. L'école a aussi réinvesti ce champ, d'où une certaine concurrence entre les acteurs de la formation professionnelle. L'idée était de faire des entreprises des partenaires légitimes de la formation des jeunes. C'est au début des années 1980 que va naître ce système entre l'État, les entreprises, les jeunes.

La volonté est alors très forte de récupérer les acteurs du marché du travail secondaire (ceux qui font des CDD, de l'intérim...) pour les réinvestir dans des parcours de qualification. D'où l'idée répandue aujourd'hui que n'importe quelle période d'emploi peut être le support d'une action de qualification et de formation des jeunes dans leurs parcours d'insertion.

- Protection sociale incertaine du risque de primo-insertion

Cette période de la primo-insertion et cette institutionnalisation de l'insertion vont être encadrées par des droits et des devoirs. Pour tous les autres temps de la vie sociale comme la retraite, cela passe par des droits sociaux spécifiques. Pour les jeunes, c'est plus compliqué car il n'y a pas de statut pour le jeune en primo-insertion. Les jeunes relèvent de différents statuts au gré de leur contrat, de leur formation, à travers des trajectoires heurtées. Ils sont donc en général exclus des systèmes de protection sociale dont peut bénéficier l'ensemble de la population (par exemple : le RSA qui n'est pas ouvert aux jeunes de moins de 25 ans. Le système reste donc fermé, même avec le nouveau système RSA jeunes). Face à ces trajectoires où il y a beaucoup de risques de perte de revenus à intervalles réguliers, la protection s'est faite de manière « bricolée » : les jeunes ne sont protégés que par le passage dans des dispositifs spécifiques. Finalement, la protection est assurée par l'accompagnement, c'est-à-dire la possibilité de coordonner dans le temps ces dispositifs pour qu'il y ait continuité dans la protection.

Aujourd'hui les professionnels de l'insertion ont une fonction de tuilage dans la mesure où ils organisent dans le temps cette continuité de la protection. L'objectif étant qu'il n'y ait pas de vide en matière de droits dans le parcours des jeunes. La mission locale sait, par le biais du logiciel, quels sont les jeunes qui sont face à un vide. Ce tuilage est très important mais aussi très compliqué.

En conclusion

L'enjeu aujourd'hui est de se projeter sur le long terme.

La question qui se pose est de savoir si le problème identifié est un effet d'âge. Cela voudrait dire qu'à chaque génération, on retrouverait ces mêmes problèmes, mais que ceux-ci s'estomperaient avec l'âge.

Ou est-ce un effet de génération ? Auquel cas, les jeunes qui sont nouvellement entrés dans le marché du travail vont « traîner ce boulet » toute leur vie.

Louis Chauvel⁷⁴ par exemple pense qu'il existe des inégalités entre les générations : les différentes générations sont rentrées dans la vie active à des périodes plus ou moins actives et ces périodes sont déterminantes pour la suite de la carrière professionnelle.

Cette réponse me semble se fonder sur un présupposé très français : l'irréversibilité des trajectoires et le poids de la formation initiale dans les trajectoires des individus dans la société française. Malgré tous les dispositifs en place dans le système français, il n'y a que très peu de seconde chance dans la mesure où la formation continue reproduit les inégalités de la formation initiale (plus on est diplômé, plus on a de chances d'accéder à la formation continue).

Dans un livre récent sur l'entrée dans la vie adulte, Cécile Van de Velde⁷⁵ montre les possibilités en Europe d'aller-retour entre l'emploi, la formation et le chômage. Ce qui est très marquant pour les jeunes Français, c'est qu'ils ne retournent que très rarement vers les études, parce qu'ils se mettent des barrières, parce qu'il n'existe pas beaucoup de passerelles... D'où aujourd'hui ce ressenti par les jeunes de l'importance de la réussite scolaire !

⁷⁴CHAUVEL L., *Le destin des générations*, Presses universitaires de France, Paris, 1998.

⁷⁵VAN DE VELDE C., *Devenir adulte. Sociologie de la jeunesse en Europe*, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », Paris, 2008.

Faciliter l'accès à l'espace public

Des espaces publics à l'espace public : un enjeu de politique de jeunesse

L'institution conditionne les comportements mais ne nous parle pas des sociabilités juvéniles. Ce sont ces dernières que nous avons voulu saisir au travers d'un indicateur : les modes de regroupements des jeunes dans les espaces publics et les pratiques sociales et culturelles qui en découlent. Nous avons voulu savoir comment se font et se défont les sociabilités juvéniles dans les quartiers populaires ? Quelles sont les conditions de regroupements des jeunes ? Qu'est-ce qui relie les expériences locales et qu'est-ce qui les segmente ?

Ce qui nous intéresse dans cette partie est de savoir comment se co-construisent les places des jeunes. Comment accompagner la présence des jeunes dans l'espace public ? Quelle(s) alternative(s) proposer aux situations difficiles ?

Pour les acteurs publics de la jeunesse, il y a là un enjeu clé : entre contrôle social et lieu de socialisation, quelle est la part de risque qu'une Ville et ses partenaires sont prêts à prendre ? Cela pose nécessairement en conséquence la question des espaces de socialisation ainsi que de l'accompagnement de la présence des jeunes sur l'espace public.

Nous nous sommes largement appuyés sur le concept de « délire », tel que présenté par Marwan Mohammed (*cf.* le chapitre « La rue juvénile : chacun son "délire" », pp. 29-34). Cette expression, utilisée par les jeunes pour exprimer une passion ou un intérêt, renvoie à ce champ informel des sociabilités juvéniles et aux pôles normatifs autour desquels ils se construisent.

Les espaces publics⁷⁶, quant à eux, incarnent le brassage des populations. Ils constituent même des garants de la cohésion sociale dans la mesure où ils appartiennent *a priori* à tous, sans distinction. Pourtant, l'usage qu'en ont les jeunes suscite nombre d'interrogations de la part des habitants et des professionnels. Perçus comme un lieu d'oisiveté, incarnant l'immobilisme social et les mauvaises pratiques, les espaces publics cristallisent sur eux toutes les inquiétudes relatives aux jeunes des quartiers.

La première question qui vient spontanément à l'esprit face à un groupe de jeunes dans l'espace public est de savoir comment ils peuvent se complaire dans l'oisiveté. La réponse qui revient de manière récurrente est celle de la « bande » comme un refuge : « l'ennui en bande est moins dur ». Les jeunes qui se trouvent dans les espaces publics à longueur de journée sont réputés être les plus difficiles. En groupes, ils impressionnent les habitants des quartiers.

Pourtant, un espace public n'est pas que cela. Il peut accueillir le temps d'une soirée ou une petite heure perdue ici et là des jeunes complètement différents socialement, même si certains espaces sont investis par quelques groupes de jeunes bien identifiés. Ainsi, peuvent se croiser un instant aussi bien des étudiants que des dealers, des travailleurs précaires que des jeunes artisans, des désaffiliés que des collégiens... Les groupes se font et se défont à l'infini. En cela, les espaces publics sont aussi des lieux de socialisation et de citoyenneté pour les jeunes.

76/MOREAU C., « Les jeunes dans l'espace public distants des institutions ? », *Agora, débats/jeunesses*, n° 24, 2001.

■ Les espaces publics comme indicateurs de la tension sociale dans le quartier

Les conditions de regroupement des jeunes dépendent surtout de finalités et d'intérêts communs. Comme nous l'avons expliqué plus haut, les jeunes qui peinent à trouver du travail ou qui attendent que des places se libèrent patientent souvent en passant l'essentiel de leur temps dans le quartier duquel ils ne sortent pas. C'est en cela que l'importance de la présence des jeunes dans les espaces publics peut constituer un indicateur de la tension sociale dans un quartier. Par exemple, à Saint-Nazaire, on dit que lorsque « les Chantiers de l'Atlantique toussent, c'est toute la ville qui s'enrhume et la jeunesse des quartiers en particulier ». Autrement dit, lorsque la conjoncture économique est bonne, les jeunes se font massivement embaucher par les Chantiers et leur présence devient aussitôt moindre dans les espaces publics de leurs quartiers ; et inversement : en cas de crise économique, les missions d'intérim se réduisent considérablement et le nombre de jeunes, dont le pouvoir d'achat se réduit ostensiblement, augmente alors dans les espaces publics, faute de prendre place ailleurs, ce qui accroît par voie de conséquence la tension sociale dans le quartier.

Aussi les jeunes que l'on recense le plus souvent dans les espaces publics peuvent-ils être repérés comme les plus fragiles socialement et économiquement. Les jeunes qui ont accédé aux réseaux sociaux en dehors du quartier et à l'emploi stable, quant à eux, ne s'y attardent généralement pas. L'expérience quotidienne de ce professionnel au contact des jeunes nous éclaire là-dessus :

« Quels sont les jeunes que vous rencontrez dans l'espace public ?

C'est dans l'espace public mais aussi dans les caves et les halls d'immeuble. Ils peuvent être nombreux : dix-quinze, comme ils peuvent être deux ou trois. Ce ne sont pas toujours les mêmes jeunes, ça change. Ça va de 4 ans à 28-30 ans. Mais les plus âgés sont là tout le temps, en permanence, non-stop. Alors, pas dans les halls d'entrée, mais dans le centre commercial X, ils y sont tout le temps. Ils ne travaillent pas, ils se retrouvent là. Les plus jeunes, eux, ils sont scolarisés, donc c'est en dehors des heures d'école.

Vous discutez un peu avec eux ?

La première des politesses c'est de leur dire bonjour, après c'est de faire respecter les règles avec le "s'il te plaît". Ce sont des jeunes qui sont en échec, ça on le sent bien, mais on ne peut pas dire de quoi. Ils ne savent pas quoi faire. Dès 14 ans on leur demande de choisir des cursus scolaires mais ils en sont incapables. Ceux que je vois ne travaillent pas mais des fois on se laisse surprendre, par exemple j'ai été étonné de voir des jeunes qui ont connu la prison, des problèmes de drogue, réussir là où je pensais qu'ils échoueraient. [...] Ils ont été accompagnés et ça a marché, je n'aurais jamais parié sur eux pourtant ! » (Extrait d'entretien avec un gardien d'immeuble.)

Si les jeunes qui passent du temps sur l'espace public sont minoritaires au regard de la population jeune du quartier, il n'en demeure pas moins que ce sont eux qui focalisent l'attention. Toute une série de représentations sociales leur est associée. Ce professionnel nous l'explique :

« On a été amené à faire un diagnostic sur la fréquentation des espaces. Il y en a quelques-uns bien identifiés. Il n'y a pas si longtemps c'étaient les halls d'entrée qui étaient squattés, il semblerait que ce soit moins le cas maintenant. Là, ils viennent avec leurs bagnoles dans l'espace devant le centre social et ils discutent entre eux. C'est un endroit repéré de rassemblement. Entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas, c'est un lieu de rendez-vous où ils se retrouvent en fin de journée : à quinze-vingt. Ce ne sont pas des gros rassemblements mais c'est eux qui retiennent l'attention. Mais là, on a un grand frère d'origine marocaine, de 35 ans, qui a fait une

demande de salle pour pouvoir se retrouver le soir au même titre que les autres habitants. Donc, le directeur de la structure a répondu favorablement. C'est pour utiliser la salle le soir quand elle est disponible. Après, ils espèrent à terme l'avoir un peu plus souvent. Le jeune a créé son association et il y a une convention signée. C'est les conditions qu'on demande pour pouvoir utiliser une salle. Là, c'est nouveau, ça ne s'était jamais fait avant. Fallait un responsable. Alors, ce qui faut savoir c'est que dans le CA de la structure on a de tout, y compris des habitants très méfiants à l'égard des jeunes, pour qui même ceux qui ont 30-35 ans et qui sont mariés restent des jeunes. Ils voient les baskets, la voiture... donc chez eux il y a toute une image du jeune même si c'est des adultes. Il y a donc un amalgame et des remarques désobligeantes vis-à-vis des jeunes et de leurs initiatives.» (Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel.)

■ Des représentations sociales des jeunes qui investissent les espaces publics

Les jeunes qui passent l'essentiel de leur temps dans les espaces publics sont bien souvent les jeunes victimes de la précarité ou les jeunes « galériens » qui en ont fait leur refuge. Mais pas seulement. Dans les représentations, il s'agit aussi souvent, pour la plupart des habitants et des professionnels des quartiers, de jeunes issus de l'immigration qui se regroupent sur un critère d'appartenance et ne se mélangent pas avec d'autres. C'est ce qu'ont constaté un certain nombre de professionnels :

« Si je sors, que je vais derrière à X, c'est vrai qu'il va y avoir un regroupement de jeunes. Les jeunes qui se regroupent dans le quartier – c'est comme ça – c'est des jeunes issus de l'immigration. Enfin, ils sont Français, j'en suis sûr, mais issus de l'immigration. Ça c'est clair. C'est vrai que dans certains coins ça va être des jeunes plutôt d'Afrique du Nord et dans un autre coin ça va être plutôt d'Afrique noire. Ils ne sont pas forcément ensemble.

Pourquoi ? Ils ne se mélangent pas ?

Non, pas vraiment. Dans le quartier X, ils ne se mélangent pas vraiment. Il y en a qui sont là depuis plus longtemps que d'autres aussi. Ils sont tous Français mais les jeunes issus de l'immigration d'Afrique du Nord, plus Marocains d'ailleurs, ils sont nés ici, leurs parents ça fait des années qu'ils sont là pour certains. Alors que ceux d'Afrique noire sont des gens qui viennent d'arriver. Donc, il n'y a pas longtemps. Donc, je ne sais pas si ça joue mais ils ne sont pas ensemble sur le quartier.

Y a-t-il un peu de mixité sociale et ethnique chez les jeunes ?

Chez les jeunes ? Il n'y en a déjà pas beaucoup dans le quartier alors... Dans les zones d'habitations, il n'y en a pas non plus... Donc, ça part de là déjà. Il n'y a pas vraiment de volonté de mixité. Alors, je ne sais pas, il y a peut-être des gens plus qualifiés qui travaillent avec les jeunes dans la rue qui peuvent le dire mais c'est vrai que de l'extérieur c'est ce qu'on remarque. Les jeunes, ils sont dehors. Et comme, aussi – je sais pas comment le dire [gêné] – il y a très peu de Français bien de souche – parce que des vrais Français bien de souche il n'y en a pas beaucoup – mais je veux dire ils ne se mélangent pas non plus.» (Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel.)

■ Des lieux de transmission entre « grands » et « petits⁷⁷ »

Les espaces publics représentent également des lieux de rencontre entre les « grands » et les « petits » dans le quartier. Les enfants utilisent également les espaces publics comme lieux de vie où ils jouent, discutent, mangent, se reposent, s'ennuient... Le manque d'affection et de distraction au sein de la famille incite les enfants à choisir et

77 SAUVADET T., « Jeunes de rue et trafics de stupés », *Agora débats/jeunesses*, n° 48, 2008.

valoriser la rue très tôt. Loin du contrôle parental, ils forment des petits groupes de copains allant de deux à une demi-douzaine d'individus, puis plus tard des groupes plus grands pouvant atteindre une vingtaine d'individus.

C'est dans la rue, dans les places centrales ou dans les halls d'immeuble, que les enfants découvrent leurs aînés et leurs pratiques. Ces derniers leur attribuent des surnoms, les mettent à l'épreuve, les conseillent et les utilisent pour de petites corvées comme aller leur acheter un paquet de cigarettes au tabac du coin. En échange de leur coopération et de leur obéissance, les « petits » se voient récompensés par des gestes affectueux, des bonbons, des balades en scooter... Par exemple, à Saint-Nazaire, nous avons rencontré des jeunes qui nous ont expliqué que dans le quartier, il existe deux figures du « grand », terme employé par les plus jeunes pour désigner leurs aînés : celui qui est inséré socialement et celui qui galère. Cette distinction commence à prendre forme entre 16 et 20 ans en fonction de l'implication du jeune dans les études et va s'exprimer plus clairement entre 20 et 25 ans. Parce que les aspirations ne sont pas les mêmes, les centres d'intérêts sont différents.

Si l'on reprend le cheminement exposé depuis le début, nous pourrions résumer les parcours individuels au sein des groupes de pairs de la manière suivante :

- l'enfance vécue dans l'indifférence et l'insouciance ;
- l'adolescence où l'on revendique fortement l'appartenance au quartier ;
- la jeunesse, entre 18 et 25 ans, où l'on se positionne socialement en fonction de son avenir ;
- un âge adulte où l'on se retrouve.

Ceux que les préadolescents (10-14 ans) nomment respectueusement les « grands du quartier » vont concurrencer, incarner, voire surclasser temporairement, la figure paternelle, notamment auprès des jeunes issus de familles « matricentrées » qui ne disposent pas au foyer de cette autorité.

Ainsi, les espaces publics dans les quartiers deviennent rapidement les lieux de la transmission des pratiques et du lancement pour les jeunes qui veulent faire carrière – même momentanément – dans la délinquance. C'est ce que nous explique ce jeune à partir de son vécu :

« Mais il y a beaucoup de jeunes qui passent du temps dehors. Genre y en a qui ont passé les 19-20 ans et qui sont toujours dans ce délire-là et qui attirent les petits. Et les petits ils croient que ça tue de faire ça : rester là, ils font du rap entre eux... Ils font du rap mais c'est pas bien fait, leur truc ils mettent un poste à fond, ils fument du shit et les petits passent devant, ils ont 10 ans, ils les voient ils disent : "Waw, ça tue !" Ils [les grands qui passent du temps sur l'espace public] donnent une mauvaise image, ils renvoient quelque chose de faux.

Les jeunes qui ont passé 19-20 ans comme tu dis, ils n'ont pas débloqué ?

Non, il y en a plein des comme ça. Et ils s'amuse à faire peur aux petits. Moi dans mon quartier, quand j'avais 14 ans, y avait toujours un grand qui aimait bien nous mettre genre la pression. Maintenant on a grandi et il fait rien, il est encore là. C'est pas violent mais genre il nous tape dans le cou [mime le geste], genre : "Vous êtes mes petits frères" alors qu'on ne le connaît pas tu vois. Maintenant, on me fait ça je réponds direct mais quand t'es petit t'es impressionné, tu te dis : "Lui c'est un fou", alors qu'en fait non, le fou il est encore là, il a 25 ans, moi j'ai que 19 ans mais j'ai déjà fait plus de choses que lui dans ma vie. » (Extrait d'entretien avec un jeune de 21 ans.)

En somme, les espaces publics constituent des lieux de mise en scène des sociabilités juvéniles intégrant :

- les lieux de socialisation et d'expérimentation sociale ;
- le groupe comme une niche affective ;
- les indicateurs du contexte social du quartier ;
- les regroupements de jeunes à l'image de la configuration sociale du quartier ;

- les lieux de transmission des codes entre « grands du quartier » et « petits du quartier » ;
- une division sexuelle de l'espace : les filles ne fréquentent pas les espaces publics dans les quartiers, les rares que l'on aperçoit sont qualifiées de « squales » ou de « filles pas sérieuses, faciles » et sont aussi identifiées comme des « garçons manqués⁷⁸ » (cf. le chapitre « La jeunesse une et plurielle », pp. 13-27).

■ Les espaces publics comme lieux de mise en scène des comportements à risque

Autre élément largement associé aux espaces publics par le sens commun : les comportements à risque et déviants. En effet, les espaces publics sont également perçus par les habitants des quartiers et les différents acteurs qui y travaillent comme des lieux de mise en scène de pratiques déviantes où les comportements à risque sont présents. Il s'agit dans la plupart des cas de conduites addictives (consommation de drogues et d'alcool...) et de conduites routières à risque (vitesse excessive en voiture ou scooter...) ⁷⁹.

Lors d'une recherche-action réalisée en 2008 sur le dispositif Ville Vie Vacances (VVV) avec la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) du Maine-et-Loire, nous avons déjà fait une analyse du risque.

Les jeunes et le risque

Le risque renvoie à des conséquences que pourrait générer un acte ou une décision, à un danger plus ou moins prévisible. En cela, il fait partie intégrante de notre quotidien. Pour Christophe Moreau, sociologue, « les situations à risque comportent plusieurs catégories de risque : le risque physique, où l'intégrité physique peut être menacée, le risque social, où ce sont l'image et l'estime de soi qui sont en jeu, et le risque éthique, où les valeurs de la personne peuvent être mises à mal⁸⁰ ».

Aujourd'hui, nombreux sont les acteurs des politiques publiques (élus, acteurs de la prévention...) qui alertent sur le phénomène de prise de risque chez les jeunes. Pour eux, celui-ci s'est accru ces dernières années avec des problèmes bien identifiés : « beuveries expresses⁸¹ », conduites routières dangereuses... La question qui se pose est de savoir si la nature du risque chez les jeunes d'aujourd'hui est réellement différente de celle des jeunes d'il y a vingt ou trente ans et quelle analyse on doit en faire. Les risques et leurs conséquences sont aujourd'hui la première cause de mortalité chez les jeunes⁸².

Plusieurs facteurs d'explications préalables. Tout d'abord, de tout temps, les jeunes se sont construits par l'expérimentation, à savoir en transgressant les interdits d'une part, et en repoussant leurs limites d'autre part. Ensuite, le malaise vécu par certains jeunes peut exacerber la prise de risque.

Qu'est-ce qui a donc changé aujourd'hui ? Évidemment, beaucoup d'explications existent mais nous retenons trois hypothèses fondamentales qui peuvent éclairer le surenchérissement de certaines conduites des jeunes :

– La première est liée aux mutations de la société.

Le niveau de tolérance envers certaines pratiques a changé si bien que ce qui était autrefois considéré comme inacceptable est aujourd'hui toléré par les parents et la société. Ainsi, toutes les transgressions de type « traditionnelles » (fumer la cigarette, apprécier une bière...) ont été réalisées sans trop de difficultés par la génération actuelle. La frontière de l'interdit s'étant déplacée plus loin, les jeunes doivent surenchérisser pour la franchir et se construire.

– La deuxième est liée à un souhait d'hyperprotection engendrant une surréglementation de la pratique d'activités.

Si le niveau de tolérance pour l'adolescence est monté d'un cran, il s'accompagne d'une crainte sans cesse réaffirmée de la prise de risque générée par les situations d'expériences de vie. Si nous nous centrons uniquement sur le champ des activités de loisirs, ces dernières années ont été celles d'un renforcement de la réglementation en matière de pratiques, de diplômes nécessaires à ces pratiques et de déclarations. Ce cadre réglementaire répond au souhait de la société d'identifier la responsabilité de chacun (le pratiquant, l'encadrant, le

⁷⁸/CLAIR I., *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, Paris, 2008.

⁷⁹/PERETTI-WATEL P., *Sociologie du risque*, Armand Colin, Paris, 2000.

⁸⁰/MOREAU C., *La jeunesse à travers ses raves*, université Rennes 2 LAS, Rennes, 2002.

⁸¹/La « beuverie expresse » consiste à boire la plus forte quantité d'alcool possible dans un temps restreint afin d'atteindre un fort état d'ébriété le plus rapidement possible.

⁸²/Cf. statistiques in ASSAILLY J.-P., *La mortalité chez les jeunes*, Presses universitaires de France, Paris, 2001.

parent, le politique local...) dans la mise en place des activités de loisirs. Dès lors, chacun cherche à amoindrir la prise de risque inhérente à toute pratique en renforçant son cadre d'exercice. Ce mouvement n'est pas propice à l'accompagnement des jeunes dans leurs prises de risque. C'est donc en dehors de tout cadre que cette prise de risque va avoir lieu.

– La troisième, enfin, est liée à une recherche de sensation.

Les jeunes, dans la prise de risque, recherchent la sensation. Celle-ci pourrait se traduire par une « fuite du désarroi moral qui ébranle nos sociétés⁸³ ». La recherche de sensation traduirait une souffrance, un mal de vivre chez les jeunes générations qui recherchent à travers elle une mise à l'épreuve de leur légitimité à exister.

La sensation, les jeunes la recherchent en groupe comme s'ils étaient pris dans un courant d'affects. Ils éprouvent ce besoin de ne pas être seul à ressentir quelque chose, qu'il y ait une communion qui s'opère.

Voilà pourquoi, sans doute, les jeunes ont besoin d'être vus dans leur prise de risque qui serait une valorisation au sein du groupe d'appartenance.

Toute la question est de savoir s'il s'agit d'un passage propre à la jeunesse et à son expérimentation ou plutôt d'un véritable malaise social que les jeunes cherchent à oublier dans le risque. Les comportements à risque observés chez les jeunes des quartiers s'apparentent-ils à un remède contre la misère sociale, différent des pratiques festives étudiantes ?

Cette question mériterait que l'on s'y penche plus longuement et de manière spécifique. En témoigne cet entretien :

« Est-ce qu'il existe des comportements à risque ? Alcoolisme, drogue... »

Oui, c'est banalisé total et pour eux, c'est normal. Enfin non, ils savent que ce n'est pas normal mais ils sont dans la galère alors quitte à être dans la galère, c'est : "On va oublier ça avec l'alcool", le pétard, bon, ça va être des consommateurs, et surtout, certains qui vont chercher l'argent facile : le business.

Dans le milieu étudiant, ça boit aussi. Pareil chez les éduc'...

Sauf que pour certains c'est plus festif et lors d'occasions : week-end, anniversaires..., alors que les jeunes des quartiers c'est n'importe quand, même en journée : "On n'a que ça à faire quoi." Ils ne savent pas trop pourquoi ils le font ou alors c'est pour faire le malin devant le copain mais là encore, c'est difficile de débattre de l'alcoolisme ou de l'alcool tout court. » (Extrait d'entretien avec un éducateur de la prévention spécialisée.)

Pour beaucoup de professionnels en lien avec les jeunes, les comportements à risque ne sont que la conséquence de l'environnement du quartier et s'inscrivent dans la spirale de l'échec : éducation parentale défaillante, échec scolaire et absence de perspectives face à la crise. Toujours est-il, estiment ces professionnels, que lorsque la précarité touche les jeunes, la reconnaissance sociale va passer par le sport ou les comportements à risque. Ces derniers peuvent être une manière d'exister, de se sentir appartenir à un groupe. Ce sont aussi des rites initiatiques d'un type nouveau : fumer son premier joint de cannabis fait accéder à une nouvelle tranche d'âge. L'idée même de paraître est très importante avec toutes les stratégies développées pour cacher à la famille ses pratiques déviantes.

« Et alors pour vous, les conduites à risque dans les quartiers, ça participe d'une expérimentation ou d'un malaise ? »

Il faut se faire remarquer de toute façon si on veut être reconnu, si on veut se trouver une place. Donc, soit effectivement on suit, on va dire, les coutumes du groupe, ou alors on devient un peu marginal. Je pense même à des jeunes, par exemple, qui se sont vraiment investis dans le sport, parce que pour eux, justement, il fallait trouver une façon autre de se faire reconnaître que fumer, prendre des risques en scooter ou autre.

Fumer c'est vraiment accéder à la reconnaissance dans le groupe de pairs ?

Alors, pas dans le groupe de pairs, mais dans le même groupe d'âge. C'est "Je vais pouvoir appartenir à ce groupe-là parce que j'accepte de franchir un peu la ligne". Donc, y a toujours cette idée de : "Tu franchis la ligne, donc t'es capable, donc tu fais partie de notre groupe." C'est quand même une initiation nécessaire pour pouvoir être accepté du groupe. Là, il va falloir montrer qu'on est un peu dur, qu'on est un peu fou même des fois. Mais je pense que l'idée même de paraître est très importante. Pour la famille, par contre, c'est beaucoup plus compliqué. L'idée d'obéir à sa famille, on ne le voit pas trop et on va plutôt mettre en place des stratégies pour tenter de cacher tout ce qu'on fait de pas bien. Et puis, si on se fait prendre, ça va être des fois assez violent. Mais le jeu est là. C'est-à-dire que pour gagner de l'indépendance, on est prêt à braver des interdits. Quitte à se faire mal voir par la famille. » (Extrait d'entretien avec un responsable de secteur jeunesse d'un équipement socioculturel.)

L'espace-temps des jeunes les plus en difficulté se réduit considérablement si bien que les conséquences liées aux conduites addictives ne sont plus évaluées de façon lucide. En somme, les comportements à risque sont analysables sous différents angles. La question qui se pose est forcément celle des moyens pour agir et accompagner la présence des jeunes dans les espaces publics.

Des exemples de réponses

Nombreuses sont les Villes à ce jour à avoir pris très au sérieux cette question des jeunes et des espaces publics, non pas dans un souci de paix sociale, mais plutôt dans le souci de permettre aux jeunes de trouver un appui et un relais en toutes circonstances. Nous avons ainsi retenu quelques exemples de projets.

■ Les locaux collectifs résidentiels de Rennes comme espace jeunes autogéré

Les locaux jeunes à Rennes

Christophe Béchet, responsable du pôle animation, Apras

L'Association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale (Apras) est une association composée de la Ville de Rennes, de Rennes Métropole, du conseil général, de la caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine et des organismes rennais de logement social. Elle constitue un outil commun que se donnent ses membres pour l'observation des populations et de l'action sociale, le partage de diagnostics et la connaissance mutuelle, la conduite d'actions communes ou concertées, et l'expérimentation d'actions partenariales. L'Apras – avec le soutien de la Ville et en lien avec des structures éducatives ou d'animation jeunesse – met à disposition d'associations ou de collectifs de jeunes adultes des locaux associatifs qu'elle gère dans les quartiers d'habitat social de la ville. Expérimentée depuis quelques années dans le quartier du Blosne, cette démarche s'est généralisée dans d'autres quartiers de la ville.

La démarche de mise à disposition de locaux collectifs résidentiels (les mètres carrés sociaux) à des collectifs ou des associations de jeunes a permis d'initier et de développer dans les quartiers rennais et en particulier au Blosne une dynamique collective et éducative de reconnaissance des jeunes adultes et de leurs projets.

L'Apras – chargée d'une mission de gestion et d'animation des locaux collectifs résidentiels – demande aux groupes de jeunes adultes d'être accompagnés par un service d'animation ou éducatif de proximité. Un processus de mise à disposition très cadré se met en place qui associe l'ensemble des partenaires (gestionnaire et propriétaire du local, direction de quartier, structure jeunesse, collectif ou association de jeunes adultes, et le cas échéant les autres occupants du local et les voisins).

L'intérêt éducatif de la démarche – même si elle n'aboutit pas toujours, et rarement immédiatement, à la mise à disposition d'un local – a été souvent évoqué : autonomie, responsabilisation, apprentissage de la négociation, de la relation à l'adulte, à l'institution...

Ce sont des apprentissages qui renvoient à des savoir-faire et des savoir-être qui sont directement mobilisables à tous les niveaux de la vie sociale.

Les locaux sont des lieux d'échanges et de rencontres qui permettent à des jeunes parfois enfermés dans un réseau social restreint d'être traversés par d'autres discours et d'autres postures. Ils sont aussi des lieux où se développent des projets qui donnent corps à leur association. Des jeunes ont ainsi révélé de vraies compétences d'organisation, de mobilisation et sont devenus à travers les actions de leurs associations des leaders positifs et valorisés dans le quartier.

Des limites ou des contraintes sont aussi connues : certains locaux, faute de suivis suffisants, de rencontres et de partage, ne sont pas des lieux d'ouverture, mais des lieux uniquement d'entre-soi, voire d'enfermement.

Par ailleurs des jeunes responsables associatifs sont mis en position de responsabilités, et ont du mal à border leur action : eux-mêmes subissent la pression de la demande de leurs pairs moins investis dans ces démarches, ou de plus jeunes, et sont en difficulté pour y répondre : limites physiques du local, limites des ressources financières, limites de leurs capacités d'investissement personnel, enjeux de territoires qui les dépassent... et, à un moment donné, sentiment de malaise, d'instrumentalisation et apparitions de tensions qui peuvent devenir préoccupantes. Ces difficultés peuvent entraîner le cas échéant la fermeture d'un local mis à disposition.

Un groupe de travail récemment réuni par l'Apras et la Ville de Rennes a permis de formaliser l'expérience d'environ cinq années de pratiques de mise à disposition des locaux aux jeunes adultes. Si les qualités de la démarche sont réaffirmées (en particulier en tant qu'outil de valorisation des initiatives jeunesse dans les quartiers, et plus généralement d'insertion sociale), l'importance de l'accompagnement par le collectif de professionnels concernés est aussi soulignée pour en éviter les écueils. En particulier, la posture de partenariat professionnels/jeunes bénévoles, responsables des associations ou collectifs de jeunes adultes, paraît très intéressante pour le suivi des situations ou l'accompagnement dans l'élaboration de projets complexes.

■ Les postes de coordinateurs jeunesse à Brest

L'objectif de départ des acteurs politiques et institutionnels qui ont lancé à Brest les postes de coordinateurs était de disposer d'une fonction de coordination qui tisse du lien entre les différents acteurs d'un territoire et travaille à la mise en œuvre d'une cohérence d'action. À travers cette réflexion se posaient les enjeux que nous avons soulevés précédemment, à savoir :

- dépasser les réponses socio-éducatives, en allant notamment dans le champ de l'insertion professionnelle, en jouant une relation de proximité et de relais auprès des institutions spécialisées ;
- aller au devant d'un public de plus de 16 ans ;
- jouer une fonction de mise en lien des jeunes avec les institutions ;
- assurer une fonction de ressource et de soutien pour les professionnels dans les quartiers pour favoriser la stabilité des équipes.

Du côté des équipements et des partenaires, il y avait nécessité de disposer d'une personne « qui tient le manche » dans les périodes de tensions avec les jeunes et qui avait pour responsabilité d'organiser collectivement les réponses, d'associer la coordination d'acteurs à une relation directe aux jeunes. Les acteurs ne souhaitaient pas de coordination hors sol : c'est bien de la connaissance fine des jeunes des quartiers que les coordinateurs tirent en partie leur légitimité. Mais les objectifs et le contexte nécessitent dans le même temps un positionnement du coordinateur jeunesse au-dessus de la mêlée institutionnelle. Ainsi, les coordinateurs jeunesse se distinguent :

- par une présence, une proximité, une disponibilité, une écoute ;
- par une relation positive et de confiance à un adulte ;

- par une capacité à utiliser l’environnement et les ressources du jeune au profit de son parcours ;
- par la capacité à ouvrir le champ des possibles pour les jeunes ;
- par une capacité à passer les relais avec les partenaires dans des conditions favorables.

L’action de mise en réseau et de création de lien est bien au service de l’accompagnement des jeunes. Il convient d’agir pour décloisonner les interventions au profit des jeunes et de leur parcours d’insertion sociale et professionnelle. Pour ce faire, les coordinateurs travaillent à une prise en compte partagée des jeunes les plus en difficulté par et avec les acteurs du territoire.

■ Les espaces jeunesse pour les 16-25 ans des maisons de quartier de Saint-Nazaire

Les maisons de quartier sont en première ligne de l’action envers la jeunesse dans les quartiers de Saint-Nazaire. Les espaces dédiés au public jeunes constituent en quelque sorte une plate-forme pour les actions. En se rendant à l’espace jeunes, les jeunes viennent chercher un lieu pour organiser leur vie sociale dans le quotidien du quartier. L’espace représente pour eux un endroit où l’animateur va pouvoir les écouter et les conseiller. En cela, le lieu peut s’avérer être un véritable laboratoire à projets. Les jeunes peuvent y trouver des ressources et des informations pour construire une action collective et individuelle.

Mais cet espace est bien plus que cela encore, il incarne une structuration des sociabilités juvéniles. Les jeunes vont pouvoir s’y retrouver et passer un bon moment ensemble. On trouve de tout dans un espace jeunes : des connexions internet, une télévision, des livres, des revues, des jeux de société... L’espace est très apprécié par les jeunes qui le fréquentent.

Pour beaucoup de jeunes, l’espace dédié est leur seul contact avec l’institution. C’est par ce lieu que beaucoup accèdent à la vie de la Cité, prennent connaissance de ce qui se passe autour d’eux. Ceux qui s’y rendent le reconnaissent comme l’exemple de politique de jeunesse le plus abouti.

Les animateurs représentent les seuls repères pour un certain nombre de jeunes, ce qui pose la question de leur rôle. Leur mission est d’animer des collectifs même si des temps individuels peuvent éventuellement être consacrés aux jeunes. C’est d’ailleurs le cas dans les espaces jeunes des maisons de quartier de Saint-Nazaire où les animateurs accompagnent les jeunes dans leurs projets en les aidant à construire des CV, en les orientant vers les structures les plus à même de répondre à leurs demandes...

Mais la situation est parfois telle que les animateurs se sentent investis d’un véritable rôle socio-éducatif. La frontière avec les autres champs du travail social devient poreuse et leur relation aux jeunes peut s’apparenter aussi bien à un rôle d’éducateur spécialisé qu’à celui d’un chargé d’insertion professionnelle.

Au regard de ce qu’il représente réellement sur le terrain, le métier d’animateur n’est pas suffisamment reconnu du point de vue institutionnel, salarial, social... Être animateur est un métier passionnant pour ceux qui le vivent mais très difficile. Ce sont eux qui sont en première ligne face aux jeunes, quel que soit le climat social. Autant un éducateur peut organiser ses temps d’intervention avec les jeunes, prendre de la distance le cas échéant en gardant à l’esprit qu’il peut toujours mettre fin ou suspendre une relation individualisée avec un jeune, autant l’animateur est présent quotidiennement dans le quartier. Il ne s’agit en aucun cas d’opposer les deux métiers ; simplement de dire que, même quand les jeunes traversent une situation difficile, trop difficile parfois pour qu’ils puissent imaginer bâtir un projet d’animation, l’animateur se doit d’être présent, d’être à l’écoute et parfois même d’« encaisser ». Il est le récepteur des

bonnes comme des mauvaises humeurs des jeunes et doit composer avec en permanence. Lorsqu'il est en conflit avec un jeune, il doit néanmoins se préparer à le recevoir le lendemain et s'apprêter à subir de nouveau une situation qui n'aura pas été normalisée. Il doit composer en outre en fonction du climat social, de la conjoncture économique qui influe sur le nombre de jeunes présents.

L'animateur doit aussi s'adapter à la configuration socioculturelle du quartier. Il sait qu'une activité construit un public jeune et que ce public en chasse toujours un autre. Il est enfin important de préciser qu'aujourd'hui les espaces jeunes des maisons de quartier touchent deux cent soixante-dix jeunes, soit environ 10% des 2750 jeunes âgés de 16 à 25 ans des quartiers prioritaires. Et l'on constate que le public accueilli dans les espaces jeunes est essentiellement issu des populations immigrées du Maghreb et d'Afrique subsaharienne avec une forte représentation des uns par rapport aux autres selon les quartiers.

L'ÉCLAIRAGE d'Alain Vulbeau

Alain Vulbeau est socio-ethnologue, enseignant-chercheur à l'université Paris Ouest Nanterre.

Jeunes, espaces publics et expérimentation

Mes recherches portent, entre autres, sur le thème de la jeunesse comme ressource (« Qu'est-ce que font et pensent ceux qui donnent une place positive aux jeunes ? »), ce qui me conduit à interroger la place laissée à l'expérimentation dans les politiques de jeunesse.

Les jeunes en « mal de place »

Pour commencer, il faut évoquer la situation des jeunes en « mal de place » à travers deux points majeurs :

- le chômage qui caractérise l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes et qui pose la question de l'utilité sociale ;
- la précarité qui conduit à penser que l'expérience des jeunes serait inutile, insuffisante et inacceptable au monde professionnel.

Cependant, on ne se pose que très rarement la question de l'expérimentation. Celle-ci est pourtant fondamentale à l'heure où nous vivons avec des schémas qui ne fonctionnent plus comme autrefois (crise de la société industrielle, incertitude des statuts, invention des vocations...).

L'expérimentation consiste à penser que les jeunes en savent autant que les autres dans un contexte où il faut inventer et innover. Les jeunes sont ainsi tiraillés entre une expérimentation nécessaire et une expérience introuvable.

Mais avant d'y venir plus en profondeur, il faut s'arrêter un moment sur la définition de la jeunesse qui est complexe : on peut la définir à partir de différents points de vue qui ont chacun leur légitimité. Les institutions et les professionnels se centrent plutôt sur les seuils d'âge. On peut opter pour une autre caractéristique : la jeunesse est le moment d'une expérimentation complexe, tant sur le plan individuel (mœurs...) que collectif (institutionnel entre autres).

À partir de ce point de vue, on peut réfléchir à la citation de Pierre Bourdieu, érigée comme un point classique de la sociologie de la jeunesse : « La jeunesse n'est qu'un mot. » Pour Bourdieu, la jeunesse ne saurait se réduire au simple statut générationnel mais dépendrait toujours de la référence à la classe sociale.

Espaces publics et espace public

L'espace public est un concept qui ne signifie pas seulement « place physique ». Bien plus que cela, c'est le lieu de la coprésence et de la coexistence qui se traduit par son accessibilité, tant dans l'entrée que dans la sortie. Ainsi, l'espace public renvoie à la capacité à se tenir avec les autres groupes sociaux et met en avant la question de la « civilité » et des « sociabilités » : « Est-ce que j'inquiète par ma présence ? Jusqu'à quel point puis-je me livrer à telle ou telle activité ? »

L'espace public appelle donc une interrogation essentielle : en cas de spectacle dans la rue, comment forme-t-on un cercle de badauds qui n'empêchent pas le passage des passants ordinaires ? Cela ne s'apprend pas, mais se décline par le savoir-faire collectif.

Sur la question de l'appropriation, on peut noter ce paradoxe : lorsque qu'il s'agit des véhicules sur les trottoirs, cela ne pose pas problème, à l'inverse, dès qu'il s'agit des jeunes, cela en pose. Il y a donc un problème d'appropriation des espaces par les jeunes. Mais l'appropriation a deux sens :

- le sens premier est de se considérer propriétaire d'un objet qui ne nous appartient pas, comme par exemple un banc dans un square ;
- le sens second renvoie aux représentations : certaines personnes peuvent juger qu'il n'est pas approprié de s'approprier certaines choses.

En bref, on pourrait dire les choses ainsi : est-ce approprié ou pas de s'approprier les choses ? et qu'est-ce qui est approprié ? Les lieux isolés ? Les lieux où l'on est vu ? Les lieux prévus : bancs publics, square... ?

En réalité, il existe deux façons de s'approprier les espaces publics, le problème étant celui de l'abus qui abolit de fait la notion d'espace public. Il faut alors passer à l'espace public au singulier comme espace symbolique de la confrontation, de la discussion et du débat par le biais des espaces concrets matériels (cafés, journaux...).

L'espace public au singulier est ce qui permet de faire se rencontrer ceux pour qui par exemple les espaces publics posent problème. Les « incivilités » permettent de qualifier tous les comportements désagréables qui ne rentrent pas dans la norme sans pour autant être attaquables au plan légal. Cela induit donc une question d'attitude au départ et de dialogue à l'arrivée.

L'expulsion des jeunes se fait dans beaucoup d'endroits où l'on estime que les jeunes se sont appropriés les choses de façon inappropriée. Par exemple, c'est le cas des projets urbains, fondés sur la mobilité permanente. Ils ne laissent place à aucune possibilité de s'arrêter et de construire de la rencontre. Inconsciemment, pour les aménageurs, il existe cette idée que l'arrêt incarne l'immobilisme social, les incivilités et donc une sorte de désordre urbain.

Rapport entre l'action publique et les espaces publics

Il est important d'aborder alors la question de l'action publique en la distinguant des programmes verticaux des institutions nommés politiques publiques (décisions publiques, budgets alloués, projets, évaluations...). L'action publique renvoie au projet et pose la place des usagers et en particulier la question des conséquences de l'action sur les usagers. Au bout de l'action publique, il y a le point de vue des usagers.

S'agissant des jeunes, il est possible de construire l'espace public à partir de deux critères :

- la civilité : c'est-à-dire les sociabilités devenues civilités comme l'expression du hip-hop ;
- l'offre de participation : les dispositifs comme les conseils de jeunes qui viennent des institutions.

À travers ces deux critères se pose la question de la façon dont on intègre les activités des jeunes. Il s'agit là de reconstruire une sécurité symbolique et culturelle liée à l'aménagement des espaces : comment se co-construisent les places des jeunes ?

En conclusion, on remarquera qu'il existe actuellement un grand programme d'action institutionnelle concernant les expérimentations pour les jeunes*. Il serait intéressant d'en analyser tout ce qui s'y fait au plus près d'expérimentations « par » et « avec » les jeunes, d'une part, et concernant les liens entre les jeunes et l'espace public, d'autre part.

* Expérimentation Hirsch (ndlr).

Quartiers populaires : refonder la politique de jeunesse

Pour clore la recherche-action dont les principaux résultats ont été présentés dans cet ouvrage, le comité de pilotage a souhaité organiser un événement conviant les principaux acteurs de ce travail – jeunes des quartiers, élus et professionnels – à réagir à nos constats et à formuler des préconisations pour l'action publique dans les quartiers, dans un premier temps par groupes de pairs, puis par groupes mixtes, démarche qui nous paraît innovante et à notre connaissance inédite. Ce fut l'objet du forum organisé le 9 octobre 2010 à Lorient (*cf.* le préambule « Une recherche-action au service de l'action publique, pp. 7-11).

Nous nous proposons donc, dans cette dernière partie de l'ouvrage, de restituer les pistes de travail et les préconisations issues de cette journée de travail, en mettant en évidence :

- dans un premier temps, les positionnements politiques et les idées clés dégagés par chacun des groupes de pairs à propos des quatre thématiques identifiées par la recherche-action ;
- dans un second temps, les points de convergences sur lesquels peut prendre appui une politique de jeunesse – sans toutefois occulter les divergences de vue entre les acteurs.

Ces propositions sont le produit d'une réflexion collective portée par des acteurs engagés dans la recherche-action à des titres divers. Elles sont à prendre comme des discours émis en situation, renvoyant parfois « en creux » aux manques identifiés sur les territoires. Elles témoignent d'une prise de conscience dont on peut penser qu'elle infléchira les politiques conduites dans les sept Villes concernées. Elles constituent telles quelles une contribution au débat sur l'action publique en direction de la jeunesse que l'État et les collectivités mettent de manière croissante à leur agenda politique.

Jeunes – élus – professionnels : accords et désaccords

■ Construire et rendre lisible la politique de jeunesse

Les jeunes présents insistent fortement sur ce qui leur semble fondamental : l'échange direct avec les élus pour la co-construction de ce qui leur est dédié. Il ne s'agit pas là d'une formule incantatoire : refusant ce qu'ils ont nommé « la relation de la promesse », ils ont un besoin manifeste de pouvoir échanger dans des conditions de confiance avec les élus, sans tabous et sans pression électorale, de manière régulière. C'est de ces moments vécus ensemble que les conditions de collaboration et une confiance réciproque peuvent naître.

C'est pour cette raison qu'il faut impérativement selon eux revoir la nature du lien qui les unit à la représentation politique locale. Ils mettent fortement l'accent sur l'idée que toute politique qui leur est adressée doit les associer, auprès des experts et des décideurs. Pour cela, ils

préconisent d'innover sur les modes de dialogues et d'échanges afin de ne pas s'enfermer dans des modalités que beaucoup d'entre eux rejettent (réunions formelles...).

Certains jeunes estiment en outre que les professionnels « servent trop de relais de la parole politique ».

Les professionnels, quant à eux, ont une vision plus institutionnelle d'une politique de jeunesse. Ils s'accordent tous à dire qu'en matière d'action envers la jeunesse, il est nécessaire de bâtir un projet guidé par une ligne politique claire et dans la cohérence. Ce projet politique doit réaliser la synthèse de la réalité du terrain (telle que la vivent les jeunes) et du sens politique (les valeurs que l'on met au cœur de l'action).

De plus, il faut cesser de segmenter l'action envers la jeunesse pour l'inscrire dans la transversalité: le portage politique des questions de jeunesse doit donc se faire au niveau territorial le plus pertinent (de l'intercommunal à l'infracommunal).

Dans cette perspective, la collectivité pourrait se voir attribuer trois fonctions essentielles :

- la mise en cohérence des politiques sectorielles émanant de l'État, du conseil régional et du conseil général ;
- le fait d'être garant de la continuité de l'action publique, notamment dans les financements ;
- la mise en place et la gestion d'un cadre d'évaluation et de suivi sur l'efficacité des moyens accordés à la politique de jeunesse.

Ils émettent l'idée de la création d'un espace unique de concertation qui fixera des priorités, définira le sens et la méthode de l'action, organisera le calendrier et construira un plan de communication lisible et appropriable par tous.

Mais le préalable incontournable est d'associer les jeunes et de les reconnaître comme des acteurs à part entière dans la vie de la Cité.

Pour les élus, la construction d'une politique de jeunesse lisible par tous passe également par l'organisation d'une démarche participative sur la durée, initiée en amont du projet avec l'ensemble des acteurs et des bénéficiaires.

Ensuite, l'élaboration d'une charte ou d'un schéma directeur pour conduire l'action envers la jeunesse s'impose pour poser le cadre de référence politique. Cette « convention-cadre », quelle que soit sa forme, peut être envisagée avec un pilotage à l'échelle de l'agglomération afin d'optimiser les ressources territoriales (emploi, transport...).

Enfin la création d'espaces de rencontres et de débats entre élus, professionnels et jeunes doit perdurer dans le temps.

■ Améliorer le rapport entre jeunes et institutions

Les jeunes mettent au cœur de leurs propos le lien qui les unit aux élus de la Ville qui, par leur légitimité politique, créent les conditions de la reconnaissance de leur place dans la Cité.

Ils souhaitent, notamment, que des places leur soient attribuées dans les espaces où l'on prend des décisions les concernant. Ils insistent également sur la nécessité pour les élus d'« aller vers les jeunes », avec plus de présence, plus de temps d'écoute, de rencontres régulières pour l'échange et ce, dans des délais plus rapprochés, pour adapter le temps institutionnel au temps de vie des jeunes. Ils privilégient une relation de confiance qui évite les « promesses non tenues » et la « langue de bois ».

Enfin leur reconnaissance par les institutions passe par un traitement des politiques de jeunesse à égalité avec d'autres politiques sectorielles (par exemple l'urbanisme et la voirie).

De même, pour **les professionnels**, il convient d'aller vers les jeunes. Ils sont aussi favorables à des temps d'échange entre élus et jeunes, sans enjeux électoraux, créant les conditions d'un dialogue direct et pédagogique. Cela suppose d'inventer de nouvelles formes d'écoute et d'accompagnement. Il leur paraît nécessaire de co-construire des actions avec les jeunes. Cela suppose de la régularité dans ces échanges, de la pédagogie et des actions concrètes, y compris sur des sujets plus larges que celui de la jeunesse.

Ils s'accordent aussi à penser qu'il est indispensable de développer des outils pour répondre à ce qu'ils ont nommé « la violence institutionnelle » : se donner des moyens d'accompagnement adaptés (dispositifs souples et réactifs...), favoriser le renouvellement générationnel du tissu associatif, assurer l'égalité de traitement entre les jeunes et les autres habitants...

Les élus s'inscrivent également dans cette posture. Il faut créer et multiplier les espaces de « frottements citoyens », réunissant élus, jeunes et professionnels. Nul besoin d'exiger des jeunes qu'ils participent au débat politique s'ils n'en manifestent pas l'envie ; il faut au contraire savoir accueillir les projets et les initiatives qui émanent vraiment d'eux-mêmes.

Ils sont également d'accord sur le projet de privilégier des rencontres directes entre les jeunes et les élus, en évitant « le filtre des techniciens » – ce qui implique qu'ils acceptent la prise de risque, les situations conflictuelles et d'être remis en cause.

Ils proposent aussi de mettre en place dès l'école des espaces de débat sur la citoyenneté afin de familiariser les jeunes à l'échange démocratique et de réduire les écarts de représentations entre ce que les jeunes estiment être le fonctionnement des institutions et la réalité de celui-ci. Enfin, les élus suggèrent d'exclure les logiques cloisonnées de guichet dans l'action municipale, afin d'organiser davantage le traitement des projets de jeunes dans la transversalité. Cela implique aussi que les jeunes acceptent des délais de réponses peu compatibles avec leurs attentes formulées dans l'urgence.

■ Accompagner les parcours d'insertion

Les jeunes tiennent à faire entendre qu'ils souhaitent voir les professionnels de l'insertion et de l'Éducation nationale s'abstenir de les assigner très tôt à une branche professionnelle ou un métier particulier afin de leur laisser le libre choix de leur orientation.

Ensuite, pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle, ils préconisent :

1. D'instaurer de nouvelles règles politiques sur l'emploi des jeunes.

Ils listent un éventail de mesures envisageables, telles que :

- l'obligation pour les entreprises implantées dans un quartier d'embaucher, à compétences égales, des jeunes dudit quartier (notamment dans le cadre des chantiers réalisés sur place) ;
- l'obligation pour les collectivités territoriales d'embaucher des jeunes des quartiers ;
- des sanctions exemplaires pour les entreprises qui discriminent à l'embauche ; instaurer plus de contrôles dans les entreprises ; réviser les règles de l'entretien d'embauche afin de laisser plus de chances aux jeunes ; systématiser les « CV codés et anonymes » ; instaurer la discrimination positive comme règle dans les grandes entreprises ;
- la proposition de rencontres originales entre jeunes et entreprises afin de les amener à mieux se connaître et laisser le soin aux premiers de faire leurs preuves ;
- la mise en place, face à la demande d'expérience et à la précarité, de stages rémunérés doublés de formations plus accessibles...

2. De redéfinir et d'adapter les formes d'intervention des professionnels qui agissent dans ce secteur.

Ils proposent d'améliorer la qualité du premier contact et le suivi individuel des jeunes dans les institutions et les associations chargées de l'insertion professionnelle, afin de mieux les orienter. Cela passe par plus d'écoute, un meilleur accès à l'information sur les formations et les offres d'emploi...

Les professionnels, de leur côté, jugent important de promouvoir la valorisation des acquis et de l'expérience (VAE) car nombreux sont les jeunes qui ont développé dans leurs parcours des compétences multiples : engagement bénévole, parcours associatifs... Ces compétences dites « sociales » constituent un potentiel non négligeable pour les entreprises, il s'agit donc de les reconnaître et de les faire reconnaître.

Ils souhaitent aussi que soit réalisée une cartographie de l'offre d'emploi pour les jeunes, lisible et appropriable (à qui s'adresser et pourquoi?), afin de renforcer la formation des professionnels de jeunesse sur les questions d'insertion. Il existe aujourd'hui peu de visibilité sur cette organisation de l'offre d'accompagnement à l'insertion professionnelle sur un territoire, à destination de tous les professionnels. Il apparaît donc important que les acteurs au contact quotidien des jeunes adultes soient formés et outillés afin de pouvoir les renseigner, le cas échéant, en matière d'emploi (d'où également l'importance de développer le travail des professionnels en réseau), d'anticiper lorsqu'ils estiment que l'un d'entre eux va décrocher, de repérer et dénoncer les discriminations...

Enfin, ils proposent d'aider à « décloisonner les jeunes physiquement et mentalement de leur quartier », en leur donnant à voir le champ des possibles. Pour cela, la création de réseaux élargis représente un objectif fort visant à faire bénéficier les jeunes de contacts, d'expériences, de stages... Il s'agit ici de « reconnecter l'ensemble des espaces des jeunes à des problématiques d'insertion », notamment en développant et en favorisant :

- les espaces de « frictions » entre jeunes et entreprises : espaces ressources dans les quartiers, lieux de découverte des métiers (type « un parrain – un métier »...). Les professionnels attendent des élus qu'ils incitent les entreprises locales à embaucher les jeunes ;
- les contrats d'apprentissage et les « jobs d'été » dans les collectivités afin que ceux-ci ne profitent pas qu'aux enfants des agents municipaux.

Les élus sont aussi d'accord sur la nécessité d'agir sur les représentations qu'ont les jeunes des entreprises, et inversement, afin de modifier les comportements. À cet égard, ils reconnaissent que les collectivités sont loin d'être exemplaires en la matière dans leurs représentations des jeunes. Aussi proposent-ils de rapprocher les jeunes et les employeurs, de développer un accompagnement individuel renforcé « quand le besoin s'en fait sentir », de promouvoir la VAE et la découverte des métiers dès le collège, et d'engager une analyse conjointe des pratiques des collectivités, des entreprises et des prescripteurs.

Pour autant, certains élus se sont montrés très réservés sur la discrimination positive qui leur semble elle-même discriminante à bien des égards.

De plus, ils remettent en question la logique de l'entrée territoriale pour les politiques d'insertion et privilégient l'entrée par le « public ».

Les élus souhaitent aussi mettre en synergie les actions destinées à favoriser l'emploi des jeunes à l'échelle la plus pertinente, l'agglomération. Par ce biais, ils espèrent décloisonner et

coordonner l'action des sphères associatives (qui œuvrent pour l'insertion professionnelle), pédagogiques (écoles, équipements de quartiers...) et économiques (entreprises) dans leur participation à ces politiques d'insertion professionnelle.

■ Favoriser l'accès à l'espace public

Les jeunes certes ne nient pas l'existence de certains comportements juvéniles déviants, mais regrettent avant tout la stigmatisation dont ils font l'objet, aussi bien dans les médias locaux que nationaux, qui véhiculent et renforcent les peurs et les fantasmes. D'où l'importance, selon eux, de maîtriser la communication véhiculée à leur endroit et de valoriser par exemple davantage les réussites...

Les jeunes tiennent également à dénoncer les contrôles de police fréquents qu'ils subissent, ou encore la stigmatisation des jeunes Français nés de parents étrangers.

Concernant l'appropriation des espaces publics, ils s'inscrivent dans une approche plus politique de l'espace public : celui-ci est le lieu possible d'une redéfinition des rapports sociaux entre habitants d'un même quartier et entre jeunes et institutions. Il s'agit de poser comme un droit la place des jeunes dans le quartier et plus largement dans la ville. Cette place passe par :

- l'instauration d'un nouveau rapport de confiance entre jeunes d'un côté, adultes et institutions de l'autre : par exemple, organiser plus de rencontre avec les élus et les professionnels dans les espaces publics, abroger la loi contre les bandes... ;
- la reconnaissance de la place des pairs : reconnaître le rôle positif des grands frères dans l'encadrement des plus jeunes, accorder aux parents une place centrale comme acteurs de la vie de la Cité, plus forte encore que celle des institutions publiques ;
- l'appropriation du territoire dans sa forme instituée : accès aux équipements et aux loisirs dans la ville (avec politique tarifaire adaptée), à des espaces autogérés... ;
- la construction avec les jeunes des règles qui instituent le fonctionnement des équipements afin de les adapter à leur temps de vie : ouverture des équipements le soir et le week-end, organisation des loisirs le dimanche, multiplication des événements sur l'espace public afin de rompre avec un quotidien perçu comme routinier.

Les professionnels, pour leur part, ont la conviction qu'il est important de sortir des équipements, de travailler « hors les murs », d'aller vers les jeunes, et ne plus s'inscrire exclusivement dans la logique d'équipement qui a longtemps prévalu. Pour cela, il est nécessaire d'observer les espaces publics que fréquentent les jeunes et d'analyser leurs pratiques afin de mieux comprendre l'occupation et l'usage qu'ils en font. Mais au-delà de cela, ils souhaitent voir intégrer dans les projets d'aménagement urbain et les projets d'équipement une conception multiusages des espaces qui viserait tous les publics. Cela permettrait de reconnaître que les espaces publics appartiennent à tous et qu'il faut penser leurs usages dès leur création.

Les élus souhaitent, de leur côté, expérimenter des lieux dédiés aux jeunes adultes, ce qui conduit à accepter de prendre des risques et à s'interroger sur la nature de l'accompagnement ; ils vont même jusqu'à s'autoriser à accepter l'absence d'adulte dans ces lieux.

Ils suggèrent également de travailler au quotidien les rapports entre les jeunes et les adultes dans la ville permettant des échanges d'idées et surtout de la confrontation permanente au-delà des situations conflictuelles.

Enfin, ils proposent de réinventer des modalités de médiation à travers la création de nouveaux métiers et de nouvelles compétences à acquérir.

Une posture politique : des principes à rappeler et des risques à prendre

Une politique publique ne saurait cependant se construire par simple juxtaposition de discours et de positions. Elle se bâtit sur des consensus à la fois politiques et institutionnels réalisés par des acteurs positionnés différemment sur l'échiquier social et politique, aux intérêts souvent divergents, et qui aspirent à bâtir ensemble un projet pour la Cité où chacun perd forcément un peu de lui-même mais s'y retrouve au final.

Une politique de jeunesse modèle n'existe pas, elle est le fruit de la manière dont ses différents promoteurs souhaitent donner sens à la Cité.

Nous avons vu que les jeunes, les élus et les professionnels nourrissent une ambition commune, à savoir celle de voir les jeunes prendre place dans la Cité, avec leurs spécificités. Dans la déclinaison politique et opérationnelle de cette ambition apparaissent des divergences, certes, mais les convergences de points de vue quant aux moyens à déployer pour y parvenir sont bien plus importantes. Il s'agit avant tout d'affirmer un état d'esprit, une posture plus que de proposer des mesures précises que d'aucuns attendent comme des « recettes miracles ».

Deux principes semblent incontournables dans la définition et la construction d'une politique de jeunesse : la reconnaissance de la place des jeunes dans la Cité et le sens donné à l'action. Ces principes clés doivent être mis au centre d'un triptyque associant « expérimentation », « frottements » et « prise de risque ».

■ Reconnaître la place des jeunes comme acteurs de la vie de la Cité

La jeunesse est une ressource pour un territoire. Dans une Europe de plus en plus vieillissante, elle représentera dans un avenir proche « l'or noir des villes », comme elle représente aujourd'hui un indicateur de dynamisme et d'attractivité d'une collectivité. Il est donc nécessaire de lui accorder la place qu'elle mérite en reconnaissant la légitimité des jeunes comme acteurs à part entière de la vie de la Cité, à égalité avec les autres citoyens.

Certes cette affirmation tend à devenir la rhétorique obligée de bien des discours, largement écrite dans de multiples projets, qu'ils relèvent d'une politique nationale, locale ou associative. Notre recherche-action dans les quartiers des grandes villes de l'Ouest vient pourtant nous rappeler avec force qu'il ne s'agit pas d'un principe politique qui va de soi ; il reste plus que jamais à le faire vivre. Parce que l'on a trop longtemps oublié ou ignoré la citoyenneté des jeunes et le potentiel qui est le leur pour bâtir la Cité, qu'on a cherché à faire à leur place ou à les éviter, il convient aujourd'hui d'affirmer « en actes » ce qui doit devenir le fondement de l'action envers la jeunesse. Trop souvent des politiques ou des professionnels tout en évoquant les jeunes comme acteurs considèrent ou font en sorte que le moment venu les jeunes n'aient pas leur place dans le débat. Les exemples d'écart ne manquent pas : par exemple, lorsque l'on considère que des jeunes qui descendent dans la rue pour protester contre une décision gouvernementale (ou municipale) n'ont pas toutes les grilles de lecture, ou qu'ils ne sont pas à même de porter un jugement sur l'action publique ou qu'ils sont manipulés.

Reconnaître les jeunes comme acteurs de la vie de la Cité consiste à accepter de leur céder une place dans les processus décisionnels. C'est aussi accepter d'eux un engagement et des modes d'expression différents de ceux qui ont habituellement cours dans l'univers politique et institutionnel, tout en leur donnant les clés de compréhension de la vie démocratique et administrative. On ne peut envisager la jeunesse des quartiers comme population spécifique et

attendre des jeunes, dans le même temps, qu'ils reproduisent les mêmes schémas et adoptent les mêmes codes que les nôtres dans leur engagement.

Toute politique qui appelle les jeunes à la participation dans le cadre d'un « ethnocentrisme institutionnel », sans se décentrer et inverser le processus en s'appuyant dès le départ sur les jeunes, est condamnée à l'échec. Ce principe clé doit être au cœur d'un projet politique de jeunesse. Pour le faire vivre, il faut ensuite donner du sens à l'action.

■ Donner du sens à l'action

Les jeunes, les professionnels et les élus s'accordent à penser que l'action envers la jeunesse passe par la construction d'un projet politique qui fait sens : autrement dit, une ambition que l'on affirme et que l'on affiche pour les jeunes, et qui conditionnera la qualité de tout projet.

À ce jour, faute d'avoir défini des orientations suffisamment claires en direction des jeunes dans les instances politiques, la technicité semble avoir pris le dessus. Comme nous l'avons souligné dans ce livre, le public des 16-25/30 ans relève de toutes les dimensions de l'action publique : insertion sociale et professionnelle, formation, culture..., ce qui ne facilite pas la lisibilité d'une politique de jeunesse. Dans chaque politique sectorielle, il existe des volets consacrés à la jeunesse et des dispositifs qui permettent d'agir. Les élus, les professionnels et les jeunes s'inscrivent moins dans une volonté quantitative (« toujours plus ») que qualitative (« toujours mieux »). Ils en appellent au sens de l'action pour plus de cohérence. Il s'agit de redonner aux dispositifs le rôle qui leur revient, à savoir celui d'instruments au service d'un projet politique et non l'inverse.

Un projet de politique de jeunesse doit s'inscrire dans l'universalité – s'intéresser à tous les jeunes – tout en reconnaissant les spécificités des territoires : donc envisager de façon différenciée l'action en direction des jeunes des quartiers qui rencontrent plus de difficultés que les autres.

C'est l'enjeu d'une politique de jeunesse cohérente, lisible et appropriable par tous. Pour cela, les jeunes, les professionnels et les élus soutiennent qu'il faut non seulement bâtir un projet politique, avec des valeurs et une ligne conductrice, mais aussi lui donner une vie par l'intermédiaire d'une charte ou d'un contrat qui clarifierait le rôle de chacun et les moyens mis en œuvre.

Le projet doit mettre en synergie l'ensemble des partenaires qui travaillent sur les questions de jeunesse dans le cadre d'un référentiel commun, chacun gardant par ailleurs ses spécificités. Cela traduit une volonté forte de transversalité de la part des élus et des professionnels qui aspirent à décroïsonner les pratiques au profit d'un partenariat plus fort et, *in fine*, d'une meilleure lisibilité d'ensemble.

Il s'agit là d'un premier enseignement (qui n'est d'ailleurs pas nouveau !), qu'élus, professionnels et jeunes ne font que confirmer en le remettant au centre de leurs préoccupations.

■ « Expérimentation », « frottement » et « prise de risque » : le triptyque politique

Durant le forum, et plus généralement tout au long de ces deux années de recherche-action, trois notions clés sont apparues dans les discours des jeunes, des élus et des professionnels, avec des différences d'intensité selon les positionnements politiques et institutionnels de chacun.

Tout d'abord, pour bâtir un projet pertinent et efficace en direction de la jeunesse, il est nécessaire de ne pas rester figé sur des acquis et des schémas anciens. Il convient sans cesse d'interroger et de réactualiser les paradigmes de référence. Une politique de jeunesse se doit d'expérimenter de nouveaux projets et de nouvelles formes d'intervention auprès des jeunes et avec eux.

Par exemple, à propos de l'accès aux espaces publics, plusieurs pistes ont été évoquées :

- créer des espaces en libre accès autogérés par les jeunes ;
- recréer des postes de « grands frères issus des quartiers » (proposition portée uniquement par des jeunes) ;
- créer de nouveaux métiers dans la médiation (avec des formations *ad hoc*) ;
- développer le travail des professionnels hors les murs pour favoriser « l'aller vers ».

Il est évident ici que ces quatre propositions viennent bousculer les politiques d'équipement telles qu'elles ont été pensées et menées depuis cinquante ans, et mises en œuvre dans les projets d'animation de territoire. Qu'est-ce que nous apprennent ces propositions ?

– La logique d'équipement est à dépasser : pour retisser du lien avec les jeunes, il faut expérimenter de nouvelles pratiques.

– Les jeunes souhaitent avoir à leur côté, dans les étapes de leur parcours, des « pairs » et non pas exclusivement des professionnels positionnés dans un rapport institutionnel descendant. C'est ce qu'ils nous disent quand ils parlent de « grands frères issus des quartiers ».

– La remise en question des métiers actuels dans les équipements de quartier : jeunes et élus surtout, moins les professionnels, parlent plus de « médiateurs » pour appuyer l'idée que l'accompagnement répond plus aux besoins des jeunes adultes que l'encadrement.

Tout cela suppose d'expérimenter de nouvelles pratiques et de remettre en question l'offre existante.

Ensuite, il est important de prendre des risques. L'expérimentation ne va pas forcément de pair avec une prise de risque. Cependant, pour qu'une phase expérimentale soit la plus créative possible, il faut s'autoriser à tenter des projets, organiser le tâtonnement pour faire progresser l'action publique dans les quartiers. Cela signifie que les élus et les professionnels acceptent de ne pas avoir la main sur l'ensemble d'une démarche et qu'un projet puisse leur échapper. Par exemple, lorsque l'on souhaite créer un espace dédié aux « jeunes adultes » en auto-gestion, cela ne peut se faire sans une prise de risque qui intègre la conscience qu'un tel projet peut échouer à tout moment.

Enfin, dans la construction d'une politique de jeunesse, un troisième ingrédient paraît incontournable : la création d'espaces de « frottements » (ou de « frictions ») entre les jeunes et les adultes, les institutions et les entreprises. Certes, la difficulté de créer et faire vivre ces espaces est grande mais il est impératif de mettre en place des lieux de rencontres intergénérationnelles dans lesquels chacun pourrait échanger. Il ne faut pas craindre le conflit car celui-ci est structurant pour la construction et la conduite d'un projet. C'est bien de la confrontation des points de vue et des idées que peut naître un projet qui unit tout le monde au final.

Ainsi, les jeunes proposent de renforcer la présence physique et régulière des élus dans les espaces de vie des jeunes. Cela permettrait à ces derniers de désacraliser la personne et la fonction d'élus, et aux seconds d'être plus en phase avec la réalité de terrain.

Ils demandent aussi aux professionnels d'être moins « porteurs de la parole politique ». Le verdict est sûrement sévère pour ces derniers. Là où ceux-ci résument leur rôle à l'accompagnement de la rencontre, les jeunes et les élus, chacun à leur manière, affirment ne plus vouloir du « filtre professionnel » afin de privilégier une relation citoyenne et authentique sur le plan politique, et non « technicisée » et « lissée ».

Ce besoin d'espaces de « frottements », qui sont des espaces dans lesquels les jeunes se confrontent à d'autres univers socio-économiques et culturels, ne vaut pas spécialement que pour le lien aux élus. Sur la thématique de l'insertion sociale et professionnelle, l'idée de faire se rencontrer les jeunes et les employeurs dans des formes originales est largement revenue.

En somme, l'expérimentation, la prise de risque et les espaces de « frottement » constituent une sorte de « triangle politique » dont chaque terme est indissociable des autres. Il s'agit là du socle sur lequel doit dorénavant prendre appui une politique de jeunesse.

Pour aller plus loin

Bibliographie

- BEAUD S.,
80 % d'une classe d'âge au bac et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire,
La Découverte, coll. « La Découverte/Poche », Paris, 2003.

- BEAUD S., PIALOUX M.,
Violences urbaines, violences sociales,
La Découverte, Paris, 2005.

- LONGLE P.,
Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration,
Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », Rennes, 2010.

- MOHAMMED M., MUCCHIELLI L.,
Les bandes de jeunes : des blousons noirs à nos jours,
La Découverte, Paris, 2007.

- MOREAU C., SAUVAGE A.,
La fête et les jeunes, espaces publics incertains,
Éditions Apogée, Rennes, 2007.

- VAN DE VELDE C.,
Devenir adulte en Europe. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe,
Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », Paris, 2008.

- VULBEAU A.,
La jeunesse comme ressources. Expérimentations et expériences dans l'espace public,
Obviès/Érès, Ramonville Saint-Agne, 2001.

Sitographie

- www.resovilles.com
site de RÉS0 Villes

- www.injep.fr
site de l'Injep

- www.ressourcesjeunesse.fr
site ressources jeunesse de l'Injep

En lien avec le thème de l'ouvrage, l'Injep propose

Dans la revue *Agora débats/jeunesses*, Injep/L'Harmattan (Paris)

- « Les jeunes et les fêtes », n° 7, 1^{er} trim. 1995.
- « Lieux de jeunes », n° 1, 2^e trim. 1995.
- « Autonomie et dépendance financière des jeunes », n° 3, 1^{er} trim. 1996.
- « Les jeunes entre équipements et espaces publics », n° 24, 2001.
- « Les jeunes et le risque », n° 27, 1^{er} trim. 2002.
- « Sociabilités juvéniles et construction de soi », n° 35, 1^{er} trim. 2004.
- « Jeunes et violence », n° 38, 4^e trim. 2004.
- « L'animation et ses analogies : des enjeux pour l'action collective », n° 39, 1^{er} trim. 2005.
- « Politiques locales de jeunesse », n° 43, 1^{er} trim. 2007.
- « Les jeunes face au politique », n°s 51 et 52, 2009/1 et 2009/2.
- « L'expérience de la discrimination : les jeunes et l'accès à l'emploi », n° 57, 2011/1.

Dans la collection des « Cahiers de l'action », Injep

- BECQUET V. (DIR.),
La participation des jeunes à la vie publique locale en Europe, n° 2, 2005.
- BIER B., BORDET J.,
Jeunes, racisme et construction identitaire, n° 22, 2009.
- BIER B., LE BRETON J. (COORD.),
Éducation et citoyenneté, n° 16, 2007.
- BLANC N. (COORD.),
Pour une animation enfance-jeunesse de qualité. L'expérience du Calvados, n° 30, 2010.
- BORDET B. (DIR.),
Prévenir les ruptures adolescents-institutions : réflexion sur la recherche-action, n° 11, 2007.
- JARRY B. (COORD.),
Politique locale de jeunesse : le choix de l'éducatif. Issy-les-Moulineaux, n° 29, 2010.
- LAFORÊTS V. (COORD.),
La Réussite éducative. Un dispositif questionné par l'expérience, n° 27, 2010.
- OVAERE F., (DIR.),
L'action sociale et la fonction parentale : héritage et renouveau, n° 13, 2007.

■ RUBI S.,
Structures d'animation en zones urbaines sensibles : l'exemple de la Communauté urbaine de Bordeaux, n° 21, 2009.

■ VILARRASA A., BIER B., RICHEZ J.-C., (COORD.),
Villes éducatrices : l'expérience du projet de Barcelone, n° 17, 2007.

Dans la collection « Débats Jeunesses », Injep/L'Harmattan (Paris)

■ BECQUET V., LINARÈS DE C.,
Quand les jeunes s'engagent : entre expérimentations et construction identitaires, 2005.

■ BIDART C. (dir.),
Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales, 2006.

■ BIER B.,
Politiques de jeunesse et politiques éducatives. Citoyenneté/éducation/altérité, 2010.

■ BORDES V.,
Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales,
préface d'Alain Vulbeau, 2007.

■ GILLET J.-C., AUGUSTIN J.-P.,
L'animation professionnelle : histoire, acteurs, enjeux, 2000.

■ LE GOAZIOU V.,
Lecteurs précaires : des jeunes exclus de la lecture ?, 2006.

■ LONCLE P.,
Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe, 2008.

■ VULBEAU A.,
Les inscriptions de la jeunesse, 2002.

Répertoire des sigles

Afpa	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes.	DDCS	Direction départementale de la cohésion sociale.
Atsem	Agent territorial spécialisé d'écoles maternelles.	DDJS	Direction départementale de la jeunesse et des sports.
Bafa	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.	DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.
BIJ	Bureau information jeunesse.	DSU	Développement social urbain.
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi.	FJT	Foyer de jeunes travailleurs.
CCAS	Centre communal d'action sociale.	GEIQ	Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification.
CDD	Contrat à durée déterminée.	LCR	Locaux collectifs résidentiels.
CDI	Contrat à durée indéterminée.	ORU	Opération de renouvellement urbain.
CEPJ	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse.	PEL	Projet éducatif local.
Cereq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications.	PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi.
CIO	Centre d'information et d'orientation.	RIJ	Réseau intercommunal de la jeunesse.
CDAS	Centre départemental d'action sociale.	RMI	Revenu minimum d'insertion.
CSTB	Centre scientifique et technique du bâtiment.	RSA	Revenu de solidarité active.
Cucs	Contrat urbain de cohésion sociale.		

Ouvrages parus dans la collection
Jeunesse/Éducation/Territoires : cahiers de l'action

- 31 – ***Agir pour les enfants, agir pour les parents. L'expérience des Écoles des parents et des éducateurs***
Bernard Bier, Cécile Ensellem, 2011
- 30 – ***Pour une animation enfance-jeunesse de qualité. L'expérience du Calvados***
coordonné par Natacha Blanc, 2010
- 29 – ***Politique locale de jeunesse : le choix de l'éducatif. Issy-les-Moulineaux***
coordonné par Bruno Jarry, 2010
- 28 – ***Jeunes mineurs en Associations. Quel impact sur leurs parcours ?***
Stéphanie Rizet, 2010
- 27 – ***La Réussite éducative. Un dispositif questionné par l'expérience***
coordonné par Véronique Laforets, 2010
- 26 – ***Sortir du face-à-face école-familles***
Afev, ANLCI, Fnepe, Injep, 2009
- 24-25 – ***Culture, cultures : quelle(s) pédagogie(s) de l'interculturel ?***
coordonné par Bernard Bier et Clélia Fournier, 2009
- 23 – ***Construire une démarche d'évaluation partagée
Une expérimentation dans le Pas-de-Calais***
Démarche coopérative du réseau DEMEVA
coordonné par Mathieu Dujardin, 2009
- 22 – ***Jeunes, racisme et construction identitaire***
Bernard Bier, Joëlle Bordet, 2009
- 21 – ***Structures d'animation en zones urbaines sensibles
L'exemple de la Communauté urbaine de Bordeaux***
Stéphanie Rubi, 2009
- 20 – ***Territoires ruraux et enjeux éducatifs. La plus-value associative***
Fédération nationale des Foyers ruraux (FNFR), 2008
- 19 – ***Coexist, une pédagogie contre le racisme et l'antisémitisme
Déconstruire les stéréotypes***
Joëlle Bordet, Judith Cohen-Solal, 2008
- 18 – ***Le sujet écrivant son histoire. Histoire de vie et écriture en atelier***
coordonné par Alex Lainé et Marijo Coulon, 2008
- 17 – ***Villes éducatrices. L'expérience du projet de Barcelone***
coordonné par Araceli Vilarrasa, Bernard Bier et Jean-Claude Richez, 2007
- 16 – ***Éducation et citoyenneté***
coordonné par Bernard Bier et Joce Le Breton, 2007
- 15 – ***Enfants à la colo. Courcelles, une pédagogie de la liberté***
sous la direction de Jean-Marie Bataille, 2007
- 14 – ***S'informer pour s'orienter. Pratiques et parcours de jeunes***
Cécile Delesalle, avec la collaboration de Sophie Govindassamy
(Vérès Consultants), 2007

- 13 – ***L'action sociale et la fonction parentale. Héritage et renouveau***
sous la direction de Florence Ovaere, 2007
- 12 – ***Enfants et jeunes nouvellement arrivés. Guide de l'accompagnement éducatif***
coordonné par Clotilde Giner et Eunice Mangado (AFEV), 2007
- 11 – ***Prévenir les ruptures adolescents-institutions***
Réflexion sur la recherche-action
sous la direction de Joëlle Bordet, 2007
- 10 – ***Accueillir les jeunes en milieu rural. Pour des territoires solidaires***
Mouvement rural de jeunesse chrétienne, 2007
- 09 – ***Les collectivités territoriales, actrices de l'éducation populaire***
Conférence de consensus, Paris, 2006
coordonné par Nathalie Boucher-Petrovic, 2007
- 08 – ***Les conseils généraux, acteurs des politiques de jeunesse***
coordonné par Bernard Bier et Jean-Claude Richez, 2006 (épuisé)
- 07 – ***Vers l'éducation partagée***
Des contrats éducatifs locaux aux projets éducatifs locaux
coordonné par Bernard Bier, 2006
- 06 – ***Projets éducatifs locaux: l'enjeu de la coordination***
Véronique Laforets, 2006
- 05 – ***Espaces populaires de création culturelle***
Enjeux d'une recherche-action situationnelle
Hugues Bazin, 2006
- 04 – ***Les jeunes dans la vie locale: la participation par l'action***
Jean-François Miralles, Julien Joanny, Éva Gaillat, Olivier Andrique, 2006
- 03 – ***Animation et développement social***
Des professionnels en recherche de nouvelles compétences
sous la direction d'Annette Obin-Coulon, 2005
- 02 – ***La participation des jeunes à la vie publique locale en Europe***
sous la direction de Valérie Becquet, 2005
- 01 – ***Des ressources pour l'engagement et la participation des jeunes***
coordonné par Gérard Marquié, 2005 (épuisé)

CONTACTS

Rédaction

ANGELICA TRINDADE-CHADEAU (directrice de la collection)

Tél. : 01 70 98 94 30

Courriel : trindade-chadeau@injep.fr

Vente

Tél. : 01 70 98 94 35

Courriel : publications@injep.fr

Boutique en ligne

<http://www.injep.fr/catalog/>

À découvrir également...

Dans la revue *Agora*



- *L'expérience de la discrimination : les jeunes et l'accès à l'emploi* - n° 57
- *Varia : regards sur la jeunesse de Mauger, de Singly, van Zanten, Darmon, Le Gall, Le Van, Peretti-Watel, Mucchielli, Sulzer* - n° 56
- *Le « moment école » : la vie en milieu scolaire comme expérience* - n° 55
- *Jeunes & santé : entre actions publiques et comportements individuels* - n° 54
- *Jeunes, « riches » et « pauvres ». Processus de socialisation* - n° 53
- *Les jeunes face au politique – 2^e partie : pratiques et carrières* - n° 52
- *Les jeunes face au politique – 1^{re} partie : opinions et pratiques* - n° 51
- *Migrations et mobilités internationales* - n° 50

Prix : 13 euros jusqu'au n° 50, 14 euros à partir du n° 51

Dans la collection « Débats Jeunes »

- *Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petits pas*, Breviglieri M., Cicchelli V. (dir.), 34 euros
- *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*, Bordes V., 19 euros
- *Un engagement à l'épreuve de la théorie. Itinéraire et travaux de Geneviève Poujol*, Lebon F., Moulinier P., Richez J.-C., Tétard F. (dir.), 23 euros
- *Les adolescents, leur téléphone et Internet. « Tu viens sur MSN ? »*, Metton-Gayon C., 20 euros
- *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, Loncle P., 20 euros
- *Politiques de jeunesse et politiques éducatives. Citoyenneté/éducation/altérité*, Bier B., 24 euros



Consultez tous les titres disponibles sur notre site web
www.injep.fr/publications

...des ouvrages de référence sur la jeunesse

Agora débats/jeunesses est une revue qui traite des questions de jeunesse, d'éducation et de vie associative.

Animée par un comité de rédaction ouvert à plusieurs disciplines et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts, la revue, au travers d'articles de recherche, entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations.

La collection « **Débats Jeunesses** », créée en appui à la revue *Agora*, rend compte de travaux récents en sciences sociales, souvent réalisés par de jeunes universitaires, témoignant ainsi d'une recherche vivante et active.

■ Consulter tous nos titres sur notre site web
www.injep.fr/publications

■ Acheter un numéro
Sur notre boutique en ligne (paiement sécurisé)
www.injep.fr/catalog/

Par téléphone, fax, ou courriel
Tél. : 01 70 98 94 35
Courriel : publications@injep.fr

■ S'abonner à la revue *Agora*
L'Harmattan
7, rue de l'École polytechnique, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 79 20
Fax : 01 43 25 82 03
Courriel : harmattan1@wanadoo.fr

Contacts • Presse/chercheurs

Revue *Agora* • Yaëlle Amsellem-Mainguy, *rédactrice en chef* • Tél. : 01 70 98 94 19 • Courriel : agora@injep.fr
Collection « Débats Jeunesses » • Bernard Roudet, *directeur de la collection* • Tél. : 01 70 98 94 29 • Courriel : roudet@injep.fr

